

# Papiers de recherche

## Authors

François Ruf

Marie Salvan

Jérôme Kouame

## Coordination

Thierry Duplan (AFD)

## Qui sont les planteurs de cacao de Côte d'Ivoire ?



# Agence française de développement

---

## Papiers de recherche

---

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les Papiers de Recherche de l'AFD n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s).

---

## AFD Research Papers

---

*AFD Research Papers* are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. AFD Research Papers and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s).

## Qui sont les planteurs de cacao de Côte d'Ivoire ?

François Ruf

CIRAD

Marie Salvan

Supagro

Jérôme Kouame

SADRCI

### Résumé

Qui sont les planteurs de cacao de Côte d'Ivoire ? Tous les connaisseurs du secteur savent qu'il s'agit d'agriculture familiale avec un complément de main-d'œuvre extérieure à la famille mais derrière ces termes d'exploitation familiale, que trouvons-nous ?

Bien des déclarations et notes dans les conférences internationales affirment le vieillissement des planteurs et des plantations, le désintérêt des jeunes envers le cacao, notamment en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, le changement climatique et l'expansion des maladies du cacaoyer, notamment le *swollen shoot*, inquiètent l'industrie. En mai 2016, lors de la conférence internationale organisée en République Dominicaine par l'ICCO (Institut international du cacao), les multinationales du chocolat annonçaient un déclin rapide de la production mondiale si rien n'était fait. Pourtant le cacao a continué à affluer et le cours mondial s'est effondré en 2016. De fait, c'est précisément dans ce contexte de désinformation, lors de la campagne de 2016/2017, que la Côte d'Ivoire passe le seuil étonnant de 2 000 000 de tonnes par an. Ainsi, malgré les réalités du changement climatique et de l'expansion du *swollen shoot*, et bien que le pays ait littéralement consommé sa rente forêt, la Côte d'Ivoire reste de loin le premier producteur mondial. Un tel exploit signifierait alors que les vieux planteurs et les vieilles plantations sont remarquablement efficaces.

L'objectif de ce document est donc de démystifier un certain nombre d'idées reçues tel le vieillissement marqué des planteurs et des plantations dans tout le pays, mais surtout de montrer les évolutions des caractéristiques des planteurs et de leurs exploitations en relation avec leur environnement au cours de ces 20 dernières années.

### Mots-clés

Agriculture familiale, cycles du cacao, cacaoculture post-forestière, migrations, travail, propriété foncière, sécurité foncière, sécurité alimentaire, diversification, Innovation, engrais chimique, engrais organique, herbicide, transition agroforestière, changement écologique, changement climatique, changement social, changement générationnel

### Classification JEL

O15, O55, Q12, Q23, Q24, Q56

### Version originale

Français

### Acceptée

Juillet 2019

### Révisée

Avril 2020

## **Abstract**

Who are the cacao farmers in Côte d'Ivoire? All experts know that cacao farming is a family-based agriculture with additional external labour, but what is the reality behind the concepts?

Many declarations and notes in international conferences assert the ageing of farmers and plantations, and the lack of interest in cacao from young people, particularly in Côte d'Ivoire. Moreover, climate change and the increase in cacao diseases, especially swollen shoot, worry the industry. In May 2016, during an international conference organised by the ICCO (the International Cocoa Organization) in Dominican Republic, chocolate companies predicted a rapid decline in world production if nothing was done. However cocoa production kept going and the world price collapsed in 2016. Indeed, this is while this false information is carried out, as during the 2016-2017 season, Côte d'Ivoire produced more than 2,000,000 tonnes. So, despite climate change, swollen shoot disease, and even if the country has consumed its forest rent, Côte d'Ivoire remains the largest producer in the world. Such an achievement would mean that old farmers and old plantations must be quite efficient...

The objective of this paper is thus to rethink some concepts and ideas concerning the ageing of farmers and plantations in the whole country, and above all to explain the changing characteristics of farmers and their plantations, related to their environment over the last 20 years.

## **Keywords**

Family farming, cacao cycles, deforestation, post-forest cacao crop, migration, labour, land ownership, land security, food security, diversification, Innovation, chemical and organic fertilizers, herbicides, agroforestry transition, environmental change, climate change, social change, generational change

## Résumé

Qui sont les planteurs de cacao de Côte d'Ivoire ? Tous les connaisseurs du secteur savent qu'il s'agit d'agriculture familiale avec un complément de main d'œuvre extérieure à la famille mais derrière ces termes d'exploitation familiale, que trouvons-nous ?

Bien des déclarations et notes dans les conférences internationales affirment le vieillissement des planteurs et des plantations, le désintérêt des jeunes envers le cacao, notamment en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, le changement climatique et l'expansion des maladies du cacaoyer, notamment le *swollen shoot*, inquiètent l'industrie. En mai 2016, lors de la conférence internationale organisée en République Dominicaine par l'ICCO (Institut international du cacao), les multinationales du chocolat annonçaient un déclin rapide de la production mondiale si rien n'était fait. Pourtant, le cacao a continué à affluer et le cours mondial s'est effondré en 2016. De fait, c'est précisément dans ce contexte de désinformation, lors de la campagne de 2016-2017, que la Côte d'Ivoire passe le seuil étonnant de 2 000 000 tonnes par an. Ainsi, malgré les réalités du changement climatique et de l'expansion du *swollen shoot*, et bien que le pays ait littéralement consommé sa rente forêt, la Côte d'Ivoire reste de loin le 1er producteur mondial. Un tel exploit signifierait alors que les vieux planteurs et les vieilles plantations sont remarquablement efficaces.

L'objectif de ce document est donc de démystifier un certain nombre d'idées

reçues tel le vieillissement marqué des planteurs et des plantations dans tout le pays, mais surtout de montrer les évolutions des caractéristiques des planteurs et de leurs exploitations en relation avec leur environnement au cours de ces 20 dernières années.

Sur le plan de la méthode, en particulier pour ce qui concerne l'âge des planteurs et la structure d'âge de la population, nous mobilisons plusieurs études conduites sur quatre décennies dans le cadre de programmes de recherche du CIRAD et d'une ONG. Les premières enquêtes datent du début des années 1980, dans différents villages, dont les résultats sont comparés à ceux obtenus dans les années 2010. Nous résumons ensuite les résultats d'une enquête faite en 2001 pour le compte de la société Dreyfus pour caractériser les exploitations de l'époque. Mais le principal outil utilisé pour répondre à la question est une large enquête conduite en 2015 sur 8 sites du pays, auprès de 300 exploitations, dans le cadre de la convention CIRAD-AFD. Enfin, quelques enquêtes qualitatives conduites en 2019 dans une partie des 8 sites permettent de repérer les changements les plus récents.

Nous observons à la fois une continuité et bien des changements entre les planteurs de cacao de 2000 et ceux de 2015-2020.

Sur la période 2015-2020, les femmes ont encore peu accès à la terre et au statut de planteur. En dépit de quelques mouvements d'émancipation, elles représentent moins de 6 % des planteurs de cacao. Le planteur

« moyen » est donc un homme. Il est à peine plus âgé qu'en 2000, autour de 45 ans. Son niveau d'éducation est toujours aussi faible, au moins parmi les migrants. Sa charge de famille est forte : entre 8 et 10 personnes à nourrir et entretenir en moyenne. Le planteur a de plus en plus de chances d'appartenir à une famille de migrants, mais il est de moins en moins migrant lui-même, puisque de plus en plus de seconde génération. Qu'il soit de première ou seconde génération, ce "planteur moyen" a de plus en plus de chances d'être originaire du Burkina Faso.

Tous les migrants de première génération devaient négocier la terre avec les autochtones. La transaction prenait la forme de « dons/ventes » sous régime de tutorat. En 2015-2020, la situation foncière du planteur se complexifie avec l'arrivée de la seconde génération dans toutes les communautés. La seconde génération d'autochtones se divise plus ou moins en deux groupes, ceux qui se lancent vraiment dans une plantation de cacaoyers (et d'hévéas) et ceux qui cherchent surtout à récupérer une partie de la terre cédée par leurs parents avec l'objectif de la revendre à de nouveaux arrivants. La deuxième génération des migrants d'origine baoulé se scinde aussi entre ceux qui abandonnent et dilapident le patrimoine hérité, et ceux qui tentent de résister. Sauf exception, qu'ils soient de 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> génération, les « migrants » d'origine étrangère, principalement Burkinabé, tendent à monopoliser le marché foncier et continuent leur ascension démographique et sociale. Ils dominent désormais le secteur du cacao de la Côte d'Ivoire.

Une quatrième catégorie de planteurs émerge avec les professions venues de la ville pour participer à la course à la terre, tardivement mais significativement de par leurs capitaux disponibles. Mais, dans l'ensemble, ces planteurs sont plus attirés par l'hévéa (au moins jusqu'en 2012 avant l'effondrement du prix du caoutchouc) et par le palmier à huile.

Le mode d'accès au foncier s'est transformé avec une domination des héritages de plantations et l'essor des contrats de planter-partager (cession d'une parcelle par un bailleur, défrichée et plantée par un preneur, partagée entre les deux partenaires lorsque la plantation entre en production), sans oublier des « mises/prises en garantie » (mise en gage d'une plantation en production pendant 1 à 5 ans contre paiement d'une somme forfaitaire [sans remboursement, donc proche du principe de location mais souvent à des montants très défavorables au cédant]).

La surface agricole et sa superficie en cacao diminue par rapport à celle de leurs parents (moyenne évoluant de 5-6 ha en 2000 vers 4 ha en 2015-2020) mais le patrimoine de culture pérenne a des chances d'être plus diversifié (quasi-disparition des caféiers mais apparition de l'hévéa, de palmiers dans certaines régions, et anacardiens en cours de « descente » vers le Sud). Alors que la première génération se désintéressait des bas-fonds, ces derniers deviennent un nouvel enjeu foncier et économique pour la seconde génération qui en dépend pour la culture du riz, contribuant à sa sécurité alimentaire et à ses revenus.

L'élevage et les activités non agricoles diversifient également les revenus. Le planteur peut avoir souvent deux espaces économiques, au point d'être parfois absentéiste de la plantation de cacao.

Raréfaction du travail, arbitrage entre main-d'œuvre et intrants de plus en plus en faveur des intrants : le recours du planteur à la main-d'œuvre contractuelle permanente ou semi-permanente (métayers *abusa*, annuels) a considérablement diminué. Le planteur doit compter beaucoup plus sur sa main-d'œuvre familiale et sur des associations de travail. En même temps, la main-d'œuvre familiale n'est plus disposée à travailler gratuitement 3 ou 4 ans comme cela se passait encore en 2000. En 2020, un cousin, un frère ou un fils demande désormais une forme de rémunération, par exemple en métayage *abusa*.

La baisse de la main-d'œuvre contractuelle s'explique d'abord par la diminution des flux d'immigration vers les régions de cacaoyères vieillissantes et saturées, moins attractives pour les migrants. Mais elle s'explique aussi par le besoin croissant d'introduire des intrants coûteux dans le système, impliquant des arbitrages entre travail et capital. La substitution de capital au travail est structurelle. En effet, l'adoption d'intrants chimiques, engrais minéral, pesticides, herbicides (ces derniers devenus incontournables pour le champ de riz en bas-fonds et pour la replantation cacaoyère) et celle d'intrants biologiques tels que la fiente de poulet, émergent puis augmentent significativement au cours des vingt dernières années. Pour autant, cette augmentation ne suffit pas toujours

à compenser une baisse structurelle des rendements des cacaoyers, du fait des effets cumulés et interactifs de la déforestation, de la quasi-monoculture pendant 40 ans, du changement climatique, de la montée en puissance du *swollen shoot*.

Ainsi, cette maladie et les sécheresses récurrentes déclenchent de multiples stratégies : certains augmentent les engrais chimiques et/ou les traitements insecticides ; certains tentent de renforcer les cacaoyers avec la fiente de poulet ou les coques de cabosses appliquées autour des troncs. La majorité diversifie vers l'hévéa et plus récemment l'anacardier.

Des planteurs déjà pauvres en 2000, sont toujours globalement pauvres en 2020, mais quelques éléments permettent parfois d'améliorer leur niveau de vie : en complément de la baisse des rendements, le déclin des prix au producteur depuis 1988 et la nécessité croissante des intrants contribuent à l'affaiblissement des revenus. Néanmoins, nous observons aussi des améliorations, grâce à la chute de prix de biens d'équipement comme les motos et les panneaux solaires, voire des télévisions, et bien sûr des téléphones cellulaires. Ces téléphones jouent un rôle croissant dans la gestion de l'exploitation à distance. L'apparition des tricycles à moteur facilite également la connexion des planteurs avec le marché. L'habitat s'est également amélioré avec au moins des tôles sur le toit.

Confiance et inquiétudes : les planteurs ont des raisons objectives de s'inquiéter de la dégradation de leurs revenus, minant leurs capacités d'investissement

face au changement climatique et à la dégradation du milieu telle que la baisse de fertilité, la maladie du *swollen shoot*, etc. Ils s'inquiètent aussi du manque de travailleurs. Enfin, les contraintes en terre évoluent avec son lot de conflits au sein de l'agriculture familiale mais aussi avec l'arrivée de nouveaux acteurs (y compris ceux venus de la ville). Les questions de sécurité alimentaire s'accroissent mais les planteurs trouvent des arrangements institutionnels pour se faire prêter ou louer de la terre et ne les placent pas encore au sommet de leurs contraintes.

Une diversification en marche : en dépit de toutes ces difficultés et inquiétudes, les planteurs continuent de pousser la Côte d'Ivoire à des records de production historiques, surtout par la création de nouvelles exploitations, par la croissance démographique interne dans le domaine rural (notamment par héritage), par ces nouveaux contrats de planter-partager, de « planter-céder », avec des tentatives de réinvestissement diversifiés, et surtout par des migrations massives dans les dernières poches de forêts « classées ».

Une diversification post-forestière avec des enjeux économiques, environnementaux et sociaux : comme évoqué plus haut, à côté du cacao, la diversification progresse également dans un rythme étonnant. En dépit des prix les plus bas du caoutchouc depuis 20 ans, le rythme de nouvelles plantations d'hévéa a certes ralenti mais progresse encore dans plusieurs régions. Après une période faste de prix de la noix de cajou, le prix s'effondre en 2019 mais ne décourage pas les nouvelles plantations. Les petits

élevages progressent. L'orpaillage continue de drainer la main-d'œuvre.

La première raison derrière ce processus de diversification continuant malgré la chute des prix (avec l'exception majeure du prix de l'or), relève du changement écologique et d'une stratégie d'agriculture post-forestière, et post-monoculture. Face aux difficultés de la replantation cacaoyère dans un environnement privé de rente forêt et touché par le changement climatique, les planteurs s'essaient à d'autres cultures. Mais cette diversification ne sonne pas nécessairement le glas du cacao. Ainsi, les hévéas génèrent des revenus en période creuse du cacao et permettent d'acheter des intrants clés à cette période. Ils peuvent même être abattus pour revenir au cacao. Ce sont sans doute les anacardiens qui illustrent le mieux la notion de transition agroforestière puisque l'objectif de plantations d'anacardiens est désormais d'augmenter les chances de survie des jeunes plants de cacao associés. Les planteurs découvrent en effet qu'ils peuvent replanter le cacaoyer sous ces arbres avec moins de mortalité. L'association anacardier/cacaoyer est une des grandes innovations paysannes des années 2010.

Quant aux élevages de moutons et porcs, ils fournissent une fertilisation biologique de plus en plus appréciée, destinée aux vieux mais aussi jeunes plants de cacao, réduisant la mortalité.

La seconde raison relève bien des enjeux fonciers évoqués plus hauts. Dans un contexte de jachères générées par mortalité cacaoyère, dans plusieurs régions, la

deuxième ou troisième génération d'autochtones tente de remettre en cause les droits sur ces terres de la deuxième ou troisième génération « d'immigrants ». Ces derniers tentent de gérer ce risque croissant en plantant des arbres qui ont plus de chances de réussir que le seul cacaoyer, notamment l'hévéa et de plus en plus l'anacardier.

Enfin, un planteur de plus en plus enrôlé dans des « coopératives » : ce développement des coopératives dans le paysage agricole a quelques avantages. Comparé à 2000, les monopoles d'acheteurs locaux ont régressé. Il y a plus de concurrence entre les coopératives. Les planteurs peuvent obtenir des services plus réguliers qu'auparavant, notamment le crédit engrais et la livraison d'engrais (poussés en cela par l'industrie du cacao), ce que les planteurs souhaitent, mais ils sont incités ainsi à prendre des risques. Les coopératives méritent rarement leur nom. Il s'agit le plus souvent d'affaires commerciales privées qui s'intéressent plus à leurs marges nettes qu'à l'intérêt des planteurs.

Des labels dits durables sont promus par les ONG internationales et l'industrie du chocolat mais le planteur ne se sent guère concerné. Les certifications véhiculées par lesdites coopératives sont peu transparentes et conduisent plutôt les planteurs vers l'impasse.

La notion même de « planteur » se complexifie. Lorsque le créateur de la plantation retourne au village d'origine, il confie souvent sa cacaoyère à son fils « gestionnaire » mais garde un droit de

regard (d'où l'importance du téléphone cellulaire chez presque 100 % des planteurs). Le fils est éventuellement interchangeable s'il ne donne pas satisfaction. En cas de décès, le conseil de famille intervient souvent. Parallèlement, le fils gestionnaire peut créer sa propre plantation.

Les facultés d'ajustement et d'innovation de l'agriculture familiale aux changements. La force de l'agriculture familiale est bien sa capacité de recomposition permanente et d'ajustement aux cycles familiaux et aux changements d'environnement. Parmi les avantages de l'agriculture familiale dans l'histoire du cacao, les migrants gardent des contacts et des intérêts dans le village d'origine tout en se déplaçant à la recherche de forêts et maintenant de jachères. Ainsi, comme évoqué plus haut, outre ses réseaux d'information *via* son parcours migratoire, une famille sur deux générations peut avoir deux ou trois espaces physiques et économiques avec lesquels elle compose. C'est une grande chance pour le pays et ses voisins que de disposer d'une telle intégration régionale informelle.

Ces processus restent difficiles à quantifier et nécessiteraient un « observatoire du cacao » pour étudier en continu les changements dans les revenus, le patrimoine, la résilience des exploitations, les dynamiques foncières, les migrations et le travail, les arrangements institutionnels (combinant merveilleusement l'accès à la terre, au travail et au capital), sans oublier les interactions avec l'industrie du chocolat.

# 1. Introduction

Qui sont les planteurs de cacao de Côte d'Ivoire ? La question est d'importance majeure puisqu'il s'agit d'identifier les acteurs d'un dynamisme jamais égalé dans l'histoire du cacao. En 1960, à l'indépendance, la production annuelle de cacao se limite à 60 000 tonnes. En 1977-1978, le pays franchit le seuil de 300 000 tonnes, étape décisive puisque la Côte d'Ivoire ravit la place de premier producteur mondial de cacao à son voisin en difficulté, le Ghana. Puis, la Côte d'Ivoire dépasse le seuil de 500 000 tonnes en 1984-1985, puis de 1 000 000 tonnes en 1995-1996. Traversée par quelques dix années de crises politico-militaires, déjouant les pronostics les plus pessimistes, y compris ceux de l'Industrie du chocolat, la Côte d'Ivoire franchit le cap de 2 000 000 tonnes en 2016-2017. A titre comparatif, même avec une dynamique relancée à partir des années 1990, le Ghana reste second producteur mondial, autour de 1 000 000 tonnes, loin derrière la Côte d'Ivoire (ICCO 2018)<sup>1</sup>.

Ce parcours ivoirien est jalonné de nombreuses études et résultats de recherche. Nous sélectionnons ici sept points que nous considérons comme acquis mais déjà en pleine évolution.

En première réponse, « les planteurs de cacao relèvent d'une économie de plantation familiale ». Tous les acteurs et observateurs de la filière connaissent la quasi-absence de capitalisme agraire et

de plantations industrielles dans le secteur cacao (Clarence-Smith 1996). C'est un phénomène universel qui s'applique à la Côte d'Ivoire. Au cours des années 2010, les estimations variant entre 700 000 à 1 000 000 familles de planteurs de cacao (Ben Houassa 2011), la moyenne de production évoluerait donc autour de 2 tonnes par exploitation.

En deuxième réponse, « les planteurs sont majoritairement des immigrants ». Pour l'essentiel, les planteurs de cacao ne sont pas originaires de la région ou du moins pas considérés comme tels par ceux qui se disent « autochtones », se réclamant de droits fonciers mais devenus minoritaires. Historiquement, un boom cacao naît de la rencontre entre le travail des migrants et la terre des autochtones. Historiquement, cette rencontre s'organise par un arrangement informel, le tutorat, inventé par les acteurs, dans lequel le migrant exprime une reconnaissance à vie au cédant, principalement sous forme de petits cadeaux en fin d'année ou en cas de problème familial de l'autochtone (Chauveau 2006). Historiquement, la puissance du boom du cacao de la Côte d'Ivoire, émergeant dans les années 1970, est corrélée à l'ampleur des migrations vers les forêts du Sud, depuis les savanes du Centre et le Nord du pays, mais surtout depuis les pays voisins, et particulièrement depuis le Burkina Faso. C'est un processus continu où le cacao joue un temps le rôle d'ascenseur social,

---

1 L'ICCO publie des « bulletins trimestriels des statistiques cacao » très complets, notamment sur les productions de cacao par pays, sur les 5 dernières années. Ainsi le numéro 1 de 2017-2018 donne les productions des campagnes 2013-2014 à 2017-2018 (prévisions). Il suffit de remonter d'année

en année pour construire de longues séries et comparer les dynamiques entre pays. Voir par exemple Freud et al. 2004. Voir aussi l'étonnante symétrie des courbes de production de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana du début des années 1960 au début des années 1990 (Ruf 2009).

permettant à l'immigrant de passer du statut d'aide familial à celui de métayer puis planteur (Chauveau et Richard 1977, Chauveau et Léonard 1996, Léna 1979, Léonard 1995, Lesourd 1982, Ruf 1982, 1995a).

En troisième réponse, à leur tour, les planteurs immigrants font venir de nouveaux immigrants, souvent des parents, comme aides et manœuvres. Le concept d'agriculture familiale recouvre plusieurs formes et n'exclut aucunement le recours à une main-d'œuvre organisée selon de multiples arrangements, dont plusieurs formes de métayage, la plus connue étant « *abusa* ». Dans les années 1980, le recours à cette force de travail abondante déterminait fortement la productivité dans les exploitations familiales, en particulier chez les champions de cette époque, les immigrants baoulé (Ruf 1988). Mais, dès le début des années 1990, apparaissent des signes de moindre disponibilité en main-d'œuvre : par exemple les planteurs du Sud-Ouest doivent accepter de partager leurs métayers *abusa* (Léonard 1995). En passant deux ou trois contrats avec 2 ou 3 planteurs différents, les métayers ne sont pas encore « *planteurs* » mais ils gagnent en rapport de force aux dépens des planteurs. Au début des années 2000, apparaissent des contraintes en main-d'œuvre dans plusieurs régions, cassant la dynamique des plantations de plus de 8 ha de cacao (Ruf 2001). Les planteurs des années 2010-2020 sont-ils et seront-ils encore employeurs de main-d'œuvre ?

En quatrième réponse, l'économie de plantation cacaoyère relève en partie d'une économie de la déforestation et les planteurs de cacao peuvent être considérés comme de « *grands défricheurs* », notamment des « *forêts classées* ». Selon un processus universel de l'histoire du cacao (Ruf 1995a, Fig. 1) et dans le contexte politique ivoirien (particulièrement favorable aux migrations et longtemps indifférent à l'environnement), des centaines de milliers de migrants sont partis à la conquête des forêts, à la fois dans le domaine rural et dans celui des forêts classées par l'Etat. L'usage de plus en plus aisé des images satellites permet désormais de fort bien documenter la conversion des forêts classées et parcs nationaux : des centaines de milliers d'hectares de forêts telles que RapideGras, Haut-Sassandra, Goin-Debe, Cavally, parc de la Marahoué, Mont Peko, sont devenus cacaoyères (Bnetd *et al.* 2016, Barrima 2017, Mightyearth 2018, 2019, Ruf et Varlet 2017, Varlet 2016). Le chiffre de 30 - 40 % de la production ivoirienne, soit 800.000 tonnes de cacao venant des aires dites protégées (principalement forêts classées mais aussi quelques parcs nationaux), circule parmi les experts, sans démonstration, mais semble cohérent avec les taux de défrichement. Un tel chiffre implique que le planteur de cacao en Côte d'Ivoire aurait une chance sur trois ou quatre de produire dans une forêt dite protégée.

Une cinquième caractéristique en découle : le passage des planteurs de l'économie dite de « cueillette » dans les années 1960-1970 (qui pourrait s'appeler aujourd'hui moins péjorativement cacaoculture biologique par défaut)<sup>2</sup> à une forme de révolution verte de plus en plus consommatrice d'intrants chimiques.

Finalement moins responsables de la déforestation que les politiques publiques ayant facilité leurs infiltrations, les planteurs sont eux-mêmes rattrapés par les effets de la déforestation massive. Sans attendre les politiques, une fraction d'entre eux innove pour développer une cacaoculture « post-forestière » (Léonard et Oswald 1996). Sans précédent forêt, sans rente forêt, les planteurs innovent d'abord à coup d'intrants chimiques : chronologiquement, les pesticides progressivement à partir des années 1970-1980, l'engrais à partir des années 1990, et enfin les herbicides dans les années 2000. A la fin des années 1990, la capacité de la Côte d'Ivoire à se maintenir au-dessus du seuil de 1 000 000 tonnes s'explique en partie par la croissance rapide de la consommation de pesticides et le début de la consommation d'engrais (Ruf 1998).

Une sixième caractéristique, à la croisée des champs écologiques, économique et social, est celle de planteurs passant du binôme historique café-cacao au « tout cacao » et/ou à de nouveaux binômes cacaoyer-hévéa et cacaoyer-palmier (Colin 1990, Léonard 1997, Léonard et Vimard 2005, Ruf et Schroth 2013). Plus récemment, l'anacardier s'invite à son tour dans les exploitations cacaoyères (Koffi et Oura 2019, Zanh *et al.* 2019, Laven *et al.* 2019, Ruf 2017, 2019). Cette diversification répond un temps à la hausse des cours du caoutchouc dans les années 2000, puis de l'anacarde mais le changement éco-logique et l'usure du cycle cacaoyer en sont les premiers déterminants : face à la baisse des rendements et aux difficultés de replantation cacaoyère, à la pression de maladie telle que le *swollen shoot*, le planteur ou son fils saisissent les opportunités de diversification (Ruf 2011, 2018). Interviennent également les enjeux sur le foncier : quand la replantation cacaoyère échoue, planter des hévéas ou des anacardiens peut servir à marquer un droit de propriété pour contrer la soif de terre des voisins ou cousins. Il en résulte une diminution des jachères disponibles pour le vivrier, d'où un risque pour la sécurité alimentaire (Ruf 2015).

---

2 Ces termes « économie de cueillette » et « agriculture biologique » ouvrent un débat introductif à l'évolution des économies cacaoyères. En fait, l'économie dite de « cueillette » portait mal son nom car même avec de faibles rendements, les cacaoyères résultaient d'un véritable investissement en travail pour le défrichage de la forêt et l'installation de la cacaoyère et des cultures vivrières associées. Ensuite, en phase productive, en plus de la cueillette, même sous la canopée de grands arbres, les cacaoyers nécessitaient un à deux désherbages manuels dans l'année. Quant à la cacaoculture biologique, l'image et l'idée la plus répandue est celle d'une agriculture engagée dans une « intensification écologique » : désherbages manuels intensifs, application de fumure organique, taille soignée, etc. Mais en pratique, au moins en Côte d'Ivoire, les quelques rares cas de label « bio » accordés à deux ou trois

petites coopératives du pays ne s'accompagnent pas d'intensification, du moins pas encore. L'objectif prioritaire est alors de valoriser une cacaoculture biologique qui s'ignorait, par défaut, ce qui est tout à fait légitime et au mérite des ONG comme NITIDAE et des petits chocolatiers ouvrant cette voie. Mais l'intensification écologique de la production de cacao des vieilles cacaoyères « bio » par défaut reste à inventer. La voie d'intensification la plus logique n'est pas dans le cacao mais dans celle des « plantes associées », ici les arbres de la forêt naturelle, et donc l'accès des planteurs au marché du bois : un enjeu hautement politique puisque depuis des décennies, l'Etat a exclu les planteurs du partage de la valeur du bois.

Une septième réponse serait celle de « planteurs de cacao pauvres ou appauvris ». Plusieurs études réalisées au cours des années 2000–2010 convergent pour donner une image du planteur de cacao relativement pauvre (Balineau *et al.* 2016). On serait loin de l'image d'Eldorado et d'ascension sociale évoquée en phase de boom.

De fait, dès les années 2000, avec des prix du cacao tombés au plus bas, une étude sur les revenus cacao annuels des exploitations avec 2 actifs familiaux et 10,6 personnes à nourrir, donne une distribution en 3 classes d'importance très inégales : 55 % gagnent moins de 1 000 euros par an, 31 % gagnent entre 1 000 et 2 500 euros par an et seulement 12 % gagnent plus de 2 500 euros par an (Ruf et Agkpo 2007).

En 2018, alors que les prix du cacao ont seulement doublé en francs courants, une étude de Fairtrade réalisée sur 3 000 planteurs dans 24 de leurs coopératives donne des résultats très proches en termes de distribution des revenus : en dépit du label commerce équitable, 58 % des exploitations sont considérées comme cantonnées dans l'extrême pauvreté, 30 % dans la pauvreté, et seulement 12 % au-dessus du revenu minimum supposé couvrir les coûts de production et garantir un niveau de vie décent, alors estimé autour de 6 100 US\$ annuels pour un planteur en charge de 8 personnes (Rusman *et al.*, 2018).

Une huitième réponse finit par émerger sous forme de nouvelles stratégies de planteurs qui pourraient se regrouper sous le concept « d'Economie Familiale de la Replantation » (Ruf, 1995b), assez proche du

concept de « cacaoculture post-forestière » (Léonard et Oswald, 1996, Sanial 2019, 2020). Par raréfaction de la forêt et des terres, par renchérissement relatif du coût de la terre, du travail et des intrants chimiques, les planteurs doivent y substituer de plus en plus de travail familial (troisième réponse) et de plus en plus d'intrants biologiques, au moins au plan de la fumure animale, laquelle peut dépendre du marché mais aussi d'élevages au sein de l'exploitation familiale (Ruf 2015b, Sanial 2020). L'agroforesterie s'intègre dans cette logique d'économie de replantation. Qu'il s'agisse de planter des anacardiés en culture pure ou en culture associée au cacaoyer, il y a utilisation du capital-arbre en substitution au capital monétaire. L'agroforesterie peut même s'interpréter comme une tentative de maintenir ou reconstituer une composante de la rente forêt (Ruf 1989).

Une neuvième caractéristique ou évolution serait moins endogène aux cycles du cacao : il s'agit du mouvement « coopératives/certification » globalement poussé par les multinationales du secteur, en accord avec l'Etat. Près de 330 000 planteurs seraient certifiés Utz, plus de 100 000 Rainforest Alliance et plus de 55 000 Fairtrade (Newsom *et al.*, 2017 pour RA ; Utz Cocoa Statistics Report 2017 ; Fairtrade International). Du fait des doubles certifications au sein des mêmes coopératives, le total des planteurs officiellement certifiés peut être estimé entre 400.000 et 450.000, quasiment la moitié des producteurs de cacao du pays. Les certifications passant par les coopératives se sont également multipliées au cours des années 2000–2010, et ce d'autant que beaucoup de coopératives se sont créées pour capter la rente de

certification. Au total, à la fin des années 2010, un planteur de cacao a probablement une chance sur deux d'être adhérent à une coopérative et avoir une plantation certifiée d'un label dit « cacao durable » ou « commerce équitable ». En termes politiques, il s'agit a priori d'un grand tournant pour le planteur de cacao, puisque la vulgarisation publique laisse une place dominante à la vulgarisation privée. La première n'a jamais vraiment convaincu dans le cacao (De la Vaissière 1982). Qu'apporte la seconde véhiculée par les acheteurs de cacao, exportateurs, coopératives, traitants ?

Sur le plan technique, l'efficacité de la vulgarisation agricole guidée par les multinationales n'a rien démontré en termes de gains de revenu et de durabilité. Sauf exception des deux ou trois coopératives certifiées « cacao bio », le binôme coopérative/certification n'a aucun impact sur les revenus des planteurs (Rusman *et al.* 2018).

Sur le plan social et sur le plan environnemental, la notion de durabilité reste également douteuse. Ce mouvement essentiellement généré par une alliance des multinationales et d'ONG internationales s'appuie sur des coopératives dans lesquelles les planteurs n'ont guère confiance (Ruf *et al.* 2019).

Les planteurs ont donc bien raison de diversifier leurs cultures et activités à leurs propres initiatives. En même temps, il serait vain de leur reprocher de lancer de nouveaux cycles de cacao par infiltration dans les forêts classées puisque rien n'a vraiment été fait pour les en dissuader. L'Etat, l'industrie et les agences de

certification communiquent sur le cacao « zéro-déforestation » ou « ami de la forêt » tandis que l'environnement du planteur de cacao de Côte d'Ivoire accroît sa probabilité de se trouver en forêt classée (Mightyearth 2018, 2019).

Ainsi, les caractéristiques des planteurs de cacao évoluent rapidement et les travaux de recherche apportent déjà beaucoup de connaissances sur ces évolutions, notamment sur le mythe du cacao « zéro-déforestation ». Néanmoins, les questions restent multiples. Par exemple, lors de réunions internationales, les discours se répètent sur le vieillissement des planteurs de cacao et le désintérêt des jeunes envers la cacaoculture (Fountain 2013, 2015 ; 2018 ; ICCO 2014). Même une variable aussi simple fait débat (Ruf 2014, Laven *et al.* 2017, Bymolt *et al.* 2018). Un éventuel désintérêt des jeunes envers le cacao serait cohérent avec l'appauvrissement des planteurs mais devrait aussi impliquer une stagnation et un déclin de la production. Par exemple, en République Dominicaine, l'avancement en âge des planteurs est effectivement critique, de l'ordre de 60 ans, et correspond bien à un désintérêt des jeunes trouvant de meilleures opportunités en ville et à une stagnation de la production (Emery 2019). En Côte d'Ivoire, s'il y avait un vieillissement des planteurs à l'échelle nationale, comment expliquer le doublement de la production nationale entre 1996 et 2016 ?

Le planteur de cacao s'occupe de bien d'autres choses que du seul cacao (Uribeleitz et Ruf 2015 ; Ingram *et al.* 2016, Laven *et al.*, 2017) mais où en est vraiment le degré de diversification ? Avec quelle force de travail ? S'ils peuvent diversifier, pourquoi les planteurs resteraient-ils dans la pauvreté,

dépendants du cacao ? Comment évolue l'arbitrage entre investissement dans le cacao, diversification agricole et non agricole ?

Une autre question de fond, celle du changement de génération semble encore peu étudiée, ni quantitativement (proportions des différentes générations) ni qualitativement (qui hérite, quels intérêts en présence ?). Le processus de déplacement des deux générations de planteurs d'une région à l'autre mérite également plus d'attention. Par exemple, dans les années 1970-1980, les chercheurs identifient un pourcentage de « cumulateurs », (planteurs possédant des cacaoyères dans plusieurs régions), supérieur à 20 % (Léna 1979, Ruf 1988). Dans les années 2000, ce phénomène n'est pas retrouvé (Freud *et al.* 2001). Qu'en est-il dans les années 2010-2020 ? Celui qui s'affiche comme « planteur » est-il bien le propriétaire ou le décisionnaire ? Ne gère-t-il qu'une seule exploitation ? Quelles conséquences sur le statut de l'exploitation et son fonctionnement ?

Cette étude a donc pour objectif d'actualiser les connaissances sur les planteurs de cacao en Côte d'Ivoire et en même temps, de résoudre quelques paradoxes apparents : entre désintérêt supposé des jeunes envers le cacao et record de production nationale ; entre migrations depuis les zones de savane et déficit en main-d'œuvre dans les cacaoyères ; entre augmentation des intrants chimiques et en même temps innovations se rapprochant d'une transition écologique. Il s'agit de contribuer

aux mesures, aux indicateurs de superficie, de main-d'œuvre, de consommation d'intrants, etc, mais aussi de mieux comprendre le changement démographique et générationnel, technique et économique, social et anthropologique, traversant ces « exploitations familiales » au cours de ces dernières décennies, associé au déroulement des cycles du cacao et aux chocs extérieurs.

L'hypothèse majeure du présent papier est celle d'un double mouvement au cours des décennies 2000-2010.

D'un côté, les « lois » de l'économie de plantation se prolongent : que les risques augmentent ou pas, les migrants continuent de construire leur patrimoine en défrichant les forêts, désormais principalement les forêts classées. La structure de la population de planteurs continue d'évoluer en faveur des migrants, notamment d'origine étrangère. L'idée de reproduction de l'économie de plantation et du profil de planteur migrant défricheur dominerait.

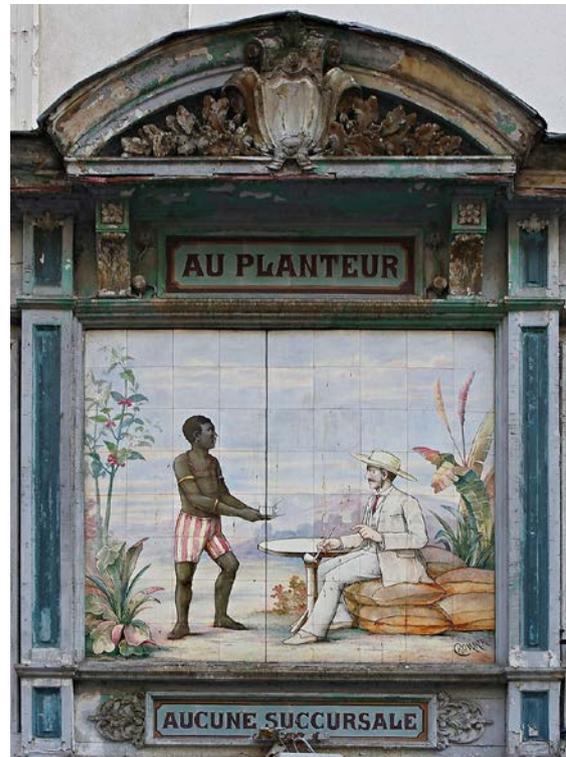
D'un autre côté, sur l'ensemble de la zone cacaoyère, l'hypothèse est plutôt celle d'un changement rapide des profils des planteurs de cacao au cours des décennies 2000 et 2010 : une diminution de la superficie moyenne de l'exploitation, une réduction de la main-d'œuvre, une augmentation des intrants et des charges, une tendance à la diversification agricole et non agricole, et un déclin des rendements en cacao, néanmoins combattus par de multiples innovations villageoises.

**Photo 1.1** Changement de générations



Sur le plan social, on passe donc à la deuxième ou troisième génération de planteurs. Chez les migrants de tradition matrilineaire, l'héritage des neveux disparaît au profit de celui des fils. Chez les autochtones, la nouvelle génération lutte pour sa survie dans le monde des planteurs face à l'emprise croissante des migrants et fils de migrants.

**Photo 1.2** Hommage parisien au planteur (de cacao ou de café) face à l'acheteur plus qu'au consommateur



*© Photo de Gabriel Metz*

En hypothèse corollaire, ce changement social fait partie intégrale du modèle des cycles du cacao, de la croissance démographique et du changement de génération, dans un contexte d'affaiblissement des pays producteurs. Avant d'aborder les méthodes et les résultats, nous rappelons donc les « lois » et le modèle des cycles du cacao, utilisé comme cadre d'analyse des évolutions.

## **2. Cadre théorique : modèle des cycles du cacao et transitions**

---

### **2.1. Le modèle**

---

Dans une large mesure, ces « 9 aspects » de l'économie cacaoyère ivoirienne et de l'évolution du profil des planteurs peuvent s'interpréter par un modèle quasi universel des cycles du cacao (Ruf 1995, 2004). A partir d'une information et sous réserve que du travail se libère dans une région voisine d'une zone forestière, les flux de migration s'orientent vers la forêt et sa promesse de vie meilleure par le cacao. C'est le temps de la rencontre des migrants, en nombre croissant, avec des autochtones en faible nombre, à faible densité de population. Il se joue alors la rencontre entre « terre-forêt » des autochtones et travail des migrants, correspondant à la phase de boom, associé à une déforestation massive. Le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire des années 1970 dans la région de Soubré puis de San Pedro dans les années 1980 illustre ce processus à merveille : le boom des plantations créées après forêt est corrélé à 90 % au rythme d'arrivée des migrants (Fig. 2.1, Photo 2.1).

Figure 2.1 Arrivée des immigrants et rythme des plantations annuelles dans la région de San Pedro

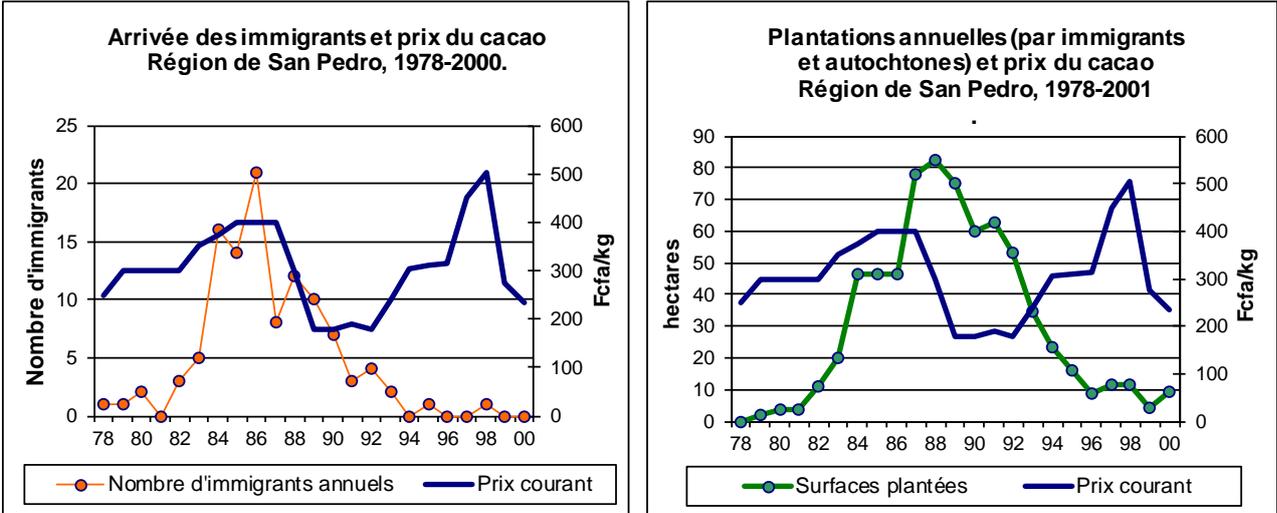


Photo 2.1 Paysage cacaoyer dans la région de San Pedro dans les années 2000



Puis viennent les difficultés, tant techniques que sociales, liées à la déforestation (dont les effets sont amplifiés par des systèmes proches de la monoculture), au changement écologique en général, à la conjonction du vieillissement du planteur et de sa plantation, aux effets de la monoculture et aux contradictions sociales autour de la terre et du foncier, correspondant à une phase de récession locale. Les baisses de rendement, de revenus, tant en cacao qu'en cultures vivrières, contribuent à engendrer un nouveau cycle du cacao dans la région forestière voisine. Le processus fonctionne dans cette région de San Pedro. A partir de 2000, une grande partie des planteurs établis au début des années 1980 cherchent de « nouvelles forêts », à proximité, vers Sassandra ou plus loin vers le Cavally et Goin Dédé.

Cet exemple dans la région de San Pedro ne fait qu'illustrer un processus universel (Fig. 2.2).

Le système « migration/déforestation/plantation » se répète ainsi de cycle en cycle jusqu'à consommer la forêt d'une région, d'un pays, d'un continent. Les migrations amènent une déforestation massive par et pour le cacao. La Côte d'Ivoire est un des exemples les plus achevés sous l'effet de plusieurs facteurs dont 3 essentiels :

- Un réservoir de main-d'œuvre à proximité de sa zone forestière, alimentant un flux continu d'immigration depuis les savanes du pays et les pays voisins, principalement le Burkina Faso, apportant le travail nécessaire pour convertir la rente forêt en rente cacao.
- Des politiques publiques délibérées en faveur de l'immigration, d'ouverture des forêts à l'appétit des migrants. Par comparaison, la politique camerounaise longtemps plus favorable aux autochtones du Sud a freiné la cacaoculture de ce pays (Leplaideur et Ruf 1981, Ruf 1985, Losch 1995). Mais en Côte d'Ivoire, les politiques publiques sont elles-mêmes dépassées par l'ampleur des migrations (Schwartz 1979).<sup>3</sup>
- Les erreurs politiques ou plutôt les contradictions politiques, proches de la théorie du « *Dutch disease* » ou « malédiction des matières premières », sont presque constituantes des cycles du cacao, du pays où se concrétisent ces contradictions, et du pays voisin. Par exemple, dans les années 1970-1980, la Côte d'Ivoire bénéficie des erreurs et contradictions politiques du Ghana conduisant le pays à la récession cacaoyère et économique (« *Cocoa and chaos in Ghana* », Mykell 1989). Dans ces 2 décennies 1970 et 1980, le Ghana laisse le prix du cacao s'effondrer sous le monopole d'achat d'un *marketing board* pratiquant des prix dérisoires. C'est un exemple typique de politique publique « tuant la poule aux œufs d'or » (Bateman et al. 1990). La récession du Ghana s'explique aussi par l'expulsion des étrangers en 1970 (Addo 1974) et donc des Burkinabé (voltaïques à l'époque), lesquels constituaient la base de la force de travail dans le boom cacao du pays (Rouch 1956). Cette force de

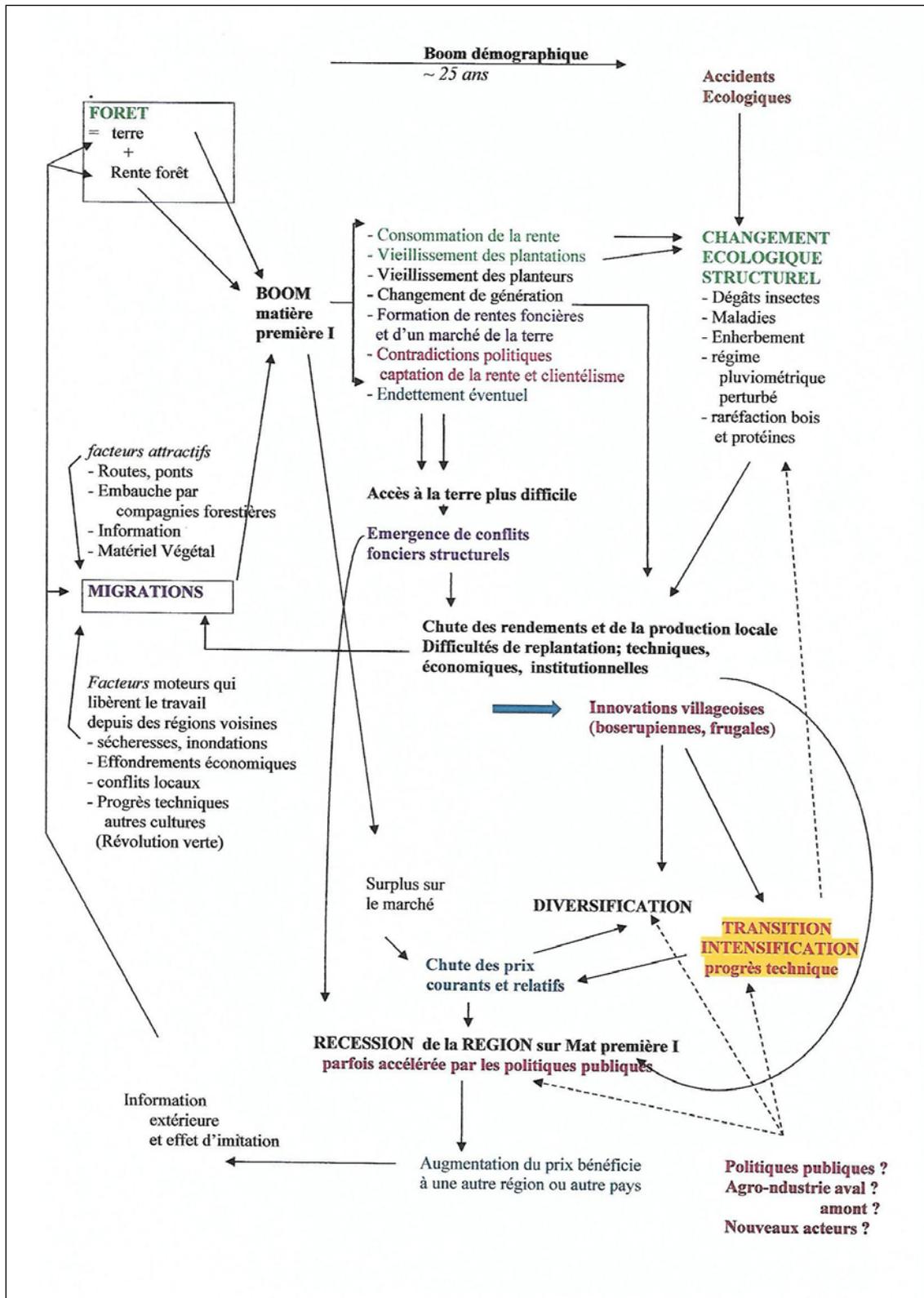
---

<sup>3</sup> Alfred Schwartz, un des premiers géographes à étudier le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, couvert de forêt tropicale au début des années 1970, en témoigne : au plus haut niveau du gouvernement de l'époque, il n'y avait pas la conscience de la magnitude des migrations et des défrichements.

travail s'est alors réorientée vers la Côte d'Ivoire, contribuant massivement au boom cacao de la Côte d'Ivoire. La politique cacaoyère pro-immigration de la Côte d'Ivoire a donc été nettement facilitée par les contradictions politiques du Ghana à la fin de son cycle du cacao des années 1970-1980 (Ruf 1985, 2009).

Cette histoire du cacao dans le triangle Burkina Faso - Ghana - Côte d'Ivoire produit la situation actuelle : le planteur de cacao de Côte d'Ivoire a peu ou prou une chance sur deux d'être d'origine burkinabé.

Figure 2.2 Modèle des cycles du cacao



Sources : Ruf 1995, 2018.

---

## 2.2. Reproduction du modèle aux dépens des dernières forêts du pays

---

En Côte d'Ivoire (et au Ghana), le processus de déforestation par le cacao suit longtemps un gradient Est-Ouest. Le premier objectif des migrants est d'accéder à des forêts (Fig. 2.3). La recherche d'un gradient climatique plus favorable vers l'Ouest a pu également jouer (Fig. 2.4, Brou 2005), notamment après les sévères feux de plantations et forêts de 1983, mais ce mouvement Est-Ouest relève surtout de la soif de forêt des migrants et du double avantage qu'elle présente : de la terre disponible, le cacaoyer planté permettant de marquer un droit d'usage et de propriété, un début de « rente foncière » et une « rente forêt » permettant une croissance facile et précoce des cacaoyers, générant des revenus rapidement.

**Photo 2.2 Le cacao sortant en abondance des forêts classées (Forêt du Haut-Sassandra 2016)**



Cette course à la forêt reprend de plus belle pendant la décennie 2000, marquée par la crise politico-militaire, dans des régions de pluviométrie moyenne, voire médiocre, mais où se trouvaient les dernières aires protégées du pays, tels que le Parc national de la Marahoué et la forêt classée du Haut-Sassandra (Photo 2.2) (Barima *et al.* 2018, Ruf 2018)<sup>4</sup>.

Le modèle se reproduit aussi en partie par inversion des flux de migrations. Les planteurs ou leurs fils ou petit-fils retournent vers le premier village cacaoyer de la famille où la forêt secondaire s'est reconstituée à partir des plantations abandonnées par eux et par des cadres, formant de nouvelles poches de forêt comme à Oumé, recolonisées par les fils des planteurs qui avaient migré à San Pedro et Soubré (Fig. 2.3)

---

<sup>4</sup> Sur la déforestation dans les aires protégées au cours des décennies 2000-2010, voir le remarquable numéro 36-2 de *Tropicultura*, publié à la suite d'un colloque organisé en 2017 par l'université Jean Lorougnon Guede, de Daloa, rassemblant plusieurs études de cas, notamment dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire (Barima *et al.* 2018).

Figure 2.3 Schématisation de 4 grandes boucles du cacao en Côte d'Ivoire entre 1920 et 2020

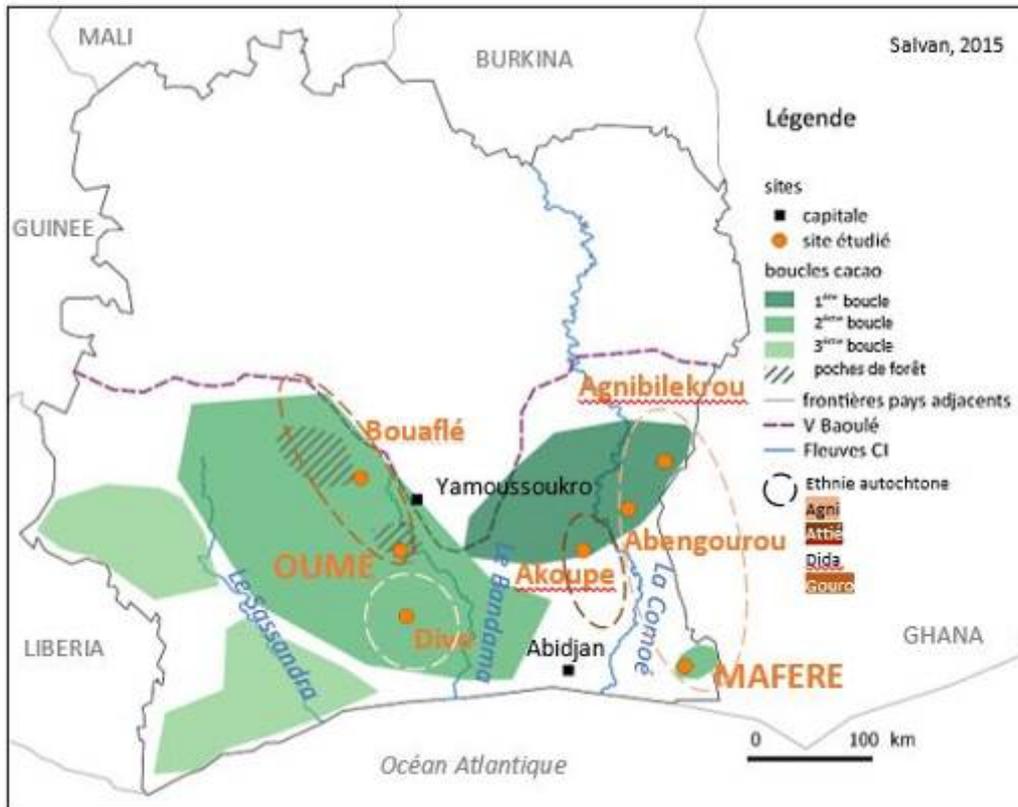
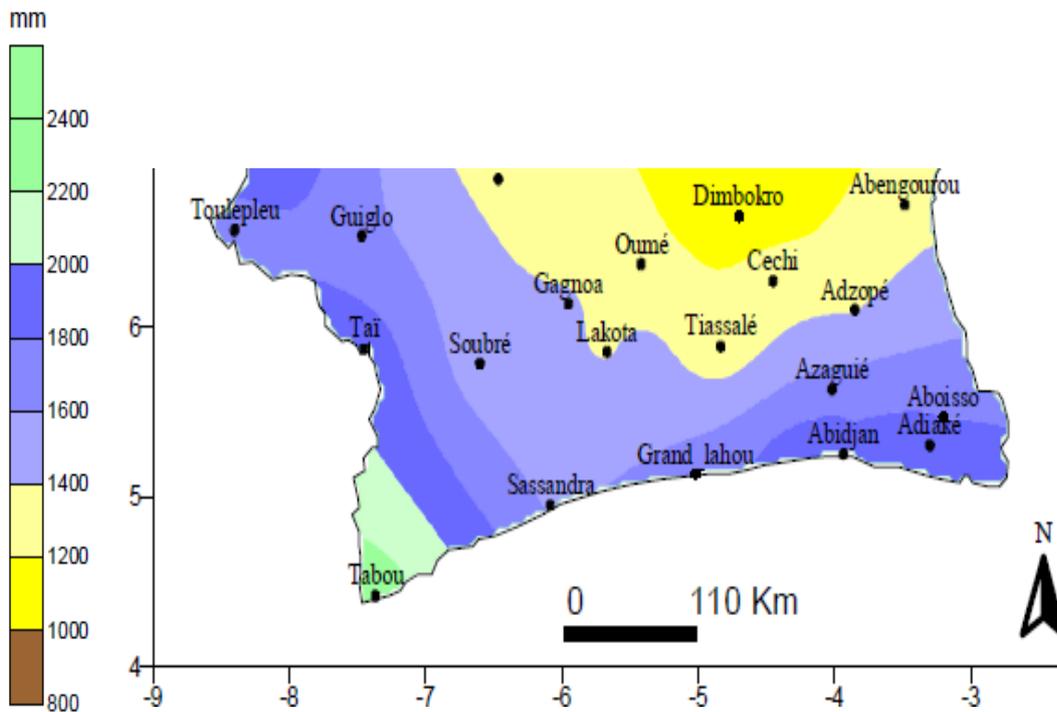


Figure 2.4 Carte de la pluviométrie annuelle en Côte d'Ivoire Moyenne 1950-1997 (Brou 2005)



## L'hypothèse de transition/bifurcation

En même temps que se reproduit ce modèle, avec des flux continus de migration, émergent des innovations et des changements institutionnels initiés par les planteurs eux-mêmes, cherchant leurs propres moyens de résilience et de durabilité. Les innovations « diversification des cultures et des activités », si elles se mettent en place en substitution partielle ou totale de la cacaoculture, sont structurelles, inscrites dans le modèle. C'est l'exemple des prairies et de l'élevage bovin en remplacement des cacaoyères à Bahia au Brésil, de la culture du soja mécanisé dans les plaines de Guyaquil en Equateur, de l'hévéa en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Mais si les innovations, techniques et sociales, parviennent à consolider la cacaoculture, elles rentrent alors dans une forme de transition et bifurcation du modèle. Une des voies est probablement la diversification sous forme d'agroforesterie, à l'échelle de la parcelle de cacao, par exemple en favorisant le recru de certaines espèces natives de la sous-région, à la fois de la zone « post-forestière » et de savane (Sanial 2015, 2020). Le processus d'innovations a aussi commencé par des démarches propres aux planteurs quant à l'adoption des engrais chimiques, amorcée bien avant l'intervention de l'industrie du chocolat, puis biologiques comme la fiente de poulet, et plus récemment les téguments de fèves (Ruf 2016). On va également retrouver les innovations institutionnelles entre planteurs, telles que le contrat de planter-partager, jouant leur rôle dans une meilleure allocation des ressources en terre et en travail au sein de l'agriculture familiale (Colin et Ruf 2011, Colin 2017).

Ces processus d'innovations techniques et sociales des planteurs de cacao sont-ils en mesure de créer des ruptures, bifurcations, transitions par rapport à ce modèle annonçant une forme de récession cacaoyère inévitable ? La logique est en partie « boserupienne » : faute de forêt, les planteurs villageois sont « boserupiens » au sens où ils n'ont d'autre choix que d'inventer des méthodes de plantation et de conduite des cacaoyères sans défrichement préalable de forêt. Mais encore faut-il que les avantages du cacao tels que la facilité de commercialisation supplantent ceux d'alternatives éventuelles pour au moins une partie de la population de planteurs. Avec quelles connaissances, quelles ressources en terre, travail et capital, les planteurs innoveront-ils et vont-ils innover dans les années 2010-2020 ?

---

### **2.3. Le dualisme autochtones/migrants**

---

Une des dimensions sociales clés d'un boom cacao est la rencontre entre les migrants et les autochtones et leur jeu de négociation entre autochtones supposés contrôler la terre et immigrants apporteurs de main-d'oeuvre.

### 2.3.1. Planteurs et villages autochtones

Un village autochtone sans arrivée de migrants ne peut pas générer un boom cacao. La croissance démographique est limitée à 2 ou 3 % par an et les autochtones sont, avant l'adoption du cacao, déjà mobilisés par d'autres cultures. Nous avons choisi une de nos premières cartes de terroir, celle du village de Zahibohio, au Nord de Gagnoa, établie au début des années 1980 (Fig. 2.4). Les familles sont à 80 % autochtones (Bété) et à 20 % « diulaburkinabé », tous des migrants relativement anciens, ayant acquis une ou deux parcelles après avoir travaillé plusieurs années comme métayer-abusa chez un autochtone. La croissance démographique est d'autant plus lente que les jeunes autochtones partent à la ville. La progression du cacao est donc lente, d'autant que la principale culture est alors le café, mobilisant encore la plus grande part du travail disponible. Le planteur de cacao est d'abord planteur de café (2 ha en moyenne), possède tout juste un hectare de cacaoyers (généralement sous ombrage d'arbres de la forêt naturelle) et dispose encore de plusieurs hectares de jachères qui lui permettent de cultiver un hectare de riz pluvial en rotation sur 6-7 ans de jachères arbustives, le tout sans aucun intrant, ni sur cacao, ni sur café, ni sur le riz. C'est un système de production équilibré. Lorsque la cacaoyère vieillit, elle peut être abandonnée pour laisser un recru forestier se reconstituer. C'est le principe de culture itinérante également appliqué à une culture dite pérenne, un système durable et reproductible tant que la densité de population reste relativement faible, soit en dessous de 40 habitants/km<sup>2</sup>, ce qui donne près de 10 ha de terres par famille de 7 personnes, 3-4 ha de plantations et 6-7 ha de jachères où tourne annuellement 1 ha de riz pluvial. Le système est reproductible mais la Côte d'Ivoire serait restée à 200 000 tonnes de cacao.

### 2.3.2. Invitation des politiques publiques dans la rencontre autochtones/migrants

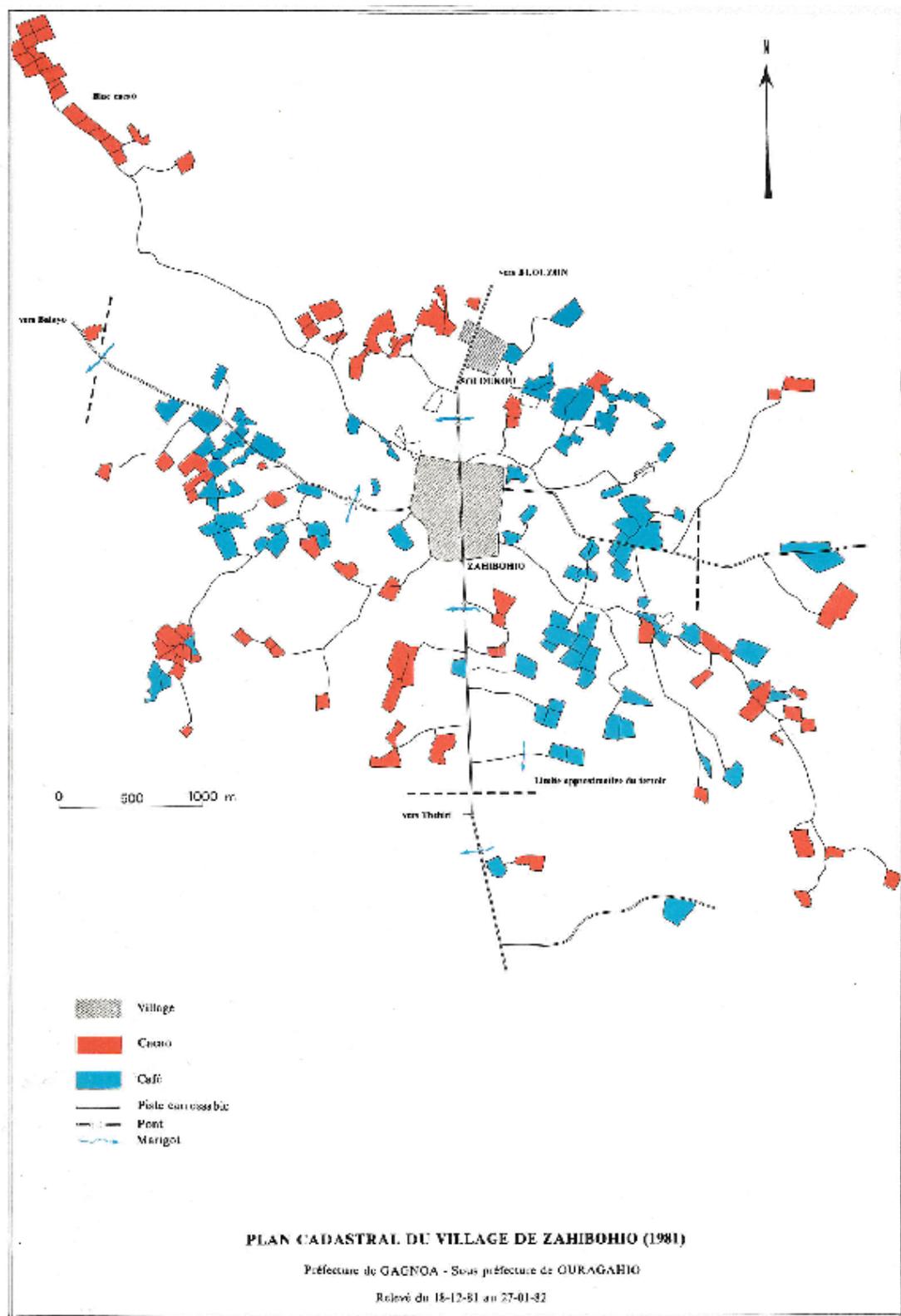
Cette carte de Zahibohio permet d'évoquer un avatar des politiques de développement des années 1980, celle des « blocs cacao » financés par la Banque mondiale. Dans le cadre d'une politique cacaoyère, la Banque mondiale finançait le défrichement mécanisé de blocs de 200 ha de forêt dans des villages autochtones, à raison de 2 ha par famille (voir le début de ce processus au Nord-Ouest de la figure 2.5). Le projet est mis en œuvre par la SATMACI, la société d'assistance technique principalement dévolue au café et cacao, avec du matériel végétal fourni par les structures de recherche, à l'époque l'IRCC. A l'échelle de la Côte d'Ivoire, une vingtaine de blocs, de l'ordre de 4 000 ha de forêt tropicale, ont ainsi été défrichés mécaniquement avec des financements émanant de bailleurs de fonds internationaux. Rétrospectivement, on comprend que ce type de projet ait été rapidement effacé des mémoires. Et pourtant, il est très intéressant sur le plan de l'histoire du développement cacaoyer. Pour obtenir des blocs de forêt de 200 ha, il fallait négocier avec les villages autochtones, lesquels tentaient logiquement de se réserver et de distribuer les parcelles défrichées et desservies par des pistes. Les allochtones et allogènes étaient autant que possible laissés de côté. Mais, quelques années plus tard, une des premières évaluations du projet sonne l'alarme. Les taux de survie des plants et les rendements cacao sont

catastrophiques. Le matériel végétal hybride est remis en question<sup>5</sup>. En fait, la principale explication est que les autochtones n'ont ni la force de travail familiale suffisante ni les moyens de recruter une main-d'œuvre extérieure, surtout sur des parcelles à distance du village. Elles étaient donc négligées. De fait, au bout de quelques années, toutes ces parcelles du bloc sont vendues aux migrants, principalement aux Burkinabés. A supposer que l'action ait eu comme objectif partiel de soutenir quelque peu les autochtones, cette composante de la politique publique n'a été qu'une parenthèse dans une dynamique de l'histoire déjà écrite par les migrants.

---

5 Un expert IRCC est appelé d'urgence. Finalement, il parvient à lever le doute sur le matériel végétal mais l'IRCC découvrira un peu plus tard que le matériel est beaucoup moins hybride qu'il ne le croyait du fait d'un taux d'auto-fécondation des arbres sous-estimé.

Fig. 2.5 Carte des plantations de Zahibohio en 1981



Sources : Ruf 1988, Tome III.

### 2.3.3. Planteurs et « campements » de migrants

Selon la sémantique adoptée dans la majorité des écrits sur l'économie de plantation ivoirienne, les villages créés par les migrants sont nommés « campements ». Cela reflète en partie l'histoire du peuplement puisqu'en effet, les migrants créaient souvent leurs propres campements, individuels, sur leurs plantations mais le nom est resté, même si de nombreux « campements » sont aujourd'hui beaucoup plus peuplés que certains « villages ».

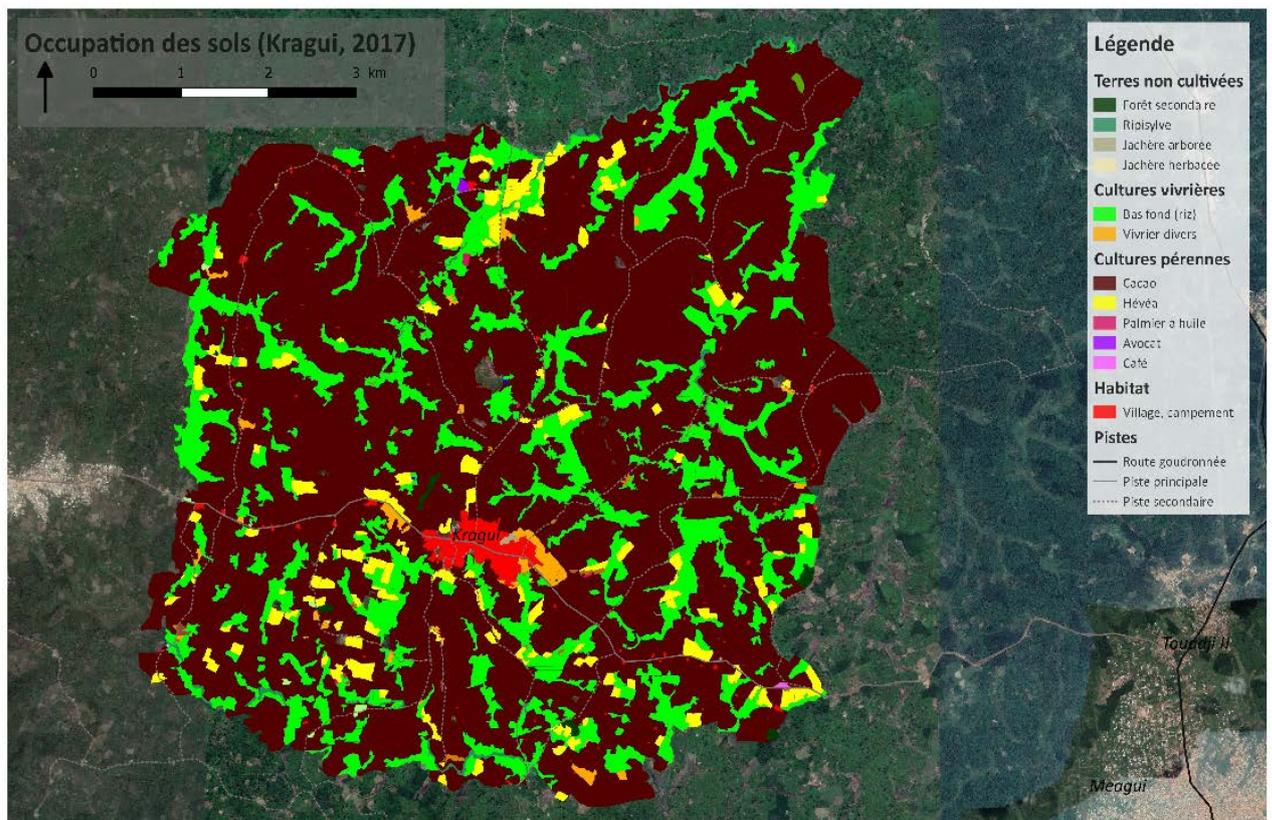
Les migrations amènent des croissances de population de 20 % par an pendant plusieurs années qui finissent par occuper l'ensemble d'un terroir. La carte du « campement/village » de Kragui, au Sud-Ouest de Soubré, établie par Elsa Sanial en 2017, montre la densité d'occupation des sols après 40 ans de migration. Il n'y a pratiquement plus de jachère. Il n'y a pas d'autochtones. C'est bien un « campement de migrants », de Baoulés, Burkinabés, Maliens. Le cacao occupe la majeure partie des sols et les cultures vivrières sont reléguées vers les bas-fonds, principalement valorisés par le riz. Cette mise en valeur des bas-fonds auxquels ne s'intéressaient pas la première génération de migrants, du moins les Baoulés, représentent un changement historique pour le « planteur de cacao » sur lequel nous reviendrons (voir section 7.7). L'hévéa émerge comme culture de diversification, encore relativement timidement en 2017. A ce niveau de saturation foncière, Elsa Sanial (2019) montre que le commerce est la deuxième activité des ménages (principalement par les épouses), mais quand même très loin derrière le cacao : 163 ménages vivent du cacao, 43 ménages complètent avec des activités de commerce et 13 ménages ont des hévéas. Les revenus des ménages restent donc très dépendants du cacao mais ont connu l'apogée de leur cycle dans les années 1990 (Sanial 2019). Ils n'ont plus beaucoup de marge de manœuvre au moment où la maladie du *swollen shoot* les atteint. Même très attachés au cacao, au tournant des années 2018-2020, et malgré le prix bas du caoutchouc, les planteurs relancent la conversion des cacaoyères infestées en plantations d'hévéas.

Ainsi, ce sont bien ces « campements de migrants » qui ont généré la puissance du boom cacao de la Côte d'Ivoire et qui peuvent potentiellement entraîner le pays dans une récession cacaoyère si, après leur apogée, ils innovent plus hors cacao que dans le cacao, et s'ils ne sont plus relayés par de nouveaux campements dans de nouveaux fronts pionniers.

Photo 2.3 Paysage de cacaoyères en front pionnier



Figure 2.7 Carte d'occupation des sols de Kragui  
(Sources : Elsa Sanial 2019, p 219).



### 3. Méthodes et plan de l'étude

Quelles que soient les méthodes d'enquêtes, elles doivent toutes tenir compte de l'effet dominant et structurant des migrations cacaoyères. La question de la méthode ramène inévitablement à l'histoire. Au couplage cacao/déforestation s'intègre le processus de migrations massives qui bouleversent et transforment les sociétés, en particulier dans un pays premier producteur mondial dont la zone forestière accueille des millions de personnes. Cette structuration se retrouve dans la sémantique ivoirienne adoptée dans de nombreux travaux de recherche, classant empiriquement les populations de planteurs en « autochtones », « allochtones », et « allogènes ». Les premiers sont supposés être natifs de la région et se réclament d'un droit sur la terre. Les allochtones et allogènes sont supposés être des migrants ou plutôt des immigrants, quittant leurs villages d'origine, souvent en zone de savane, dans l'espoir d'une meilleure vie grâce au cacao. Les allochtones sont supposés natifs de la Côte d'Ivoire (au centre du pays, comme les Baoulé, la principale composante de ces allochtones, ou au Nord, comme les Sénoufo), tandis que les migrants d'origine étrangère sont nommés « allogènes ». Les planteurs d'origine burkinabé forment la principale composante « allogène ». Au fil des années, cette trilogie se complexifie avec les changements de génération. Le fils ou petit-fils d'un immigrant burkinabé n'est plus un immigrant mais peut rester un « allogène » aux yeux d'une partie de la population dite autochtone et allochtone. Les fils d'autochtones qui ont cédé toute leur forêt aux immigrants peuvent de retrouver dans un quasi-statut « d'allochtone » devant négocier un accès à la terre. Les démarches d'enquêtes se complexifient alors dans une « économie de plantation » développant ses propres contradictions, sociales mais surtout politiques.

Depuis les années 1990, plusieurs événements majeurs modifient profondément le contexte des enquêtes dans le milieu rural ivoirien. Quelle que soit leur nécessité, le multipartisme et les enjeux électoraux, puis la notion « d'ivoirité », voire la libéralisation du secteur cacao (Losch *et al.*, 2003) ont pour effet d'instrumentaliser des conflits locaux entre communautés. Quelle que soit la volonté de paix du monde rural, les troubles sociaux et la crise politico-militaire de la décennie 2000 laisse des cicatrices. Quel que soit son intérêt à assurer son approvisionnement en fèves de cacao, l'arrivée du secteur privé et sa promotion d'un système de certification de plantations à travers des coopératives exacerbent un contrôle de l'information délivrée par enquêtes. Au fil des années, quel que soit leur niveau d'éducation, les planteurs de base sont devenus beaucoup plus méfiants face aux questions. L'interprétation des données demande de plus en plus de prudence.

La question « Qui sont les planteurs de cacao ? » suppose aussi une combinaison d'approches qualitatives et quantitatives. D'un côté, nous avons besoin d'échantillons assez larges pour espérer une bonne représentativité chez le premier producteur mondial balayé par de multiples vagues de migrations. Il s'agit de mesurer les caractéristiques des exploitations et d'évaluer l'ampleur de différents changements. D'un autre côté, appréhender ce qu'est véritablement un planteur de cacao demande des entretiens

détaillés et des biographies qui prennent du temps et ne peuvent se déployer que sur la base d'échantillons restreints.

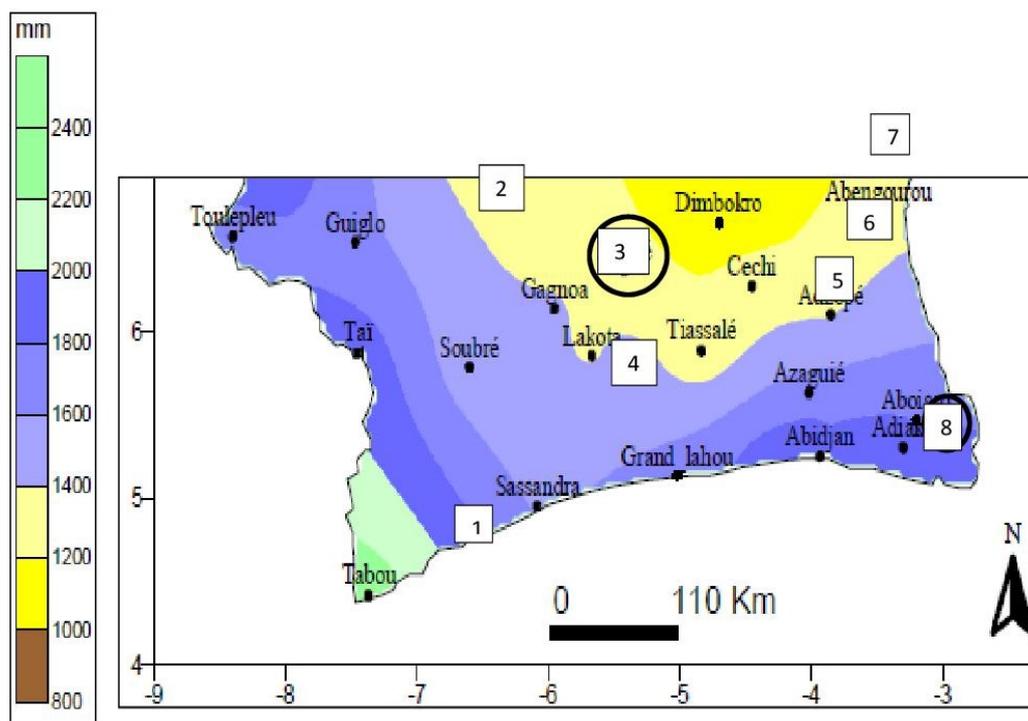
Dans la pratique, une enquête auprès de 1 000 ou 2 000 exploitations n'est pas garante de représentativité et de mesures. Outre les difficultés d'échantillonnage, les diverses pressions sur les planteurs, la complexité croissante de l'exploitation cacaoyère induite par les changements de génération introduisent des biais dans les résultats. Le grand nombre d'enquêtes permet parfois de repérer des dynamiques sans être certain d'en mesurer l'ampleur. Par exemple, un fils de planteur décédé peut se présenter comme le planteur et chef d'exploitation alors qu'il n'est que le gestionnaire provisoire nommé par la famille. Par exemple, les planteurs reconnaissent difficilement la mise en gage d'une plantation ; le phénomène a toutes les chances d'être minoré par une enquête « quantitative ». Par exemple, les planteurs minorent leur usage d'herbicides, en principe interdit par les programmes de certification, et l'enquête portant explicitement sur la certification va sous-estimer leur niveau d'adoption. Par exemple, certains planteurs ne vont pas déclarer leur nouvelle plantation d'hévéas car les autochtones se sont longtemps opposés à laisser les immigrants convertir leurs vieilles cacaoyères en hévéas (Ruf 2013). En revanche, une minutieuse carte de terroir concernant 200 exploitations permet de mesurer précisément les surfaces en hévéas à l'échelle du terroir et des exploitations (Sanial 2020). Mais à quelques kilomètres de distance, deux villages peuvent avoir des taux d'adoption diamétralement opposés. La frontière entre quantitatif et qualitatif reste fragile.

Comme illustré *de facto* plus haut par la section « cadre d'analyse », la méthodologie consiste donc à procéder à plusieurs enquêtes dans la longue durée et sur différents espaces et échantillonnages. Dans tous les cas, la méthode d'échantillonnage se base sur l'histoire de l'économie de plantation familiale, prenant au hasard des villages et des campements répartis sur l'ensemble de la zone cacaoyère. Le terme « campements » reprend la sémantique tirée de l'histoire du cacao en Côte d'Ivoire : au début des vagues de migrations, les autochtones ont tendance à installer les premiers immigrants à distance de leurs villages, au cœur des forêts, lesquels créent leurs campements : une erreur stratégique pour les autochtones qui perdaient le contrôle de l'expansion des plantations et du peuplement. Les campements sont donc souvent devenus plus gros que les villages dont ils sont censés dépendre. Mais le processus de migration continue et de nombreux petits campements se créent ou subsistent, tout en étant difficiles d'accès. Les contraintes de temps et de budget amènent souvent à les ignorer. De fait, il faut consacrer du temps à chaque zone pour les repérer et les inclure dans chaque site d'enquête. Un site est donc normalement composé d'un village, de gros et petits campements. Parfois, le village d'accueil, à savoir le village autochtone, est tellement marginalisé et éloigné des campements qu'il disparaît du site d'étude. Ou inversement, si le site part d'un village autochtone, les campements éloignés de ce village ne sont pas tous pris en compte, même s'ils ont reçu la forêt dudit village. Le nombre d'exploitations enquêtées varie de 15 à 90 selon les sites et les périodes d'enquêtes.

En d'autres termes, cette méthode de sélection par « cluster » n'échappe donc pas à des « effets villages » et ne garantit pas de représentativité « parfaite » (qui, bien sûr, n'existe jamais), ni à l'échelle du site ni strictement au plan national, mais permet de réduire les coûts et de revenir plus facilement pour actualiser les données quelques mois ou années plus tard. Cette méthode facilite aussi l'analyse des variables à l'échelon de la petite région.

Le cœur des données collectées en 2015–2016 mobilisées dans ce document est constitué de 300 planteurs répartis sur 8 sites (Fig. 3.1). Cet échantillon de 300 planteurs avait pour objectif de caractériser les exploitations en 2015–2016. Pour améliorer l'analyse des innovations et des changements dans l'exploitation, notamment sur les cultures vivrières, véritable révélateur des changements structurels de l'économie de plantation ivoirienne, deux enquêtes spécifiques sur l'adoption de l'igname kokoassié et sur l'adoption (spectaculaire) du riz de bas-fonds ont été conduites en 2017, respectivement sur 120 et 250 exploitations.

**Figure 3.1 Localisation des 8 sites étudiés dans l'enquête principale de 2015**



	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Nb planteurs	91	38	61	13	13	20	14	50	300

Après le cadre d'analyse proposé en section 2, et après cette section 3 de méthodes, les différentes enquêtes constituent la trame du document. A chaque section correspond un ensemble de données collectées pour répondre à la question globale « Qui sont les planteurs de cacao ? » et à quelques-unes des questions plus spécifiques posées en introduction.

La section 4 s'adresse au mythe du vieillissement des planteurs. Nous mobilisons ici un ensemble de données s'étalant sur 30-35 ans, de 1981 à 2018, dans différents sites (Gagnoa, Soubré, Taï, avec des échantillons de 100 à 400 planteurs) pour analyser l'évolution de l'âge des planteurs et plus largement la structure d'âge dans les familles. On va montrer son lien intrinsèque au déroulement des cycles du cacao.

La section 5 reprend brièvement les résultats d'une enquête de l'auteur en 2001 pour le compte de la société Dreyfus, caractérisant les exploitations, mettant déjà en évidence une contrainte de main-d'œuvre pour une part des 450 exploitations étudiées. Cette enquête permet de mieux appréhender les évolutions au cours des décennies 2000 et 2010.

Les sections 6 et 7 donnent les résultats des enquêtes conduites par les auteurs sur les années 2015-2016 puis 2017.

La section 6 présente les 8 sites et les observations qualitatives les plus importantes tirées des enquêtes et des visites de plantations pour un tiers des 300 planteurs enquêtés (Fig. 3.1)

La section 7 combine la construction d'indicateurs de base pour caractériser l'évolution de ces 300 exploitations cacaoyères au cours des années 2010, prenant en compte la diversité des origines des planteurs dans chacun des sites. Le sous-échantillon de Bouaflé n'a pas d'autochtones car nous sommes partis des campements limitrophes du parc de la Marahoué, bases des infiltrations dans le parc. C'est le seul site en bordure d'aire dite protégée mais largement défrichée et convertie en cacaoyère en moins de 10 ans.

Deux sites, Oumé et Maféré, sont quelque peu sur-représentés en nombre d'exploitations parce que nous avons identifié des mouvements d'immigration ou de retour de jeunes inattendus et avons également procédé à une comparaison de ces 2 sites (Salvan 2015). Ces petites distorsions d'échantillonnage devraient avoir peu d'impact sur le bilan supposé représenter une dynamique nationale. Cette enquête va donc permettre d'approcher la différenciation selon les origines ethniques et géographiques, elles-mêmes reliées aux conditions historiques de la rencontre entre autochtones et immigrants. Au-delà des superficies des exploitations et du processus de diversification, l'enquête aborde les évolutions dans le mode d'accès à la terre et au travail. Nous allons mettre en évidence l'importance du changement de génération et une inversion partielle des flux de migrations et évaluer la diversification non-agricole, inéluctable dans une économie encore cacaoyère mais déjà post-forestière.

Les deux enquêtes « Innovation cultures vivrières » de 2017 et celle sur les changements dans les modèles alimentaires des ménages, mobilisant la mémoire des planteurs les plus âgés jusqu'en 1980 permettent de compléter l'analyse des innovations paysannes. Mais pour mieux saisir l'ampleur du changement écologique et social, de la transformation des paysages, nous utiliserons également des références et des observations faites du début des années 1980.

La section 8 revient à des approches qualitatives et des échantillons de taille variable pour introduire des pistes d'évolution des planteurs de cacao et de leurs exploitations en 2019, évolutions pas suffisamment visibles en 2015 et dans l'enquête de 2015 : la progression du changement climatique et de ses effets, la stratégie autochtone de deuxième génération pour récupérer quelques terres et les revendre, l'explosion de l'orpaillage et ses conséquences, la tension sur le marché du travail, le boom de l'anacarde et les relations entre ce boom, les planteurs de cacao et leur environnement post-forestier.

Mais la première étape de l'analyse approche le planteur à travers son âge et le déroulement d'un cycle de cacao, impliquant de mobiliser des résultats d'enquête sur au moins une génération.

## **4. Mythe du vieillissement des planteurs et paradoxe du cycle du cacao**

Les planteurs de cacao seraient vieux, âgés en moyenne de 50 ans en Afrique de l'Ouest, pour une espérance de vie de 60 ans, ce qui mettrait la cacaoculture en danger (Cocoa Barometer 2012, ICCO 2014). Comme évoqué en introduction, les « vieux » seraient donc si extraordinairement efficaces qu'ils pourraient porter la production de Côte d'Ivoire à 2 millions de tonnes ? En fait, les discours sur le vieillissement des planteurs, très anciens et récurrents, ne reflètent que la moitié de la réalité. Ils s'expliquent en partie par un manque d'analyse des cycles du cacao, liés aux cycles familiaux.

---

### **4.1 1980. Les déséquilibres démographiques en phase pionnière : vieux autochtones, jeunes immigrants**

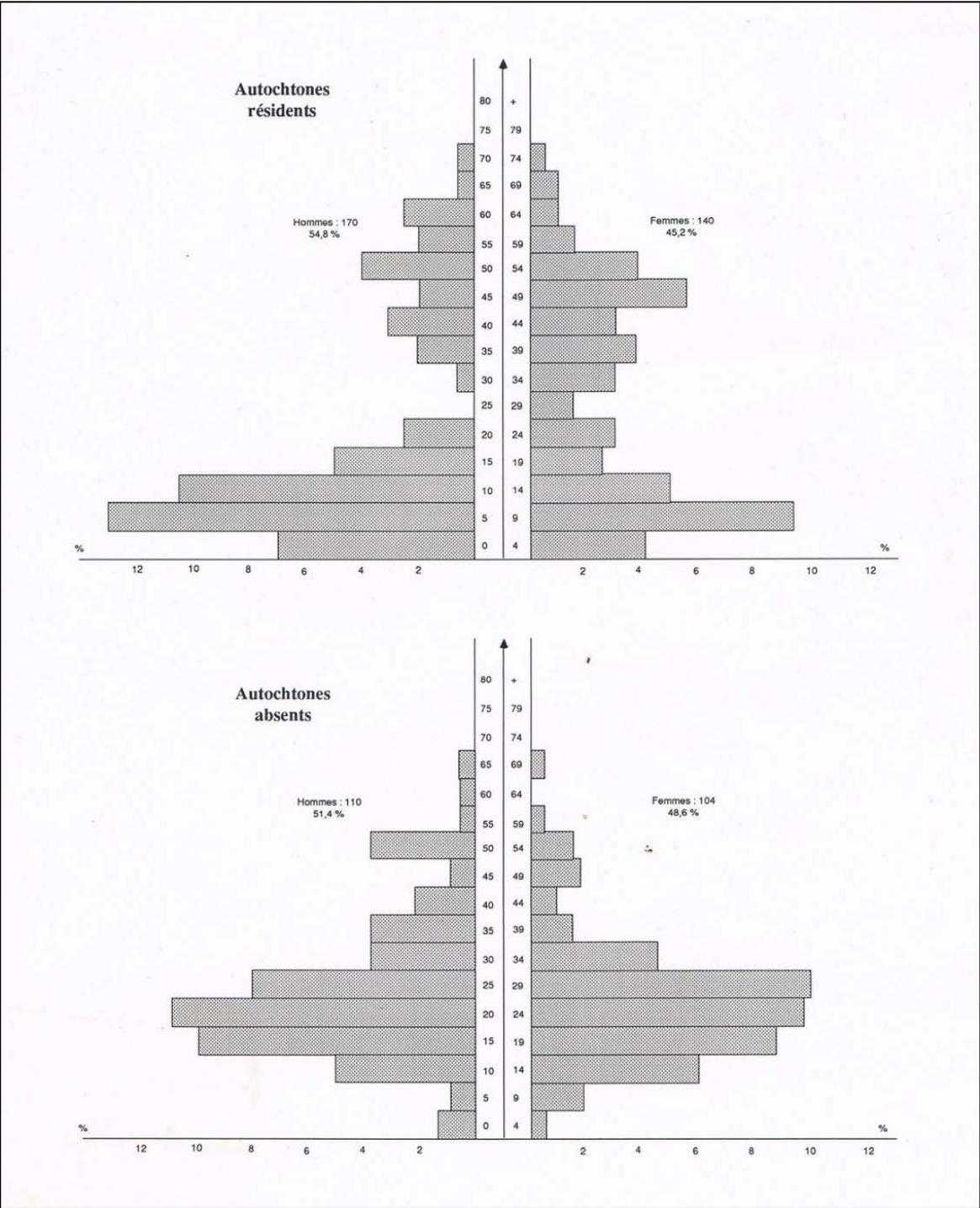
---

Dans les années 1980, le directeur général de la SATMACI (Société d'assistance technique à la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire) exprimait déjà la plainte « mes planteurs sont vieux ». Pour partie, il avait raison s'il s'en tenait aux villages autochtones où, pour de multiples raisons, la majorité des agents de vulgarisation étaient affectés. De fait, les jeunes autochtones se désintéressaient du cacao et préféraient tenter leur chance en ville. Les pyramides des âges des résidents autochtones de l'époque prouvent une véritable

saignée parmi les 15 à 45 ans (Fig. 4.1). Mais, pour une large part, le directeur ne se rendait pas compte à quel point les immigrants, créant des campements au cœur des forêts, loin des villages établis, constituaient un apport massif de jeunes en pleine force de travail. Il y a apport par installation de planteurs de 25 à 40 ans et par appel de main-d'œuvre de 15 à 40 ans par les premiers planteurs installés. Cette main-d'œuvre aspire ensuite à accéder au statut de planteur et à son tour appelle de la main-d'œuvre : c'est la logique du front pionnier (Fig. 4.2).

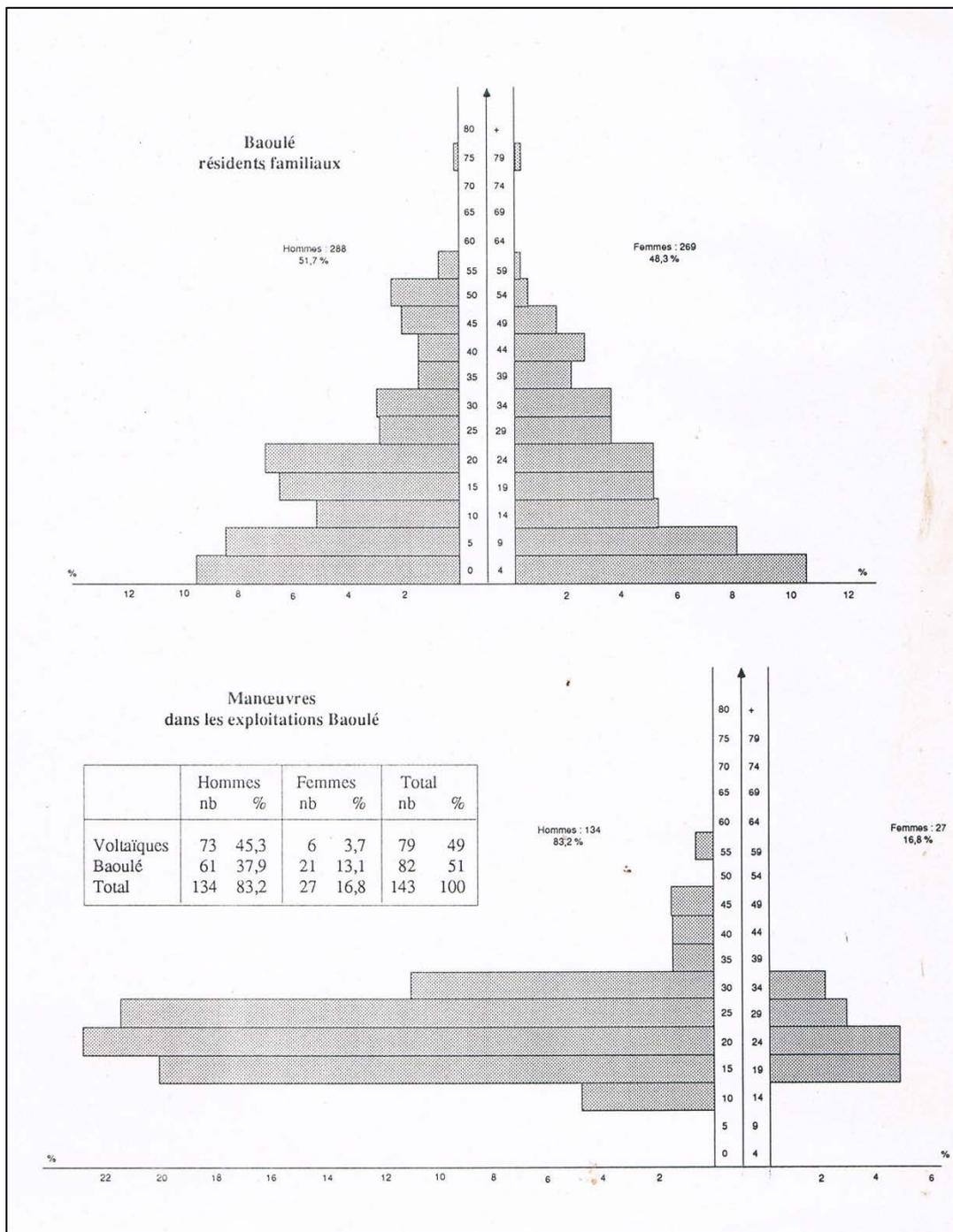
Ce constat est établi en 1981 dans le Centre-Ouest, au Nord de Gagnoa au front pionnier déjà commencé à la fin des années 1960. Le constat est encore renforcé dans les régions de Soubré et San Pedro dont les phases pionnières commencent quelques années plus tard, plutôt dans les années 1970-1980. Les autochtones sont là aussi très déficitaires dans les tranches d'âge supposées les plus actives mais les puissantes vagues migratoires dans une jeune zone pionnière inversent les profils des « pyramides » chez les baoulés, les ivoiriens du Nord regroupés sous la dénomination « Diulas », et surtout chez les migrants Burkinabé, alors « voltaïques » (Fig. 4.3).

Figure 4.1 Pyramide des âges des résidents autochtones dans la région de Gagnoa en 1981



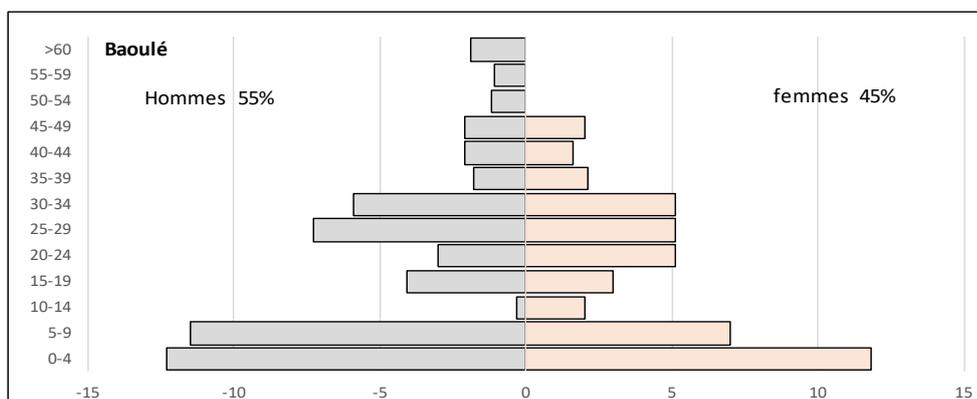
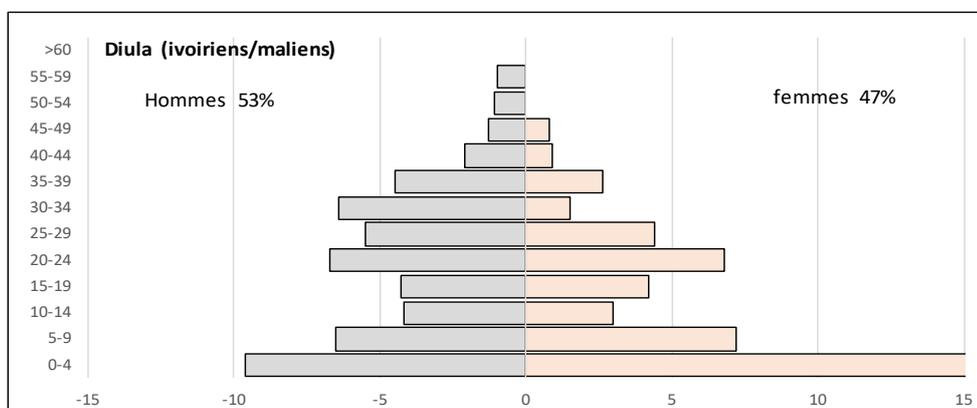
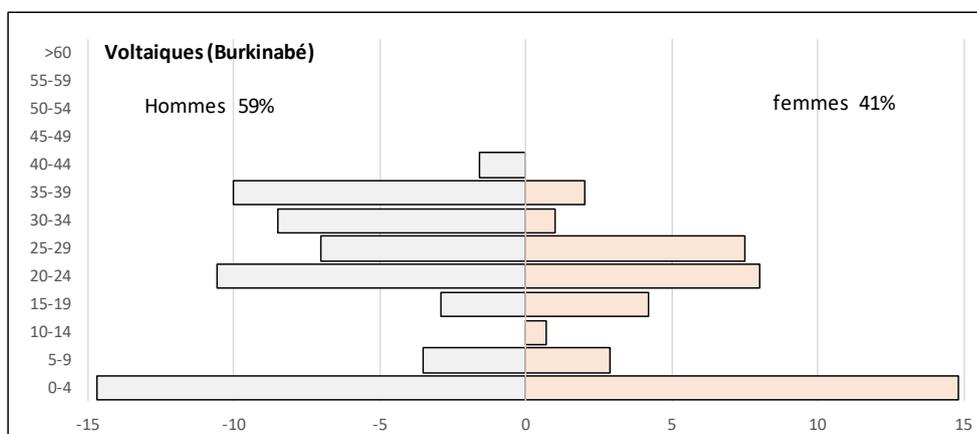
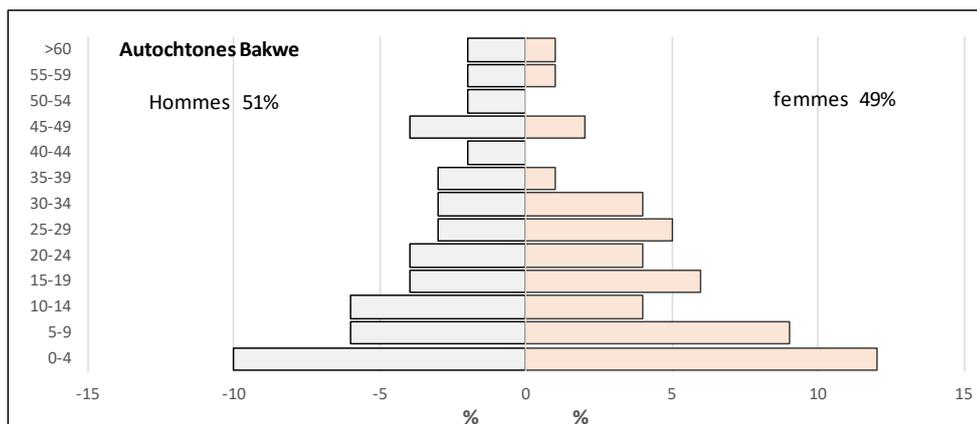
Sources : Ruf 1988.

**Figure 4.2** Pyramide des âges des résidents immigrants d'origine baoulé dans la région de Gagnoa en 1981



Sources : Ruf 1988.

**Figure 4.3** Pyramide des âges des résidents de la région de Touih (ente Soubré et San Pedro) selon l'origine ethnique ou nationale en 1981 (en pourcentage par tranche d'âge de 5 ans)



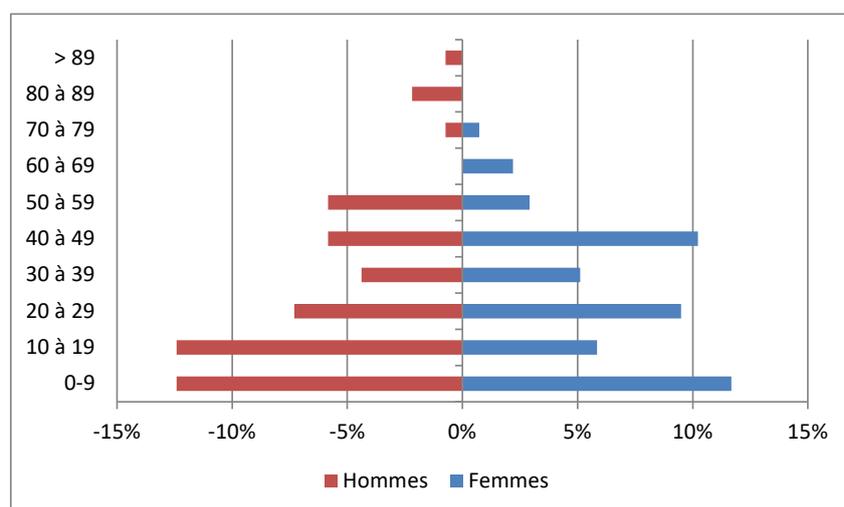
Sources : Ruf 1988.

## 4.2 Inversions démographiques en fin de cycle

Trente ans plus tard, le déroulement du cycle du cacao induit ses effets, quasi symétriques chez les autochtones et les immigrants.

Ainsi, chez les autochtones de la région de Gagnoa, la première génération laisse la place à la suivante qui revient en partie des villes, pour récupérer les quelques terres et plantations encore disponibles, à savoir celles qui n'ont pas encore été cédées par leurs parents aux migrants. Les jeunes autochtones deviennent en quelque sorte les nouveaux immigrants de l'histoire locale. La pyramide des âges a encore une faiblesse dans la tranche d'âge supposée la plus active, soit celle des 30-39 ans, mais apparaît un peu moins déséquilibrée (Fig.4.4).

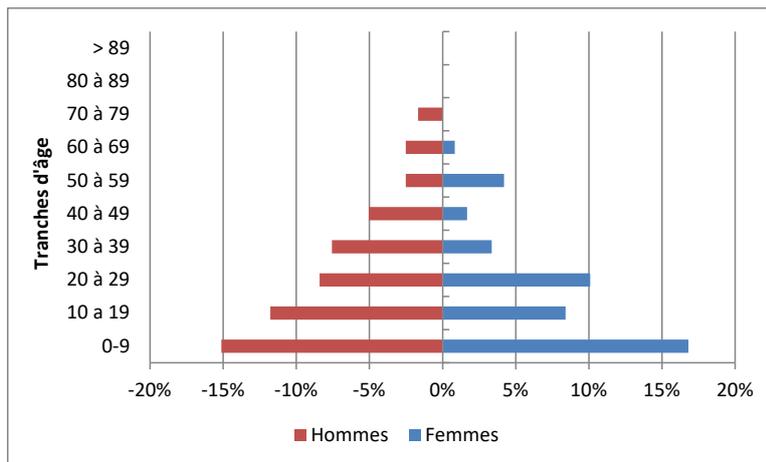
**Fig. 4.4 Autochtones de la région de Gagnoa**



Sources : Ruf 2014.

En revanche, les immigrants de ces zones désormais établies comme nouvelles « boucles du cacao », même s'ils continuent d'arriver dans les années 1980 et 1990, se font rattraper par le vieillissement dans les années 2000. Avec 10 à 15 ans de décalage, la seconde génération commence à reprendre des plantations. Les profils des pyramides des âges des populations d'origine immigrante s'inversent. Il n'est plus question de gonflement extrême de la tranche d'âge la plus active. Dans certains cas, la pyramide se rapproche d'un profil standard, vers une relative stabilisation, comme dans le cas du site au Nord de Gagnoa (Fig. 4.5).

**Fig. 4.5** Pyramide des âges des immigrants au Nord de Gagnoa en 2014

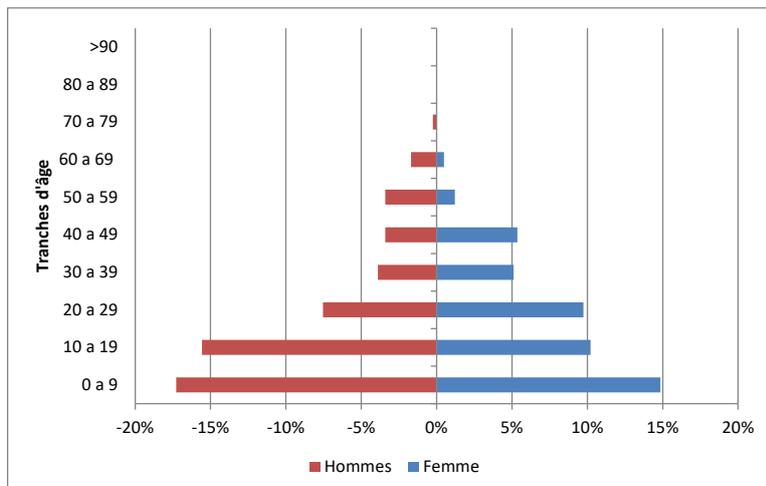


Sources : Ruf 2014.

Ici, il ne se crée pas d'échancrure dans les tranches d'âge les plus productives. C'est un résultat important car il montre que certaines régions de cacao vieillissantes ne perdent plus leur population jeune<sup>6</sup>. Les vieilles zones ne se vident donc plus autant de leurs jeunes, voire pourraient les attirer à nouveau. De fait, ce changement semblerait cohérent avec la disparition des forêts. Sans la perspective d'accéder à une forêt dans une autre région, la migration devient moins attractive.

Mais, si les immigrants ou leurs fils entrevoient une opportunité d'accéder à une nouvelle forêt à 50 ou 300 km, ils sont nombreux à renouveler l'expérience. En ce cas, la pyramide des âges dans le premier lieu de migration évolue presque de façon symétrique avec un début d'échancrure dans les tranches des 20-40 ans ; c'est le cas dans l'actuelle boucle du cacao, vieillissante, de Soubré et San Pedro (Fig. 4.6 et 4.7).

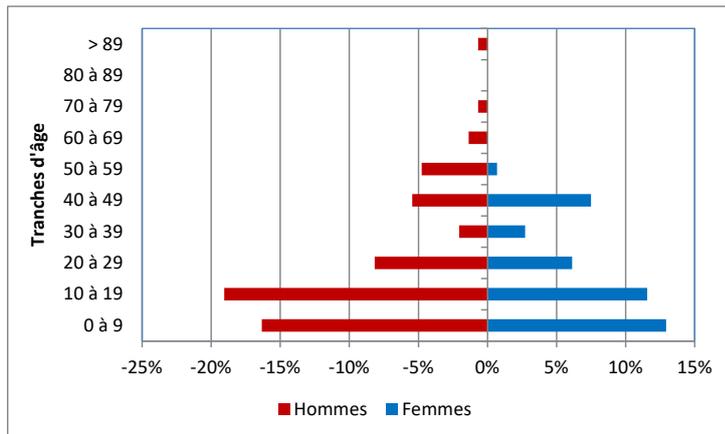
**Figure 4.6** Pyramide des âges des immigrants de la région de Soubré et Touih en 2014



Sources : Ruf 2014.

<sup>6</sup> Dans les années 1980, les anciennes boucles du cacao comme celles de Bongouanou se vidaient des planteurs dans la force de l'âge partant à la conquête des forêts du Sud-Ouest.

**Fig. 4.7** Pyramide des âges des immigrants de la région de San Pedro en 2014-2015



Il y a donc bien une phase de vieillissement dans les villages d'immigrants au fur et à mesure que se déroule le cycle du cacao.

Pour autant, cette force de travail n'est pas perdue pour le cacao. Les nouvelles boucles du cacao des années 2010 remontent de plus en plus vers le Nord et les galeries forestières du Nord attirent beaucoup de jeunes.

---

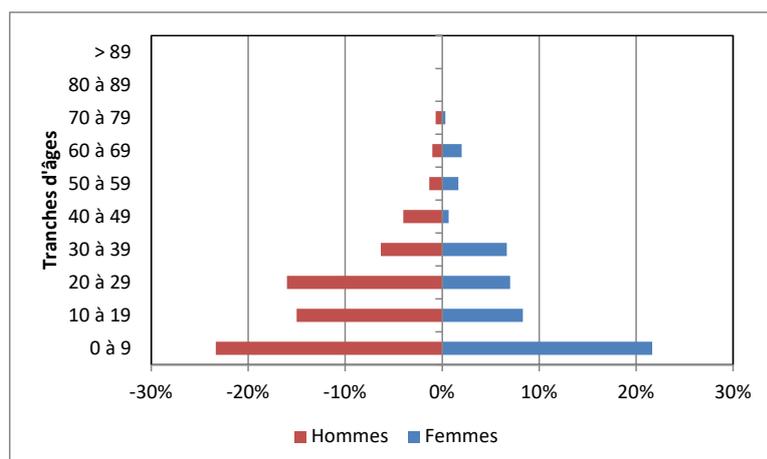
### 4.3 La reproduction du cycle dans les nouvelles zones pionnières des années 2010

---

La Côte d'Ivoire n'aurait jamais atteint ou dépassé le seuil de production annuel de 2 millions de tonnes de cacao sans de massifs défrichements de forêts classées. Les cartes du BNEDT et d'autres institutions, tirées des images satellites, démontrent que les défrichements des années 2000-2010 se chiffrent en centaines de milliers d'hectares. Au moins à consensus d'expert, ce qui sort des forêts classées est estimé à quelque 30-40 % de la production nationale, soit quelque 800 000 tonnes. De tels volumes impliquent des centaines de milliers d'immigrants vers les aires supposées protégées et vers les forêts résiduelles du domaine rural. C'est bien sûr dans ces nouvelles boucles du cacao que se reproduit la corrélation « jeune plantation/jeune planteur » caractéristique des booms cacao.

Les plus récentes remontent vers le Nord. Nous prenons ici un exemple de boom local à l'Ouest de l'axe Yamoussoukro et Bouaké, autour du village de Konahiri (Fig. 4.8).

**Fig. 4.8 Nouveaux fronts pionniers dans le V baoulé**



Sources : Ruf 2014.

Les jeunes migrants mais aussi de jeunes autochtones arrivent et reviennent massivement entre 2004 et 2014, avec un pic en 2010. On retrouve logiquement une classe d'âge 20-30 ans sur-représentée.

C'est bien le déroulement du cycle du cacao qui détermine la structure d'âge au sein des familles de planteurs, avec une conjonction du vieillissement des planteurs et des plantations ; lorsque ces dernières vieillissent et perdent de leur rentabilité, une grande partie des jeunes s'en détournent et vont alimenter de nouveaux fronts pionniers.

Toutefois, les études locales comme celles menées sur le Nord de Gagnoa montrent des cas de stabilisation de la structure d'âge. Tandis que les nouveaux fronts pionniers sont alimentés à la fois par des planteurs, fils de planteurs et nouveaux immigrants, une partie des fils restent ou reviennent dans les villages d'origine ou de la première migration, en particulier ceux dont les vieilles cacaoyères ou caféières abandonnées par leurs parents se sont reconstituées en forêts secondaires, offrant une opportunité de nouveau cycle cacaoyer. L'herbicide est aussi un facteur de relance d'un nouveau cycle puisqu'il permet de combattre un des principaux obstacles à la replantation (Ruf 2018). Cette analyse se confirme par la variable « âge du chef d'exploitation ».

---

## 4.4 Validation par l'âge des chefs d'exploitation

---

### 4.4.1 Le front pionnier de Taï en 1984

Les villages situés au Sud du bourg de Taï, entre la frontière libérienne (marquée par le fleuve Cavally) et le parc de Taï sont étudiés dans les années 1980. C'est alors le plein boom cacao, par immigration massive, principalement de Baoulé et Burkinabé. Les plantations des immigrants encerclent et marginalisent les quelques parcelles des Oubi, les autochtones, situées le long de la route (Ruf 1985).

A ce stade de colonisation naissante du terroir, correspond bien sûr la jeunesse et le grand nombre des immigrants s'opposant à l'âge et au petit groupe des autochtones<sup>7</sup>. Le processus de marginalisation des autochtones, quasi universel dans l'histoire du cacao, est déjà en route et la moyenne d'âge de l'ensemble des planteurs est déterminée par l'âge des immigrants, autour de 30-35 ans. Les Baoulé sont un peu plus âgés car arrivés les premiers (Tableau 4.1).

**Tableau 4.1 Structure d'âge des chefs d'exploitation dans la région de Taï en 1984**

Communauté	Nombre d'observations	Moyenne d'âge des chefs d'exploitation	Ecart type
Autochtones (Oubi, kroumen)	67	51,8	13,7
Immigrants Baoulé	163	35,7	11,9
Dioula	31	30,1	8,3
Burkinabé	172	35,1	10,9
Ensemble	433	37,5	13,1

Sources : Ruf 2014.

#### 4.4.2 Font pionnier de Konahiri en 2015

Trente ans plus tard, on retrouve une même caractéristique et une possible évolution : les immigrants sont toujours les jeunes planteurs, principaux acteurs du front, mais les autochtones reviennent aussi vers le cacao. Les communautés Wan ont une longue pratique de migration cacaoyère vers le Sud et le fait que des jeunes restent ou reviennent au village d'origine apparaît comme une évolution.

**Tableau 4.2 Structure d'âge des chefs d'exploitation dans la région de Konahiri (près de Béoumi) en 2015**

Communauté	Nombre d'observations	Moyenne d'âge des chefs d'exploitation	Ecart type
Autochtones (Wan)	20	42,9	9,6
Immigrants Baoulé	68	32,7	9,7
Burkinabé	30	32,6	5,8
Ensemble	118	34,5	10,0

Sources : Ruf 2014.

<sup>7</sup> Ces derniers, proches des Kroumen de la région de San Pedro, avaient pour tradition d'envoyer tous leurs jeunes comme marins sur les cargos internationaux.

Ces deux exemples supplémentaires nous ramènent une fois de plus au principe universel du front pionnier, associé à la jeunesse des immigrants. Il est donc parfaitement logique que les planteurs vieillissent avec leurs plantations : c'est le principe même du déroulement d'un cycle du cacao. L'avancement en âge des planteurs et des plantations dans une région A est régulièrement compensé par l'ouverture d'un nouveau front pionnier dans une région B.

Mais au fur et à mesure que s'estompent les disponibilités en massifs forestiers, les tentations de jeunes pour passer d'une « vieille » région A à une zone pionnière B peuvent s'amenuiser. C'est ce qui a été entrevu plus haut dans le cas de la région au Nord de Gagnoa (Fig. 4.5). Voyons si la moyenne d'âge des chefs d'exploitation se stabilise.

#### **4.4.3 Les sites de cacaoyères matures et vieillissantes**

Dans un village près de San Pedro, accueillant une migration massive de planteurs à dominante Burkinabé au début des années 1980, enquêtés en 2000 et 2018 (200 exploitations), les moyennes d'âge des chefs d'exploitation sont respectivement de 39 ans et 47 ans.

En 2000, moins de 20 ans après leur arrivée, la totalité des chefs d'exploitation est de première génération et encore globalement jeune.

En 2018, même si la seconde génération prend de l'importance, il n'y a plus d'espace à coloniser. Dans les années 2000, plusieurs fils de planteurs ont quitté le village pour profiter d'un mouvement de migration vers la forêt classée de Monogaga (reproduction du modèle). La moyenne d'âge s'est donc abaissée dans la forêt classée, pas dans le village établi de longue date.

Dans un campement baoulé au Nord de Gagnoa, fondé au début des années 1960 par les premiers migrants, nous disposons également de 2 enquêtes, en 2000 et 2018.

En 2000, la moyenne d'âge atteint 47 ans, donc 35 ans après la fondation du campement. Pour un bon tiers, les planteurs sont déjà de seconde génération, ce qui permet de contenir la hausse de la moyenne d'âge.

En 2018, la moyenne est de 46 ans. La première génération a continué de laisser la place aux héritiers. Par ailleurs, d'autres jeunes membres de ces familles ont encore immigré dans les années 2000–2010, grâce à des interstices de forêts secondaires devenus accessibles. Les autochtones Bété ne voulaient plus vendre mais sont prêts à céder ces hectares à la faveur d'un nouveau contrat émergeant à cette époque, le « travailler-partager » ou « planter-partager » : le propriétaire de la forêt attribue une forêt à l'immigrant et se rémunère en partageant la plantation quand celle-ci entre en production (Colin et Ruf 2011).

L'émergence du contrat « planter-partager » représente donc un changement de paradigme important dans l'économie cacaoyère : il contribue à une transition par rapport au modèle, déplaçant un peu le curseur des rapports de force en faveur des autochtones cédant la terre, facilitant l'insertion de jeunes migrants dans les villages cacaoyers déjà établis.

---

#### **4.5 Conclusion partielle**

---

La logique d'un cycle du cacao est presque tautologique : étant fondé sur un cycle de migration, le déroulement d'un cycle du cacao détermine inévitablement l'âge des planteurs à l'instant « t ». Sur un front pionnier, la moyenne d'âge tourne autour de 30-35 ans. Dans un village de cacaoyères établies, vieillissantes, la conjonction des cycles de vie de la famille et de la plantation amène les planteurs à une moyenne de 50-55 ans. Mais tant que des forêts restent disponibles, ce vieillissement est compensé par l'ouverture de nouveaux fronts pionniers où s'installent de nouveaux jeunes, éventuellement fils de planteurs. Si l'accès à la terre dans le village considéré est encore possible, ou s'il le redevient après une période d'abandon des plantations, et/ou si les opportunités d'accès à une forêt à distance du village faiblissent, alors des jeunes viennent ou reviennent dans le village vieillissant et contribuent à stabiliser la moyenne et la pyramide d'âge. On voit ici que la question de l'âge des planteurs nous amène à l'âge des plantations et donc à la capacité d'un village, d'une région, d'un pays à rendre sa cacaoculture durable.

Nous allons vérifier que cette « stabilisation dynamique » tourne autour d'une moyenne de 45 ans. Sans cette dynamique, la Côte d'Ivoire n'aurait jamais pu atteindre et dépasser le seuil étonnant de 2 millions de tonnes de cacao.

## **5. Le "planteur moyen" en 2000 : 44 ans, 5,70 ha de cacao, 3 400 kg de fèves**

Même si l'exploitation moyenne n'existe pas et recouvre de grandes différences selon les régions cacaoyères et les régions d'origine des planteurs, et tout en prenant des précautions liées aux différences d'échantillonnage d'une décennie à l'autre, les moyennes obtenues sur 450 exploitations en 2001 constituent une référence utile pour appréhender la réalité de 2020.

Le « planteur moyen » est alors né en 1957 et aurait 44 ans en 2001, donc quasiment l'âge moyen de 45 ans dans une économie cacaoyère mature, tel qu'il a été évalué en section 1. Il y a encore moins de 2 % de femmes planteurs en 2001.

En 2001, la date moyenne d'arrivée et de première plantation tourne autour de 1983. Le processus de changement de génération a commencé et la date moyenne de reprise de la plantation est 1993, environ 2 ans après le décès de son père, oncle ou frère, en 1991. Sans distinguer première et deuxième génération, admettons que l'exploitation moyenne existe en 2001 et appartienne à « Paul ».

Sur la campagne 2000-2001, Paul dispose de 5,71 ha de cacao, dont 5,28 ha en production, générant 3 390 kg de cacao (soit près de 600 kg/ha). A part un demi hectare de café et quelques cultures vivrières, son exploitation n'est pas encore diversifiée (Tableau 5.1).

**Tableau 5.1 Superficies des plantations de « l'exploitation cacaoyère moyenne » en 2001**

	Total (ha)	En production (ha)	Immature (ha)	Abandonné ou brûlé (ha)
Cacao	5.71	5.28	0.45	1.20
Café	0.68	0.57	0.11	0.19
Autres cultures pérennes	0.06	0.01	0.05	0
Total	6.45	5.88	0.61	1.31

*Source: Étude 2001, échantillon de 450 exploitations.*

Le taux de plantation et replantation cacaoyère est faible. Le verger jeune se limite à 0,45 ha, soit 8 % de la superficie cacaoyère. Le capital productif des exploitations n'est pas renouvelé, d'autant que Paul a déjà perdu plus d'un hectare de cacao, en raison principalement des incendies de plantations et de la mortalité naturelle des arbres.

Quant au patrimoine café qui disparaît au cours des années 1980-1990, on note un petit regain d'intérêt, avec 17 % de renouvellement des plantations. Ce regain s'explique principalement par les échecs dans la replantation cacaoyère.

A la moyenne de 5,70 ha de cacao, s'ajoute 0,75 hectare d'une plantation de cacao créée auparavant ou plus tard dans une autre région. C'est le phénomène « cumulateur » : à un moment de son cycle de vie, le planteur cherche fréquemment à créer une seconde cacaoyère dont les revenus vont compenser la baisse de productivité de la plantation vieillissante.

Pour produire ces 3 990 kg, Paul mobilise 3,8 actifs dont 2,3 actifs familiaux (y compris lui-même) et 1,5 actifs contractualisés sur plusieurs mois, principalement des métayers abusivement rémunérés par le tiers de la récolte et des « annuels » payés et logés/nourris sur une année.

Le contrat abusa résiste alors assez bien tandis que le nombre d'annuels fléchit significativement sur la période étudiée (Tableau 5.2).

**Tableau 5.2 Moyennes du nombre de travailleurs dans les exploitations cacaoyères**

Années	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	Perte en 2001-2002 1998-1999 1997-1998	
Abusa	0,89	0,96	0,96	0,93	0,90	-7 %	1 %
annuels et "6 mois"	0,44	0,44	0,41	0,36	0,29	-35 %	-34 %
"6 mois" femmes	0,03	0,03	0,04	0,03	0,06		
Total	1,36	1,43	1,41	1,32	1,25	-11 %	-5 %

Source : Étude 2001, échantillon de 450 exploitations.

Les planteurs estiment que le travail d'un annuel équivaut à celui de 2 abusa. En reprenant cette estimation, la main-d'œuvre contractualisée permanente ou semi-permanente est déjà sur le déclin en 2001, de l'ordre de -15 à -20 % sur une période de 5 ans. La « plainte de Paul » sur le manque de main-d'œuvre dans sa cacaoyère est validée : une chute de 35 % du nombre d'annuels et de 15-20 % dans la force de travail globale extérieure à la famille annonce une forme de revers, du moins des difficultés croissantes d'accès au travail.

Ainsi, dès 2000, se profile un affaiblissement relatif des exploitations cacaoyères existantes, avec une baisse en main-d'œuvre, des pertes en superficie cacaoyères par abandon et mortalité. Néanmoins, les exploitations disposent encore de 6,6 ha de cultures pérennes, à hauteur de 90 % cacaoyères (et de 10 % caféières). Les exploitations cacaoyères existantes en 2000 restent donc très concentrées sur le cacao, encore très peu diversifiées.

## 6. Le déroulement du cycle du cacao dans les années 2010

Du département de San Pedro à ceux d'Agnibilekro et Mafere, les 8 sites étudiés ici couvrent la zone cacaoyère d'Ouest en est.

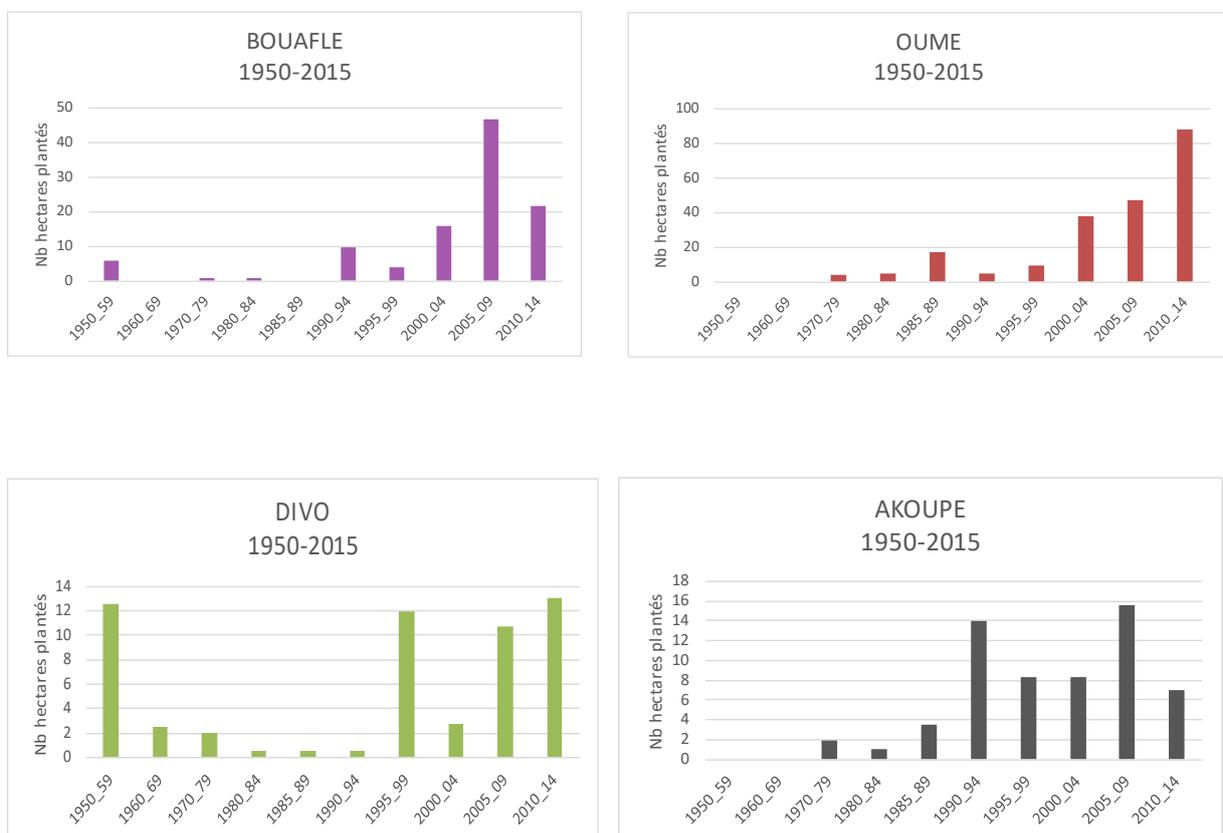
### 6.1 Durabilité cacaoyère et structure d'âge des plantations

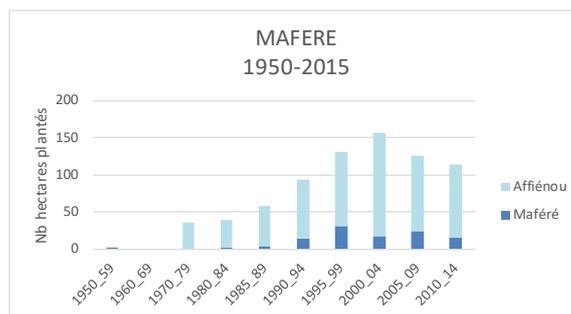
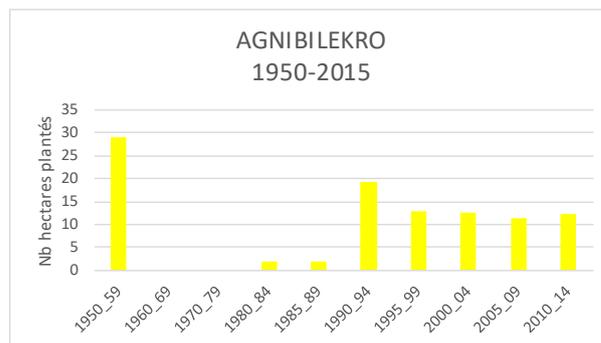
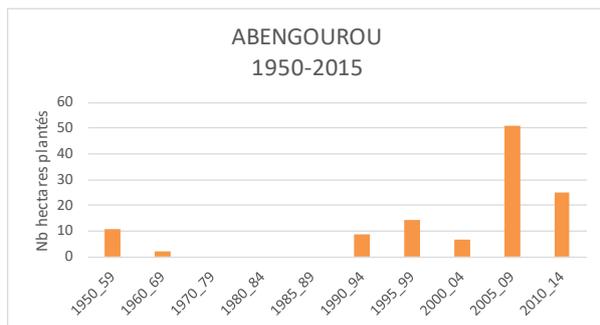
Dès les années 1990, bien des rapports et notes affirment non seulement un processus de vieillissement des planteurs mais aussi un vieillissement des plantations en Côte d'Ivoire. Quelques rares études infirment fort heureusement l'idée reçue, dès les années 2000 (Aguilar *et al.*, 2001). De fait là encore, avec de vieux planteurs et de vieilles cacaoyères,

comment la Côte d'Ivoire pourrait progresser jusqu'à dépasser un seuil de production de 2 millions de tonnes ? Quels sont les constats en 2015 ?

Les résultats sont « tranchants ». A l'exception de 2 sites, Divo et Agnibilekro, où les planteurs déclarent quelques cacaoyères créées dans les années 1950, il n'y a quasiment plus de plantations datant d'avant 1990 (Fig. 5.1). Plus de 90 % des cacaoyères ont entre 1 et 35 ans. Cela ne veut bien sûr pas dire qu'il n'y a pas eu création de plantations avant 1990, mais il n'y a plus guère de plantations vivantes et productives d'avant 1990. Par ailleurs, bien que traversée par une lourde crise politico-militaire, la décennie 2000 connaît des niveaux de plantation record, et parfois en 2010, comme à Oumé.

**Fig. 6.1 Structure d'âge des cacaoyères**





Une grande partie de l'explication est fournie dans le modèle : tant que des forêts sont disponibles, les cycles se reproduisent, les migrations continuent et alimentent des « fronts pionniers » en jeunes travailleurs et planteurs. Ce renouvellement de la jeunesse des planteurs et plantations compense le vieillissement dans les exploitations établies. La conjonction des cycles de vie du planteur et de sa plantation sont au cœur de notre modèle des cycles du cacao, qui s'articule donc sur une génération ou un peu plus, de l'ordre de 30 ans. Les données d'enquêtes semblent bien valider le modèle.

Mais il y a quelque chose de nouveau par rapport à notre modèle qui se raisonne surtout par région. Lorsqu'une région A vieillit et perd sa forêt, les migrations se détournent vers une région B encore couverte de forêt. Ce processus s'est certes massivement répété en Côte d'Ivoire dans les années 2000, principalement aux dépens des aires protégées. Dans notre échantillon, ce processus est illustré dans le sous-échantillon de Bouaflé qui comprend plusieurs planteurs infiltrés dans le parc de la Marahoué. Mais tous les autres sites de l'échantillon montrent que le mouvement de plantation a continué dans les années 2000 dans le domaine rural, pas seulement dans les aires dites protégées.

Cette enquête montre que le modèle peut fonctionner longtemps dans une même petite région A, avec des déplacements et réorientations de migrations, défrichements et plantations à l'intérieur de cette région. Après 30 ans, la majorité des plantations plein soleil sont dégradées ou reconverties, soit dans une replantation cacaoyère, soit dans un système jachère-vivrier éventuellement remobilisé plus tard dans un nouveau cycle cacao, soit dans une nouvelle culture pérenne. Les implications de ces résultats semblent de première importance.

**Résilience et durabilité.** Les planteurs de cacao de Côte d'Ivoire démontrent une remarquable capacité de résilience, bien supérieure à celle que leur attribuent le monde politique et le secteur privé. D'une certaine façon, ils construisent une forme de « durabilité cacaoyère » selon leur propre logique, bien loin de ce que le monde des experts comprend de la durabilité. Il ne s'agit pas ou plus de prolonger la durée de vie de la cacaoyère. Certes, les planteurs gardent cet objectif, et l'atteignent parfois, par exemple à Soubré, restant une boucle du cacao en partie grâce à l'engrais, aux pesticides, et aussi grâce au recépage (largement sous-estimé, voir ignoré par les structures de conseil publiques et privées) (Salvan 2015). Mais la stratégie alternative est de planter et replanter là où c'est encore possible, sans grandes dépenses en intrants, en priorité dans les poches de forêt secondaires qui se reforment par abandon de vieilles plantations, cacaoyères et caféières. C'est le vieux principe de la culture itinérante appliqué à une culture dite pérenne (Blankenburg 1974 cité par Ruf 1995). Dans une « vieille région » cacaoyère, des poches de forêt un temps protégées peuvent aussi céder sous la pression des migrants, créant un petit « front pionnier » à l'intérieur d'une vieille région de cacao. C'est notamment le processus en cours dans la région d'Oumé, au début des années 2010. Ce fut aussi le cas à Bouaflé puisque les premiers migrants Burkinabé arrivent avant 1960, avant l'indépendance, créant des plantations autour du parc de la Marahoué, tandis que les nouveaux migrants des années 2000 infiltrent directement les forêts du parc.

**Cacao, valeur refuge.** Le fait que les rythmes de plantation soient restés très actifs au cours de la décennie 2000, dans un contexte de crise politico-militaire, de récurrence de sécheresse et d'incidents climatiques, et surtout dans un contexte de bas prix du cacao, nuance également l'idée reçue de désintérêt des planteurs envers le cacao. Même sur une longue période accumulant les difficultés, même si le cacao n'est plus rentable « sur un tableur Excel », le cacao reste attractif tant qu'il n'est pas décimé par une maladie : les planteurs maîtrisent la culture, et sauf incident exceptionnel, le marché reste sûr. « Le prix peut être bas mais il y aura toujours un prix », disent les « petits planteurs » de cacao.<sup>8</sup>

**Innovations dans les replantations.** Dans un second temps, la replantation commence à mieux réussir sur des jachères de moins en moins arbustives, avec l'aide d'un « nouvel intrant » massivement adopté, l'herbicide (Section 6). C'est une des innovations de planteurs dans les années 2000 et c'est par exemple une des explications majeures à la relance des investissements cacao à Divo, principalement par les planteurs d'origine burkinabé.

**Les vestiges d'agroforesterie complexe.** Les deux exceptions de l'échantillon, Divo et Agnibilekro où subsistent quelques plantations des années 1950, correspondent à des « agroforêts de chocolat ». D'une certaine façon, cette « durabilité » ou du moins cette longue vie de cacaoyères plaide pour des systèmes agroforestiers complexes mais ils génèrent de faibles rendements en cacao. Ils ont déjà été en partie remplacés par des

---

8 Une phrase également régulièrement entendue en Indonésie dans les années 1990 avant que l'insecte foreur de cabosses vienne ruiner les rendements (Ruf et Yoddang, 2004). La question restera donc à reposer en Côte d'Ivoire après quelques années de diffusion du *swollen shoot*.

plantations d'hévéas. Si la production de cacao reste au cœur des objectifs du planteur, ces « agroforêts » du chocolat ne semblent guère reproductibles dans le contexte de raréfaction des terres des années 2010-2020. Si les objectifs évoluent vers la production de bois (sous réserve de changements juridiques et politiques redonnant une part de la valeur bois au planteur), le système est reproductible mais il ira probablement vers la simplification (réduction du nombre d'espèces) en fonction de la demande du marché du bois.

---

## 6.2 Aperçu des comptes des économies de plantations familiales dans les 8 sites

---

Une brève histoire locale de chaque site reste un des meilleurs moyens pour entrer dans le jeu de l'économie de plantation familiale, le jeu d'échange terre-travail entre, d'une part, les autochtones se réclamant de droits sur la terre et, d'autre part, les immigrants qui apportent la force de travail, le tout dans un contexte où prévaut le principe politique « houp houétien », « la terre appartient à celui qui la travaille » en faveur des flux de migrants, dépassant largement le nombre d'autochtones. Cette politique contribue à expliquer pourquoi le planteur immigrant est généralement le gagnant du jeu, et l'autochtone le perdant. Mais les règles du jeu se compliquent selon l'origine et la démographie des groupes d'immigrants et selon la période de démarrage d'un cycle cacao régional. Le passage de l'économie cacaoyère à une deuxième ou troisième, voire quatrième génération, peut également modifier les règles et les gagnants.

Ces histoires locales sont aussi le meilleur moyen d'appréhender les logiques de déroulement d'un cycle cacao, la dialectique entre baisse des facteurs de production de cacao dans les plantations vieillissantes (surface, main-d'œuvre, rendements et même qualité du cacao), compensée par la hausse dans de nouvelles exploitations. On va également voir les transitions, dans les adoptions d'intrants chimiques (engrais, pesticides, et peut-être surtout herbicides, alors qu'ils sont souvent oubliés dans les études), intrants organiques. Quant au processus de diversification des cultures telles que l'hévéa, on va voir qu'elles sont à la fois signe de fonctionnement du modèle et de transitions possibles.

---

### Bouaflé

---

Bouaflé et le parc de la Marahoué forment un cas d'école, un concentré de l'histoire de l'économie de plantation ivoirienne. En 1998, un rapport de l'ENGREF signale les premiers cas d'infiltration du parc par des immigrants d'origine baoulé et burkinabé et leur très grand dynamisme aux dépens de la « forêt noire », lié à l'attractivité des revenus cacao, soutenu par des rendements très élevés : le chiffre de 2 000 kg/ha est avancé. Ce chiffre était peut-être exagéré mais, dans un contexte de consommation de rente forêt, nous avons également noté des rendements très élevés dans les cacaoyères établies dans le parc et à sa marge, rendant l'infiltration dans le parc national particulièrement rentable. Les auteurs du rapport lancent l'alerte : « L'avenir du parc ne sera assuré que dans le cadre d'un projet marquant une rupture nette avec les pratiques actuelles ». (Engref 1998, 6). Les pratiques d'immigration et de défrichement ont continué, encouragées par les politiques publiques

de laisser-faire et la crise politico-militaire des années 2000. Le parc a disparu. Reprenons l'histoire locale autour de 1970.

Les planteurs immigrants d'origine baoulé et burkinabé marginalisent rapidement les autochtones Gouro. La région de Bouaflé contient plusieurs villages baoulés, en partie créés par le projet d'aménagement de la vallée du Bandama dans les années 1970 (Lassaily-Jacob 1989). Dans le cadre de la construction du barrage de Kossou, il fallait réinstaller les « déguerpis » qui allaient perdre leurs terres inondées. Il y a aussi beaucoup de Burkinabés qui participent à la construction de Yamoussoukro, et même des Burkinabés arrivés avant l'indépendance. Ces migrants de la première génération ont créé des plantations aux alentours du Parc de la Marahoue. Aujourd'hui, les fils et petits-fils ont pris la relève, entamant la replantation des vieilles plantations de cacao et de café. Certains cèdent quelques parcelles en « planter-partager » à leurs « frères » qui viennent d'arriver. Mais les nouveaux arrivants infiltrent massivement le parc, clandestinement. Ils y créent des plantations mais n'y habitent pas ou plus pour éviter les contrôles et prélèvements informels des services officiels tels que Eaux & Forêts. Ils récoltent discrètement et vont jusqu'à traiter leurs champs au pulvérisateur à main plutôt qu'à l'atomiseur à moteur pour ne pas attirer l'attention. Ils emploient des groupes de travailleurs burkinabés résidant dans le Parc pour le gros de l'entretien. Avec ce type de stratégie adaptée, ils font encore de bonnes récoltes en 2015 ; les cabosses sont alors peu touchées par la pourriture brune et les arbres sont encore relativement peu touchés par la maladie du *swollen shoot*. En 2015, environ 20 % des planteurs disent avoir une plantation atteinte par le *swollen shoot*.

Du fait de cette colonisation massive du parc, « il n'y a plus de forêt, seulement des champs de cacao à perte de vue de Garango jusqu'à Vavoua », témoigne un infiltré.

C'était encore le constat en 2015. En prolongeant l'observation sur 2018-2019, le nouveau constat est celui d'une fin de cycle cacao accélérée. Les plantations massivement créées à partir de 2002 (souvent en semis direct pour s'approprier la terre le plus vite et le plus discrètement possible) sont désormais décimées par la maladie du *swollen shoot*. Ainsi, à la Marahoue, les cacaoyers ont été attaqués dès l'âge de 10-12 ans. Le cycle cacao a duré 15 ans au mieux. Depuis 2017, les planteurs tentent de réagir en plantant des anacardiés, des arbres de savane, pour maintenir des revenus puis s'aperçoivent que la replantation cacaoyère subit moins de mortalité sous anacardiés. Si son succès se confirme, le parc de la Marahoué sera un parfait exemple d'innovation paysanne décisive pour la « durabilité cacaoyère », à l'écart de tout conseil des structures publiques et privées ; un parfait exemple de transformation du statut du planteur, passant de défricheur à celui « d'agroforesteur ».

---

## Oumé

---

Comme Bouaflé, Oumé est un pays d'autochtones Gouro. Comme dans bien des régions de Côte d'Ivoire, les autochtones participent au jeu de l'économie de plantation à la fois comme planteurs et comme distributeurs de forêts aux immigrants. Comme dans bien des régions

de Côte d'Ivoire, la crise post-électorale facilite et accroît les infiltrations dans les Parcs et forêts classées : c'est le cas de la forêt de Banny, à Zangué, où Gouros et Baoulés sont entrés et se partagent les 1 500 ha de forêt. Aujourd'hui, la « forêt de Banny » est devenue une succession de champs de cacao. En l'absence de tout contrôle, chacun s'est servi à la hauteur de sa force de travail (et donc de capital), déterminant sa capacité de défrichage et d'appropriation de la terre. Les autochtones Gouro de Zangué ont mis la main sur cette ressource en la vendant à leurs « frères Gouro » de Zuenoula, très nombreux dans cette forêt, et aux Baoulés.

La course à la terre des fronts pionniers se reproduit donc ici au cœur d'une vieille région. Jusqu'à récemment, dans cette vieille zone d'Oumé, la forêt redevient disponible, par l'ouverture d'une forêt longtemps protégée, entraînant un afflux d'immigrants depuis 2010, qui se précipitent pour planter le cacao.

Parallèlement, on observe aussi un retour d'héritiers de la troisième génération, fils ou petit-fils de migrants Baoulé, ayant hérité d'une plantation à San Pedro, qui viennent également reprendre possession du premier champ créé par le grand-père à Oumé. Ce vieux champ du grand-père était devenu une jachère suite aux feux de brousse et à la mortalité des cacaoyers. Ils vont replanter.

La résultante de ces différentes dynamiques se traduit par un déplacement massif d'immigrants vers « l'ex-vieille » région d'Oumé. Ils sont très nombreux à avoir obtenu de la terre, par achat, par « planter-partager », par héritage, voire par la force. Il en résulte des surfaces réduites par exploitation, et une main-d'œuvre essentiellement familiale, tandis que les derniers hectares de forêt disparaissent. Les conflits fonciers se développent, notamment entre Gouro et Baoulé. Les Burkinabés semblent moins concernés.

Cette région est donc marquée par une forte proportion de « cumulateurs » et par une forme d'inversion des flux de migration. Les migrants viennent désormais en partie du Sud-Ouest, avec des fils ou petit-fils de planteurs informés de la disponibilité en terre à Oumé ou plus simplement venant réoccuper la première plantation créée par le père ou le grand-père dans les années 1950 à 1970.

Autour de 2015, la production reste faible dans la zone, du fait de l'intense plantation et replantation en cours (jeunes plantations) et du manque de pluies.

---

## Divo

---

Divo est une vieille région cacaoyère, dont la production de cacao décline dans les années 2000-2010, sous la double pression de la diversification vers le palmier et l'hévéa et de la faiblesse des rendements cacao, les plus faibles enregistrées sur les 8 sites (en dépit de l'absence apparente de maladie de *swollen shoot*). Dès les années 1950, les autochtones

Dida cèdent beaucoup de terre aux immigrants Baoulé, Burkinabé<sup>9</sup> ou parfois n'ont guère pu s'opposer à leur installation dans les forêts éloignées des villages autochtones. La première génération, notamment chez les immigrants Baoulé, avait obtenu de grandes surfaces dans les forêts éloignées de 5 à 10 km des villages autochtones. De cette histoire résulte la présence de nombreux villages et campements Baoulés se considérant comme propriétaires terriens. Aujourd'hui, les fils et petits-fils en ont hérité. Ils tentent d'entretenir les vieilles plantations et, parallèlement, commencent à replanter les parties mortes. Cette nouvelle génération, autochtone comme allogène, tend à recéder de la terre par le contrat de « planter-partager ». C'est la deuxième forme d'accès à la terre (20 % des superficies) après l'héritage, largement en première position au sein du site de Divo et par rapport aux autres sites (80 % des superficies). La nouvelle génération Dida doit à présent s'éloigner du village pour créer de nouvelles cacaoyères car la première génération avait planté autour du village et c'est généralement l'aîné qui hérite de la plantation du « vieux » ou de ce qu'il en reste. Du fait des héritages, notamment parmi les immigrants, la taille moyenne des exploitations a beaucoup diminué et Divo est aussi un des sites avec le plus faible nombre de métayers abusés. En revanche, la consommation de pesticides apparaît élevée, peut-être en rapport avec la fidélité des autochtones à leurs coopératives, plus probablement du fait de nombreuses jeunes plantations conduites en plein soleil, consommant nécessairement des pesticides<sup>10</sup>.

Selon un acheteur privé installé à Divo, non certifié, la qualité du cacao faiblit dans de nombreux villages de vieilles plantations. En 1990, ils achetaient dans un rayon de 20 km. En 2015, il faut étendre la collecte dans un rayon de 70 km, y compris dans les forêts classées où les jeunes plantations produisent un cacao de bonne qualité<sup>11</sup>.

Mais nous observons aussi des innovations, notamment un élan de replantation cacaoyère sur des jachères dégradées, principalement par des planteurs d'origine burkinabée. Ce mouvement commence dans les années 2010, précisément au moment où ils découvrent l'herbicide, leur permettant de gagner la lutte contre le recru de la végétation et de mettre en place des jeunes plantations « plein soleil », sans aucun ombrage autre que l'auto-ombrage des jeunes cacaoyers. Ici, l'innovation paysanne, basée sur l'herbicide (déconseillé ou interdit par les certifications de standards dits durables) n'a rien d'agroforestier mais mérite tout autant l'attention de la recherche. On voit d'ailleurs un début d'utilisation de fiente de poulet, avec

---

9 Il y aurait eu également une immigration malienne assez précoce dans les années 1940 (Communication personnelle E. Sanial, 2019) mais elle n'est pas représentée dans le sous-échantillon de Divo.

10 Paradoxalement, malgré les faibles rendements, Divo apparaît ici comme le site de traitement phytosanitaire systématique (100 % des planteurs déclarent traiter). Ce taux record peut être interprété comme une stratégie pour empêcher l'effondrement des rendements sur la grande partie des cacaoyères passées en plein soleil, mais il y a un risque de sur-interprétation : d'une part, Divo présente l'un des plus petits sous-échantillons de l'étude, et d'autre part, le taux important d'adhésion des autochtones aux coopératives leur a fait bénéficier de la distribution gratuite d'un litre de pesticide par exploitation, sans garantie que ce litre suffise, voire qu'il soit utilisé.

11 Tous les acheteurs de cacao, du pisteur à la multinationale en passant par les coopératives, connaissent cette réalité, en Côte d'Ivoire et dans tous les pays de cacao. C'est un aspect de la « rente forêt ». La qualité du cacao s'exprime notamment par la belle taille des fèves sortant de jeunes plantations créées après défrichement de forêt (Ruf et Yoddang 2013). C'est une des raisons de la difficulté des acheteurs, à tous les niveaux de la filière, de renoncer à acheter du cacao dans les forêts classées. Il y aura toujours la tentation d'acheter ce type de fèves et de procéder à des mélanges avec des fèves issues de vieilles plantations sur des sols « fatigués ».

quelques effets spectaculaires sur les rendements (Ruf 2015). Ces innovations sont susceptibles d'enrayer la baisse de la production locale dans les années 2020.

---

## Akoupé

---

Le pays attié a toujours eu la réputation de peu céder la terre aux immigrants. De nouvelles générations de planteurs émergent, en majorité autochtones, dont de nombreux déscolarisés revenant à la terre. Akoupé est probablement un des sites où l'on voit le mieux s'opérer une course à la terre entre autochtones de la dernière génération. Il s'agit de planter pour éviter que le cousin planteur au village ou cadre à la ville ne vienne s'approprier telle ou telle parcelle autrefois défrichée par le grand-père. N'ayant plus assez de terres, ce sont les vieilles plantations de cacao et de café et celles brûlées dans les années 1983-1984, devenues jachères, qu'ils essaient de replanter, avec un certain succès.

Ce désir des jeunes autochtones de retourner à la terre ne facilite pas la tâche des migrants pour qui l'accès à la terre reste difficile, sauf quelques-uns issus de familles arrivées dans les années 1960 avec un appui politique. Par manque de terres, et du fait de l'arrivée du *swollen shoot* dans une partie du département, certains planteurs d'origine burkinabé cherchent à diversifier vers les fruitiers, le maraîchage, l'élevage ; d'autres sont allés chercher des terres à l'Ouest comme à Toulepleu ou Duekoué, d'où l'émergence de « cumulateurs ».

De cette histoire locale très particulière résulte une inversion des paysages. Pendant trois décennies, nous observons les corrélations respectives « autochtones/agroforesterie/ombrage » et « immigrants/choix plein soleil » (Ruf 1995). Les autochtones privilégiaient des défrichements de forêts sélectifs, gardant une partie des arbres de la forêt naturelle. Il en résultait des cacaoyères sous une canopée de grands arbres. Les immigrants préféraient tout brûler et partir d'une plantation plein soleil. Au dernier changement de génération, les logiques s'inversent. Les autochtones défrichent entièrement les plantations agroforestières de leurs parents pour passer au plein soleil. A l'opposé, ici les immigrants Burkinabé ou leurs fils ou petits-fils favorisent une densification des cacaoyères en fruitiers, par exemple les avocatiers et les goyaviers, commençant à former une canopée au-dessus des cacaoyers.

Un aspect spécifique à Akoupé, que nous n'avons pas observé ailleurs, est la stratégie autochtone systématique de créer un campement dans leur plantation à 5 ou 6 km du village. Cela les rend très efficaces dans la gestion de leur plantation, un peu comme les allogènes autrefois qui s'installaient dans leur parcelle. La différence est que les planteurs attié possèdent aussi une maison au village et y reviennent le week-end. Cette efficacité joue probablement un rôle dans les rendements à Akoupé, qui sont parmi les meilleurs des 8 sites.

A Abengourou, les autochtones agni ont longtemps maintenu les immigrants au statut de manœuvres, contribuant à former de grandes plantations pour eux-mêmes (Gastellu 1981). Mais la loyauté des manœuvres d'origine burkinabé a été finalement récompensée en terres et les besoins en trésorerie des Agni ont eu raison de leur stratégie. De nombreux manœuvres ont finalement reçu des parcelles de leurs tuteurs agni. Certains ont pu acheter la terre avec l'épargne accumulée après plusieurs années d'abusan. Aujourd'hui, ce sont les enfants et les petits-fils de migrants qui replantent les vieilles plantations de leurs parents arrivés dans les années 1950 et 1960.

Ces migrants, à majorité mossi ou sénoufo, sont donc tous des héritiers du grand-père ou du père. Ils continuent d'entretenir et de récolter quelques vieux cacaoyers qui produisent toujours et replantent.

Mais pour la replantation, le contrat « planter-partager » se développe, proposé par les jeunes planteurs héritiers, tant autochtones que burkinabé (les jeunes agni sont le plus souvent de la troisième génération et se montrent souvent plus actifs dans le cacao que la deuxième). Les vieilles plantations devenues jachères plus ou moins arbustives alimentent ce marché du « planter-partager ». Les planteurs ayant de grandes surfaces diversifient leurs activités (sites avec la plus forte proportion de planteurs diversifiés) en créant des plantations d'hévéas, voire en renouvelant quelques plantations de café (éventuellement avec le programme Nestlé), mais aussi en cultivant du vivrier : maïs et riz dans les bas-fonds.

Cette combinaison de quelques vieilles plantations en sursis et beaucoup de jeunes plantations/replantations peut expliquer des rendements relativement faibles.

Même avec ces faibles rendements cacao, une surface d'exploitation et une diversification avancée leur procurent suffisamment de revenus pour qu'ils soient parmi les mieux équipés en motos (50 % des planteurs en 2015). La proximité avec la frontière ghanéenne, facilitant la livraison de motos à bon compte, entre aussi dans ce résultat.

Même si cela a pris beaucoup plus de temps que dans l'Ouest, les Burkinabés sont passés du statut de manœuvre à celui de planteur. Et pourtant, Abengourou reste le deuxième site le plus employeur d'abusan après Agnibilekro. En tant que manœuvres, les Burkinabés sont en partie relayés par les Togolais. Une des femmes planteurs de notre échantillon, vieille et malade, a laissé la gestion de toutes ses plantations de cacao et d'hévéas à son abusa togolais.

Comme dans bien d'autres régions de Côte d'Ivoire, certains Burkinabés sont non seulement planteurs mais ont pris la direction de coopératives. Certains se sont mariés à des femmes agni, ce qui a facilité leur intégration. Les planteurs livrent souvent à différentes coopératives

pour bénéficier de divers financements d'intrants et de primes, parce qu'ils estiment que le fonctionnement de leur coopérative est opaque.

---

## Agnibilekro

---

Comme à Abengourou, pour les immigrants, l'accès à la terre est resté longtemps difficile. Mais comme à Abengourou, le fait de marier une femme agni du village facilite l'accès à des parcelles en « planter-partager ». Les Burkinabés et Abrons adoptent cette stratégie pour obtenir de la terre.

Dans cette zone frontalière, les Togolais arrivent massivement depuis les années 2000, ce qui revient à faciliter l'accès à la main-d'œuvre pour les planteurs établis, notamment les autochtones Agni. La stratégie des Togolais est de commencer comme annuels : ils créent la plantation avec le tuteur ; puis, lorsqu'elle entre en production, ils deviennent abusa. Une certaine confiance se construit entre le travailleur togolais et le tuteur, comme ils l'expriment eux-mêmes. Cette stratégie paie aujourd'hui puisqu'ils finissent par obtenir de nombreuses parcelles en « planter-partager », avec partage de la plantation peu de temps après l'entrée en production. Ainsi, les Togolais accèdent à leur tour, relativement vite, au statut de planteur.

Parallèlement, bien gérés, les contrats de « planter-partager » et abusa peuvent constituer un remarquable multiplicateur d'investissement pour le tuteur qui dispose de réserves foncières et peut ainsi multiplier la création de plantations. Or le « tuteur » peut être lui-même dans un droit incertain vis-à-vis des terres qu'il accorde en « planter-partager ».

Au-delà de l'héritage de plantation, le succès de ce contrat (66 % de superficies des plantations sont acquises par héritage, 23 % par le contrat de « planter-partager ») s'explique en partie par la course à la terre au sein de la grande famille. En principe, selon des termes écrits ou oraux, établir un contrat de « planter-partager » ne remet pas en cause le fait que la terre appartient toujours au donneur après partage de la plantation. Puisque le partage concerne la plantation et non la terre, qui est censée revenir au propriétaire quand la plantation meurt, un jeune autochtone qui alloue une parcelle de la famille en « planter-partager » ne remet théoriquement pas en cause la propriété de la terre qui devrait revenir à la famille après un cycle de vie de la cacaoyère. Néanmoins, le « planter-partager » lui permet de mettre en valeur plus de terres, de prendre position face à ses frères et sœurs.

En troisième position dans l'accès à la terre vient la « mise en garantie » de la plantation, en général au profit d'immigrants disposant d'un peu de capital face à des jeunes Agni qui en sont dépourvus et voient l'occasion de se créer un peu de trésorerie. Ainsi, un des Burkinabés de l'échantillon récupère 7 plantations en garantie, auprès de 7 jeunes Agni, pour une durée moyenne de 5 ans.

---

## Maféré

---

Comme à Oumé, où les Gouro ne sont pas tous natifs de la région d'Oumé, on retrouve un phénomène « d'autochtones-migrants ». A Maféré, les planteurs autochtones sont agni mais tous les planteurs agni de Maféré ne sont pas autochtones. En effet, après l'arrivée des Burkinabés comme manoeuvres dans les années 1940 à 1970, finissant par obtenir quelques terres en récompense de leurs longues années de fidélité comme métayers abusés, arrivent quelques planteurs Agni de la vieille boucle de cacao de Bongouanou, accédant plus directement à la forêt. Puis, comme dans les deux autres régions frontalières d'Abengourou et Agnibelikro, les Togolais arrivent dans les années 2000-2010 comme abusés puis preneurs de « planter-partager », également quelques Ghanéens et Béninois, un temps « cachés » dans leurs campements, venant progressivement construire en ville, à Maféré.

Comme à Abengourou et Agnibelikro, le « planter-partager » arrive au deuxième rang dans les modes d'accès à la terre (23 %) après l'héritage (50 %). Parfois, les deux se combinent dans un même processus. Au moins un des planteurs Agni de l'échantillon est un héritier résident à Abidjan qui a proposé sa plantation en « planter-partager » à un Togolais.

Les mises en garantie sont plutôt le fait des autochtones âgés et malades dont profitent de jeunes burkinabés et Togolais.

La diversification vers le palmier et l'hévéa est la plus avancée parmi les 8 sites tandis que les rendements cacao sont parmi les plus faibles. Le *swollen shoot* arrive dans la région.

---

## San Pedro

---

Au Sud-Ouest du pays, le site de San Pedro, composé de 2 villages à 25 km de San Pedro, représente l'histoire la plus récente d'un boom cacao local dans cet échantillon. Il représente la phase d'accélération de l'économie cacaoyère à l'assaut des forêts de tout le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, à partir du moment où s'ouvre le pont de Soubré sur le fleuve Sassandra en 1970. Il représente donc le grand succès de l'immigration burkinabé, devenue dominante dans tout le Sud-Ouest.

En 1984, le front pionnier atteint le « village » de Krémoué, composé d'une quinzaine de Kroumen, enfants compris, en bordure de forêt classée. Les premiers immigrants arrivent en partie en réaction à la sécheresse et incendies de 1983-1984 dans les régions cacaoyères plus anciennes. La première vague vient parfois directement du pays Baoulé et du Burkina Faso mais surtout de zones cacaoyères comme Vavoua, Méaguy, Soubré, Bocanda, Bondoukou. Quelques-uns sont déjà planteurs de cacao ou de café (phénomène « cumulateur ») mais beaucoup sont alors des abusés et des aides familiaux qui épargnent pour venir acheter de la forêt à Krémoué. Le vendeur principal et grand ordonnateur de la colonisation de la forêt classée a été feu « Jean-Pierre », le chef kroumen. Il est envoyé deux

fois en prison pour vente illégale de forêt classée mais jamais durablement inquiété. Son histoire symbolise parfaitement la situation de ces autochtones de l'Ouest. Marginalisés démographiquement et politiquement, ils n'ont d'autre choix que de vendre la forêt. Comme l'avait compris J.P. Dozon (1975) dans la région de Gagnoa, c'est seulement au moment où il vend une parcelle de forêt que l'autochtone peut faire valoir un droit. En plus, en bordure de forêt classée, les Kroumen apprennent que l'Etat compte en faire un domaine agro-industriel consacré à l'hévéa ou au palmier. De leur point de vue, il y a urgence à vendre la forêt à des centaines d'immigrants. D'une certaine façon, Jean-Pierre fut un acteur majeur de l'économie de plantation locale et représente bien ce rôle souvent ignoré d'une poignée de chefs kroumen et bakwe dans la construction d'un système capable de produire plusieurs centaines de milliers de tonnes de cacao.



**Photo 6.1 « Jean-Pierre », chef Bakwé, vendeur de forêt à des centaines de migrants dans les années 1990 (chefs autochtones, pierres angulaires des booms cacao symboles, quelque peu oubliés)**

Après, les premiers arrivés de 1984-1986, la grande vague arrive dans les années 1987-1990. Jusque dans les années 2000, la grande partie des plantations sont gérées par leurs créateurs (première génération), aidés par leurs fils et des abusa. Cette phase aurait dû se prolonger encore plusieurs années mais la crise politico-militaire de septembre 2002 vient bouleverser les logiques. Fin 2002, la plupart des planteurs de cette première génération rentrent au pays d'origine avec la famille. De 2002 à 2004, la plupart des plantations sont confiées à des « petits frères », fils ou simples gestionnaires sans lien de parenté proche. Après quelques années passées au village d'origine, certains planteurs de première génération reviennent récupérer leurs plantations de la main des gestionnaires ou des enfants, mais souvent pour 2 ou 3 ans seulement, avant un retour définitif au village d'origine au pays baoulé, abron, ou au Burkina Faso.

Ainsi, dans les années 2010, et bien que l'ouverture de front pionnier date d'à peine 25 ans, près des deux tiers des planteurs appartiennent à une nouvelle génération de planteurs, certains héritiers de plein droit, d'autres encore sous contrôle du planteur de la première génération, « pilotant » depuis son village d'origine au Burkina Faso. On voit donc apparaître une forme nouvelle de « planteur absentéiste » ou, du moins, de contrôleur à distance, avec un relais local. Ce nouveau phénomène est rendu possible grâce au téléphone cellulaire. Le planteur retourné en pays mossi peut appeler régulièrement son fils « héritier/gestionnaire » et également contrôler certaines informations en appelant un frère, un pisteur qui va l'informer sur les ventes, ou un fournisseur d'engrais.

Ce site est exemplaire d'un cycle de cacao très proche du modèle rappelé en introduction. Le processus de migration/déplacement des foyers de production, au cœur du modèle des cycles du cacao, se reproduit.

Les planteurs de Krémoué et en particulier les Burkinabés ont continué leur accumulation en acquérant de nouvelles parcelles dans de nouveaux fronts pionniers, comme Bolequin et Man au Nord-Ouest, Lakota dans le Centre-Ouest, ou plus près, vers Sassandra quand la forêt classée de Monogaga s'est « ouverte » vers l'année 2000. La dimension « ascenseur social » se reproduit également : la plupart des Abusa à Krémoué dans les années 1990 deviennent planteurs de cacao dans ces nouvelles zones au cours des années 2000-2010.

Mais, dans le même temps, en cohérence avec le modèle des cycles du cacao, de nombreuses plantations de Krémoué vieillissent et baissent en rendement. Peut-être encore plus que dans les régions du Centre et de l'Est, les paysages se transforment d'abord par mortalité des cacaoyères dans les bas-fonds. Chaque planteur perd ainsi souvent 1 ou 2 ha. En général, les allogènes Burkinabés résistent le mieux et tentent de compenser le début de vieillissement par un effort d'entretien des plantations (traitements phytosanitaires, engrais chimiques et organiques, herbicides), suivi des Abrons. Comme dans la majorité des sites, les Baoulé, ex-grands gagnants de la course à la terre dans les années 1970-1980, ayant commencé plus tôt leur cycle cacao, sont plus sur le déclin.

Comme dans bien d'autres régions, les quelques plantations de café sont abandonnées et l'hévéa fait son apparition, à la fois pour compenser la baisse des revenus et du patrimoine « cacao » mais aussi pour occuper le terrain, maintenir un marqueur de propriété foncière vis-à-vis des autochtones.

Les plantations tendent à se morceler avec le changement de génération. Pour ne citer qu'un exemple, en 1986, un migrant Abron obtient 10 ha de forêt convertis en 9 ha de cacao et 1 ha de café entre 1986 et 1993. En 2006, plus de 3 hectares dégradés sont délaissés. Il se réinstalle définitivement au village d'origine. Au fil des années, cette exploitation de 10 ha se transforme en 4 unités :

- 3 ha donnés au fils dont 1 ha de café abandonné replanté en cacao à partir de 2018
- 2 ha vendus à un Burkinabé
- 2 ha mis en garantie
- 3 ha conservés par le planteur, récoltés par un métayer abusa.

Mais, en rupture possible avec le modèle, les innovations paysannes se mettent en place, notamment avec des fertilisants organiques tels que la fiente de poulet ou le fumier de mouton (en cohérence avec un développement progressif de l'élevage), des débris de coques de cabosses et, plus récemment, des téguments de fèves, sans oublier des techniques de recépage (précisément souvent oubliées ou ignorées par les structures de conseil publiques et privées).

Ainsi, une exploitation voisine de 6,6 ha créée au même moment, confiée à 2 métayers abusa surveillés de près par le créateur de la plantation et renouvelés tous les 2 ans à partir du « vivier-réservoir » de travail au village d'origine, au Burkina Faso, maintient une production de 5 500 à 6 000 kg, soit 900 kg/ha. Il recèpe progressivement et applique 15 sacs d'engrais chimique et 60 sacs de téguments de fèves (là aussi totalement ignorés par les structures de conseil publiques et privées), soit près de 450 000 FCFA de coûts de fertilisants. On va vérifier dans la suite du document que la fertilisation chimique puis organique est un des grands changements de modèle de la majorité des planteurs de cacao.



**Photo 6.2 Recépage des cacaoyers : une technique paysanne ignorée des structures de conseil**

Un troisième et dernier exemple résume bien la double tendance entre l'application inévitable du modèle et l'émergence de bifurcations. Benjamin, burkinabé, arrive dans la forêt en 1984, crée une plantation de 11 ha de cacao et repart définitivement au Burkina Faso en 2001 pour devenir pasteur. Il met 5 ha en garantie et confie 6 ha à des métayers abusa sous supervision d'un frère. Dix ans plus tard, il a perdu 3 ha par mortalité des cacaoyers et ses rendements baissent. Il tente la replantation avec du matériel végétal sélectionné, dit « 18 mois », qui échoue. Il recrute un jeune Mossi comme travailleur annuel puis comme métayer abusa, qui fait ses preuves. En 2015, constatant la remontée de sa production, il lui confie la gestion de toute la plantation, progressivement réhabilitée par recépage. En 2018, en guise d'encouragement, il lui vend 1,5 ha de la jachère créée par mortalité des cacaoyers. En 2 ans, ce jeune Mossi réussit une extraordinaire replantation, avec du matériel végétal local, et sans pépinière, mais en fabriquant son propre fertilisant organique : il récupère de grandes quantités de son de riz dans les moulins du village, les brûle et fabrique sa « potasse » (pour reprendre les termes des planteurs). Il l'applique au pied des bananiers et au fond des trous de « planting », en mélange avec la terre, avant d'apposer la graine de cacao. Deux ans plus tard, en janvier 2020, il récolte ses premiers 18 kg de cacao (Photo 6.2). Une replantation (ou une réhabilitation) ne se réussit ni par le matériel végétal sélectionné ni par les conseils de vulgarisation mais par les innovations des planteurs, en particulier sur l'utilisation de matière organique, des résidus de récolte. Dans une petite région, on trouve toujours un ou deux « pionniers » qui sont les premiers à analyser les conséquences de la perte de la « rente forêt » et du changement climatique pour trouver des solutions opérationnelles. Le constat n'est pas nouveau. Les innovations paysannes « post-forestières » passant par le changement de culture (vers le manioc, l'hévéa, ou même l'ananas) commencent déjà dans les années 1980 (Ruf 1988, Colin 1987). Les premières innovations « post-forestières » pour sauver la cacaoculture, simples mais opérationnelles

dans les années 1990, privilégient le recours au travail (et non au capital, dont les planteurs sont privés), et sont des innovations paysannes, d'autant que la structures de vulgarisation nationale, la SATMACI, a alors disparu de la scène nationale (Chauveau 1995). Au passage, cet exemple illustre aussi le rôle du changement de génération : une replantation réussie (avec ou sans changement de culture) passe souvent par un changement de génération, soit par héritage, soit par le marché foncier, comme c'est le cas ici. Pour mémoire, la conversion en cacaoyers du stock national de caféiers s'est principalement opérée *via* le marché foncier, celui de la cession des vieilles caféières des planteurs autochtones aux migrants burkinabé (Ruf 1981).



**Photo 6.3 Cacaoyer planté en 2018, déjà en production en 2020, grâce à des innovations paysannes**

## **Conclusion partielle**

Cette description très qualitative des 8 sites permet de rappeler les règles du jeu initiales de l'économie de plantation et ses évolutions. Dans les années 2010, plus de la moitié des planteurs de cacao sont de deuxième ou troisième génération, plus ou moins héritiers ou gestionnaires, mais ils continuent de créer des plantations, avec des règles et des contrats qui évoluent, notamment le « planter-partager ».

Les fils des Burkinabés et des Baoulés ne sont plus des immigrants. Ils peuvent même se déclarer « natifs » de Agnibelikro ou Bouaflé, mais ces origines, croisées avec la génération, dans le contexte d'un changement de régime qui leur est plutôt favorable, continuent à déterminer les rapports sociaux et les degrés de réussite économique.

A travers les cas de cumuls d'exploitations dans au moins deux régions, à travers les cas de planteurs envoyant une épouse ou un fils au village d'origine pour planter des anacardiens, à travers les cas d'inversion de flux de migration, par exemple de Soubré à Oumé (par exemple tel petit-fils revenant de Soubré à Oumé pour réoccuper et réhabiliter la toute première plantation créée par le grand-père baoulé), à travers les exemples d'ascenseur social de grande ampleur joué par le cacao, à travers les débuts de phénomène « planteur absentéiste », avec des planteurs résidant à Abidjan ou en pays mossi, cette approche permet également de démontrer à quel point le « planteur » raisonne et s'active sur plusieurs espaces économiques. On est bien loin de l'image d'un « pauvre planteur » perdu dans son village. Le planteur est plus que jamais connecté à des réseaux.

## 7. Le planteur de cacao en 2015

Après l'approche descriptive de chaque site, l'analyse comparée des 8 sites conduit à la mise en relation entre les variables dans un processus cohérent de « cycle du cacao ». Commençons par l'évaluation de la principale menace pour le cacao de Côte d'Ivoire, la maladie du *swollen shoot*, susceptible de terminer un cycle cacao et de relancer un nouveau cycle à l'échelle de la parcelle et de la région. Toutes les mesures et les estimations données dans cette section datent de 2015.

### 7.1 Swollen shoot et replantation

5 à 6 % des planteurs estiment avoir une partie de leur verger attaquée mais la connaissance de la maladie et le repérage des symptômes par les planteurs sont encore limités en 2015. En revanche, le degré d'attaque n'est pas proportionnel au nombre de planteurs identifiant la maladie. A Maféré et Agnibilekro, l'infestation n'est pas encore généralisée. C'est à Bouaflé que la maladie décime les plantations par milliers d'hectares.

**Tableau 7.1 Pourcentage d'exploitations touchées par le *swollen shoot* et investissant dans la replantation cacaoyère**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Swollen shoot	0 %	19 %	1 %	0 %	0 %	1 %	33 %	9 %	<b>5,7 %</b>
Replantation	5 %	35 %	44 %	25 %	41 %	38 %	33 %	13 %	<b>24,1 %</b>

Ces taux de repérage de la maladie sont inquiétants mais, en même temps, ceux de la replantation, du moins de tentative de replantation, montrent qu'en 2015, les planteurs gardent confiance et espoir dans le cacao.

## 7.2 L'âge moyen du planteur stabilisé autour de 45 ans

La moyenne d'âge des chefs de famille varie bien autour de 45 ans (Tableau 7.2). Les deux sites avec un âge moyen un peu inférieur aux autres, Bouaflé et Maféré, sont bien des lieux de migration récente, notamment de jeunes Baoulé et Burkinabé. A Bouaflé, ceux-ci, attirés par le parc de la Marahoué, s'ouvrent massivement aux migrations cacaoyères à partir de 2000, dans le contexte de crise politico-militaire de la décennie. A Maféré, le rajeunissement est à la fois celui des autochtones et des immigrants : les seconds profitent du changement de stratégie des premiers, Agni de la deuxième génération, cédant la terre du domaine rural aux allogènes. Ils la cèdent plus facilement que leurs parents mais en adoptant le nouveau contrat de « planter-partager », évitant de perdre toute la terre : 30 % des surfaces des planteurs de Maféré sont acquises par ce contrat.

**Tableau 7.2 Age moyen des planteurs sur les 8 sites**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Nb planteurs	91	38	61	13	13	20	14	50	300
Age	44	<b>42</b>	47	46	48	45	47	<b>42</b>	44,5
% < 40 ans	21 %	<b>53 %</b>	26 %	31 %	23 %	40 %	29 %	<b>50 %</b>	33 %

On retrouve donc là encore le caractère structurant des migrations cacaoyères et la nécessité d'intégrer le positionnement du planteur dans ce jeu de l'économie de plantation, pour comprendre ses résultats.

## 7.3 La trilogie autochtones/allochtones/allogènes

En corollaire, nous retrouvons la position dominante des immigrants, notamment celle des « allogènes du Nord », principalement les Burkinabé (plus de 90 %, auxquels s'ajoutent quelques Maliens) qui ont dépassé en nombre les champions de l'économie cacaoyère des années 1970-1980, les Baoulé (plus de 80 % des allochtones). Sur l'échantillon, les allogènes représentent 44 % des planteurs. Mais, compte tenu du rôle croissant des planteurs d'origine burkinabé dans les aires protégées, sous-estimé dans cet échantillon, au moins un planteur sur deux est originaire d'un pays limitrophe à la Côte d'Ivoire, principalement du Burkina Faso.

Un phénomène assez nouveau est la croissance de la population d'origine burkinabé dans les régions Est, longtemps délaissées au profit des vastes forêts de l'Ouest. Ils se retournent désormais vers les forêts disponibles de l'Est, y compris les vieilles plantations abandonnées redevenues forêts secondaires. Enfin, on voit émerger une nouvelle origine d'immigration, les Togolais, dont le rôle croît dans les régions Est, le long de la frontière du Ghana (Tableau 7.3).

**Tableau 7.3 Distribution de la population des planteurs selon leur statut lié à leur origine**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Autochtones	4 %	0 %	23 %	62 %	82 %	15 %	50 %	46 %	23 %
Allochtones	26 %	66 %	62 %	23 %	0 %	25 %	7 %	8 %	33 %
Allogènes «Nord»	70%	34%	15%	15%	23%	55%	21%	40%	42%
Allogènes Togolais	-	-	-	-	-	5%	21%	6%	2%
	100%	100%	100%	100	100%	100%	100%	100%	100%

---

#### 7.4 La reproduction du faible taux de scolarisation

---

Le cacao a la réputation de financer l'école. Or, en affectant les codes de 0 à 3 aux non scolarisés (0), primaire (1), secondaire (2), supérieur (3), on obtient une note générale très basse (0,6 – soit à peine le niveau primaire) et 60 % de planteurs qui ne sont jamais allés à l'école (Tableau 6.4). Cette enquête contribue donc à révéler un taux de scolarisation moyen encore très faible chez les planteurs de cacao, de l'ordre de 40 %.

Pour une bonne part, la structuration autochtones/immigrants détermine et explique ce faible niveau de scolarisation après des décennies de cacaoculture : les 3 sites où les autochtones représentent 50 % ou plus de l'échantillon ont les taux de scolarisation les plus élevés, au-dessus de 1 ; les 4 sites avec les taux d'autochtones les plus faibles ont les indices de scolarisation les plus bas, se situant au-dessous de 0,6. Les autochtones ont toujours misé sur l'école.

Pour une autre part, l'ancienneté de la migration joue un rôle. Les fils d'immigrants ont plus de chance d'être scolarisés que leurs parents. On retrouve le financement progressif de la scolarisation par le cacao à la deuxième génération. Ainsi, même si les villages de San Pedro regroupant des planteurs d'origine burkinabé ont encore des taux élevés de non-scolarisation, ils ont déjà baissé avec le début du changement de génération. En 2000, le taux était de 85 %. Pour en rester à 2015, le seul site combinant un faible indice de scolarisation avec une proportion d'autochtones approchant 50 % est Maféré (Tableau 7.4). L'exception s'explique par la variable « ancienneté des migrations » : la récente arrivée des immigrants sur les terres récemment offertes en « planter-partager », tous de la première génération, jeunes et jamais scolarisés.

**Tableau 7.4 Structure de la population selon le niveau scolaire**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Indice niveau scolaire	0,4	0,5	0,6	1,1	1,2	0,7	1,3	0,5	0,6
Jamais scolarisés	70 %	63 %	62 %	31 %	31 %	55 %	29 %	60 %	60 %

---

### 7.5 Un début d'émergence de femmes planteurs

---

La proportion de femmes planteurs autonomes reste faible mais augmente, notamment dans les régions de l'Est, où les autochtones se réclament d'une organisation en partie matrilineaire. Les femmes accèdent en général au contrôle de parcelles de cacao par héritage (dont elles sont souvent encore exclues dans les sociétés plus patrilineaires) (Tableau 7.5).

Le nombre moyen de résidents/personnes à charge du chef d'exploitation reste homogène, de 8 à 9 personnes, selon les sites.

**Tableau 7.5 Proportion de femmes planteurs et nombre moyen de résidents à nourrir par exploitation**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
% Femmes	2,4 %	2,6 %	<b>8,2 %</b>	0 %	0 %	<b>10,0 %</b>	<b>7,1 %</b>	<b>12,0 %</b>	5,7 %
Nb résidents	8,1	8,6	9,0	7,5	8,8	9,4	9,3	7,5	8,4

---

### 7.6 Diminution des surfaces moyennes en cacao et diversification encore inégale

---

Selon cette enquête, le planteur moyen aurait encore 6,2 ha de terre dont 4,6 ha de cacao. En revanche, la diversification se limite encore à 0,8 ha par exploitation (Tableau 7.6). A priori, la progression de l'hévéa dans les années 2000 et l'impact du *swollen shoot* dans les années 2010 devraient générer une diversification plus importante. De fait, Bouaflé, département durement touché par la maladie, a peu adopté l'hévéa. Sa principale culture de diversification est le bananier plantain, associé aux cacaoyers, et plus récemment l'anacardier dans le parc de la Marahoué.

L'Est, plus représenté ici, apparaît plus diversifié que l'Ouest, notamment à cause du café qui est plus ancien et qui y a un peu mieux résisté, et du fait que l'hévéa a peu pris dans les 4 sites de l'Ouest retenus ici. L'anacardier est encore peu présent, sauf dans certains villages de Bouaflé, mais il reste peu visible car il a été surtout complanté dans les cacaoyères touchées par le *swollen shoot*, parcelles encore considérées en 2015 comme « cacaoyères » par les planteurs (Tableau 7.7). Le palmier est peu présent pour des raisons différentes : on voit plus de plantations de palmiers le long des routes que ne le laisseraient supposer les chiffres. D'une part, celles-ci appartiennent le plus souvent à des cadres (phénomène probablement plus marqué que pour l'hévéa) (Nai Nai *et al.*, 2000). D'autre part, les plantations de palmiers sont concentrées dans des bassins de production autour d'une usine, absentes de cet échantillon, sauf à Maféré.

**Tableau 7.6 Superficies moyennes des exploitations sur les 8 sites (hectares)**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
SAU	5,5	4,1	5,4	8,6	6,3	9,5	10,1	7,1	<b>6,2</b>
Cacao	4,8	3,5	4,0	5,4	4,2	5,4	8,8	4,5	<b>4,6</b>
Autres pérennes	0,3	0,3	0,3	0,1	1,3	3,0	1,1	1,9	<b>0,8</b>

**Tableau 7.7 Superficies moyennes des cultures pérennes autres que le cacao (hectares)**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Caféiers	0,1	0,1	0,02	0	<b>0,7</b>	<b>1,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>
Hévéas	0,2	0,1	0,03	0,1	<b>0,6</b>	<b>1,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>
Palmiers, anacardiés	0,0	0,1	0,05	0	0	0	0,1	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>
Sous-total	0,3	0,3	0,1	0,1	<b>1,3</b>	<b>3,1</b>	<b>1,0</b>	<b>2,0</b>	<b>0,8</b>

---

## 7.7. La place des cultures vivrières et de l'alimentation

---

De 2000 à 2015, et encore plus de 1980 à 2020, les modèles de cultures vivrières et d'alimentation dans les zones cacaoyères se sont considérablement transformés. Ils constituent un remarquable indicateur de la profondeur du changement écologique et social de l'économie de plantation ivoirienne. Son évolution peut s'analyser à travers celle des cultures vivrières et l'alimentation des familles de planteurs (Ruf 2009).

Mais une enquête de caractérisation des exploitations à l'instant « t » reste particulièrement mal adaptée pour appréhender ces changements. Tout d'abord, la place des cultures vivrières dans l'exploitation évolue au cours de l'année, selon un calendrier agricole qui va influencer les réponses des planteurs. Par ailleurs, ces cultures vivrières se partagent dans un mode complexe entre plusieurs espaces : en cultures pures indépendamment du cacao, en association systématique avec les jeunes cacaoyers en plantation ou en replantation, et plus récemment en association dans les cacaoyères adultes. Par ailleurs et surtout, les conditions de culture vivrière se transforment radicalement au cours du processus de déforestation et d'appropriation foncière.

Au stade du front pionnier et du défrichement, les planteurs immigrants disposent de larges surplus vivriers produits en association dans la jeune plantation de cacao, qui fait souvent 1 ha ou plus (Chaleard 1996, Ruf 1988). Ils n'ont pas besoin de parcelles vivrières spécifiques. Les surplus vivriers, dont une partie pourrit au champ, faute de demande et de routes, représentent alors des sous-produits de la migration cacaoyère.

Dans les phases de cacaoculture établie et vieillissante, alors que, par ailleurs, la demande croît avec celle de la population urbaine, un marché s'ouvre aux planteurs mais ceux-ci passent inexorablement de l'abondance vivrière à un relatif déficit, les obligeant à acheter une partie de leur alimentation glucidique. Néanmoins, la majorité des planteurs et plus largement des ménages, compte tenu du rôle des femmes dans la production vivrière, s'efforcent de maintenir une production vivrière, pour la consommation de la famille et pour la vente (Konan 2019). Socialement, ces espaces vivriers deviennent le jeu de multiples arrangements institutionnels qui se sont construits au fil des décennies. Le planteur peut utiliser ses propres jachères, mais dans les années 1990, se développent tout un marché de la location des terres et plusieurs formes d'échange terre/travail (Colin 2008, Colin et Ruf 2011).

Dans cette enquête, nous nous sommes contentés de relever les surfaces déclarées en culture « spécifiquement vivrière », sans association aux cacaoyers ou autre culture pérenne. S'ils n'ont plus de terres, les planteurs essaient de préserver des espaces de jachère consacrés spécifiquement à des cultures vivrières : carrés de maïs, igname ou de manioc, bananiers, notamment dans les parcs créés par la mortalité des cacaoyers, comme à Bouaflé où le bananier devient culture de diversification des revenus. Selon cette enquête, les surfaces moyennes spécifiquement vivrières semblent modestes, de l'ordre de 0,3 ha par exploitation, sur tous les sites (Tableau 7.8).

**Tableau 7.8 Superficies moyennes des cultures vivrières par exploitation, hors cacaoyères et hors rizières, selon les déclarations des planteurs (hectares)**

Parcelle de culture vivrière spécifique	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
	0,3	0,3	0,4	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4	<b>0,3</b>

Cette faible superficie peut s'expliquer par la menace latente de voir des autochtones cherchant à récupérer des terres « qui ne sont plus mises en valeur », c'est-à-dire sans cultures pérennes permettant de marquer un droit sur la terre. Mais, indépendamment de ces quelques carrés de cultures vivrières maintenus dans des reliques de jachères et des plantations détruites, et en cohérence avec l'accroissement démographique, tant en zone rurale qu'en ville, les planteurs innovent avec deux grandes stratégies agricoles : le cycle d'innovation de l'igname kokoassié et la colonisation des bas-fonds restés longtemps inexploités.

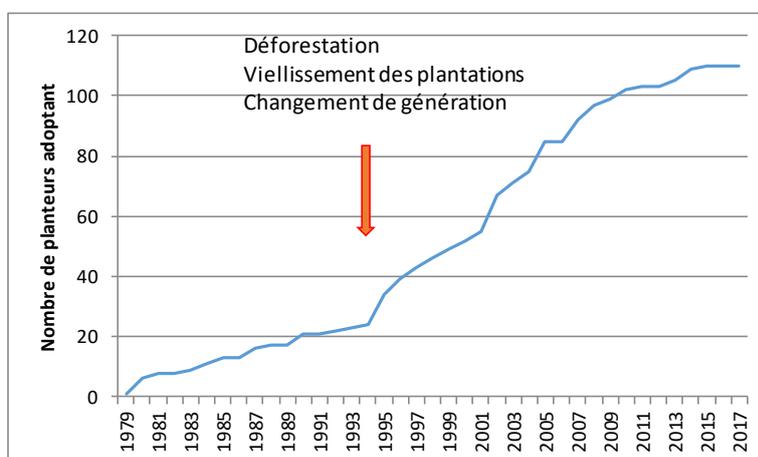
---

L'innovation igname kokoassié, insérée dans les cacaoyères adultes

---

En pleine phase pionnière, dans les années 1970, l'adoption d'igname kokoassié (venue du Ghana) reste confidentielle. Les planteurs n'ont alors pas besoin d'une igname cultivable sous l'ombrage des cacaoyers adultes puisqu'ils plantent chaque année des ignames associées à la nouvelle cacaoyère. Une accélération s'opère vers 1995 sous l'effet du manque de terres pour étendre les cacaoyères (Fig. 7.1). Il y a aussi une belle cohérence entre l'adoption de l'igname kokoassié et le vieillissement des plantations « plein soleil » : au fil des années, les quelques arbres laissés ou plantés se développent et peuvent servir de tuteurs aux lianes de cette igname kokoassié. Un autre avantage est qu'elle se conserve bien dans le sol tant qu'elle n'est pas déterrée. C'est le garde-manger sous les cacaoyers.

**Figure 7.1 Adoption de l'igname cocasse (1979-2017)**



Sources : enquêtes auteurs, 2017 (120 enquêtes).



**Photo 7.1** Lianes de l'igname kokoassié rejoignant leur tuteur

Toutefois, les dernières observations en 2019 laissent entrevoir une stagnation, voire un léger déclin de l'adoption de l'igname kokoassié. Elle n'est pas insensible à la baisse de fertilité des sols et l'usage croissant des herbicides ne lui est pas favorable.

---

#### L'innovation « riz de bas-fonds » et transformation des paysages

---

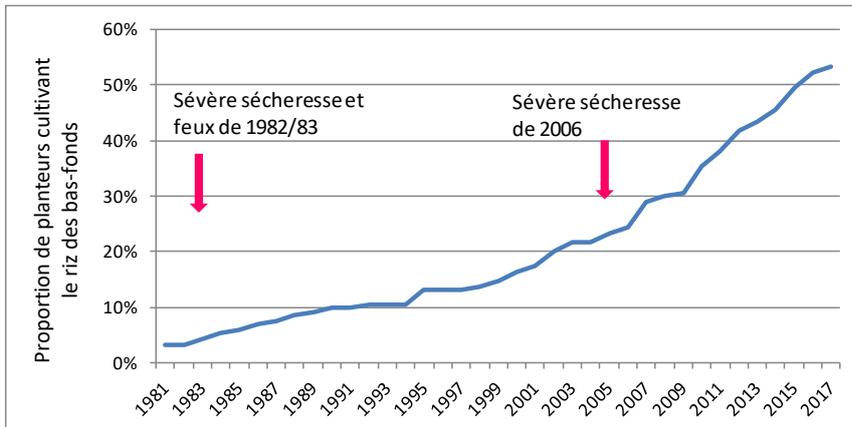
Outre la déforestation, une des transformations les plus marquantes dans le paysage agricole est celle de la mise une valeur des bas-fonds en riz. C'était une prévision des années 1980, alors que les bas-fonds étaient largement inexploités, mais nous observons les prémices d'un glissement du « riz de plateau » vers le « riz de bas-fonds » pour lutter contre les premières sécheresses, notamment celle de 1983 (Ruf 1988, 1993). Ce glissement s'amorce timidement au milieu des années 1980, en partie en réaction à 1983, année au cours de laquelle des milliers d'hectares de cacao ont été incendiés. Il s'accélère tout au long des décennies 2000-2010, à la fois comme adaptation aux aléas climatiques (sécheresse forte de 2006) et produit de la saturation foncière ; il n'y a plus assez de terres disponibles pour se permettre de cultiver des vivriers là où l'on peut planter ou replanter des cacaoyers (Ruf 2017, Kouadio *et al.* 2018) (Fig.7.2).

La disjonction cacao/plateau et riz/bas-fonds progresse aussi naturellement par la mortalité des cacaoyers dans les bas-fonds. En phase pionnière, le cacao joue le rôle de « rouleau compresseur » remplaçant la forêt sans distinction de capacité des sols et topo-séquences. Or, dans tout l'Ouest pionnier de la Côte d'Ivoire, nous avons observé les bas-fonds « manger » progressivement les cacaoyères. Nous avons observé plusieurs cas de plantation de cacao en bas-fonds très productive les premières années, avec des rendements allant jusqu'à 2000 kg/ha, dépérir soudainement en année 6 ou 7, jusqu'à

complètement disparaître. Nous n'avons pas encore identifié d'explication claire à ce phénomène. Il peut s'agir d'inondations ou au contraire de racines incapables de remonter l'eau et des éléments nutritifs dans un horizon sableux (?). Dans tous les cas et dans tous les sens du terme, après les premières années de front pionnier, le « champ est libre » pour l'installation de la rizière, un des processus de reconversion des cacaoyères souvent oublié dans l'histoire de l'économie de plantation.

Quant au riz de plateau pratiqué systématiquement par les autochtones de l'Ouest jusque dans les années 1980, avec une moyenne de 0,2 ha par membre de la famille (Ruf 1982, 1987), il disparaît totalement dans les années 2000-2010. Il s'agit bien d'un profond changement historique, écologique et social, marquant le paysage (encadré 7.1).

**Figure 7.2 Adoption du « riz de bas-fonds » par les planteurs de cacao (1981-2017)**

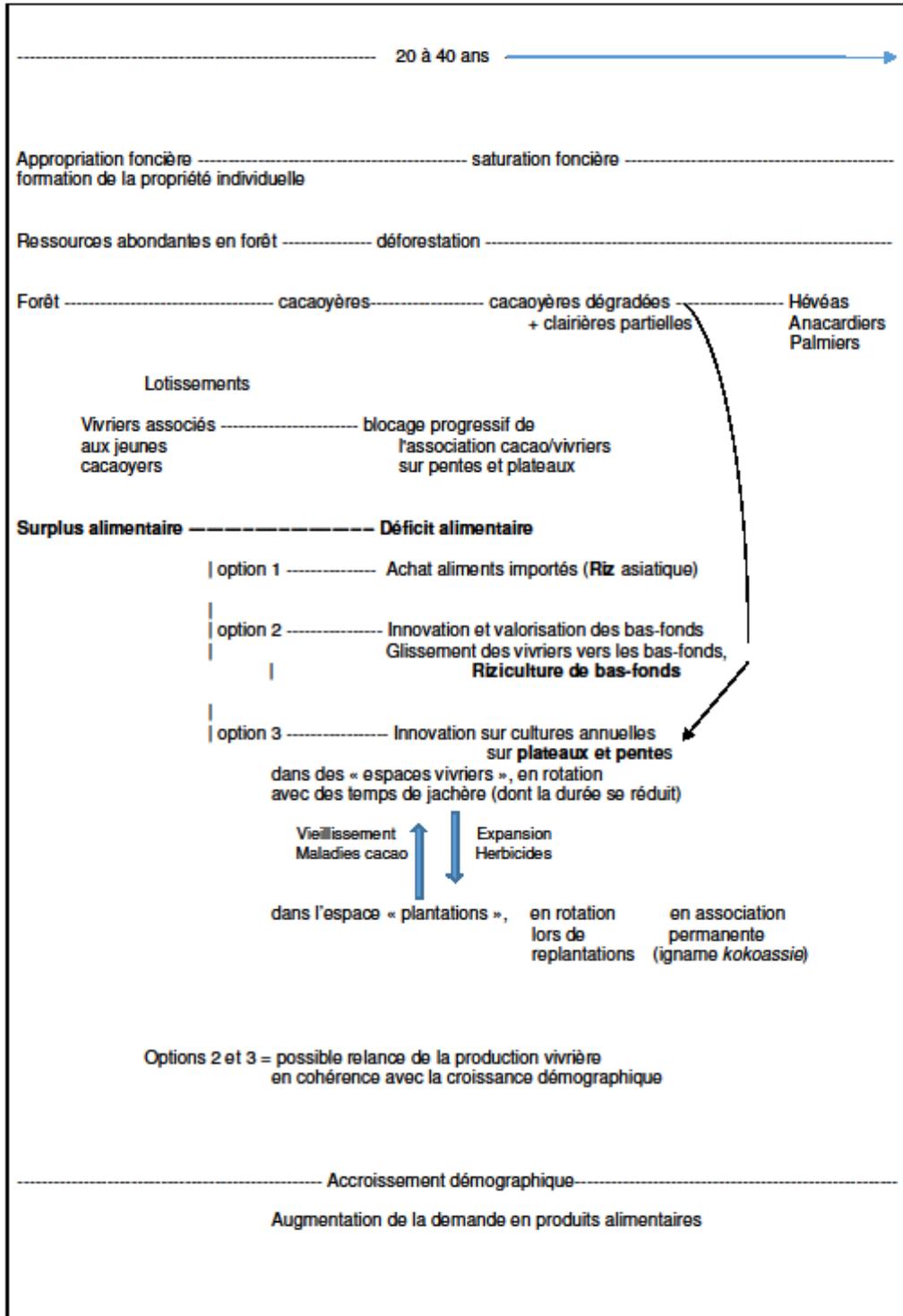


Sources : enquêtes auteurs, 2017 (250 observations).

**Photo 7.2 Développement des bas-fonds en riz après mortalité des cacaoyers**



**Encadré 7.1 Schématisation de l'évolution spontanée de l'économie de plantation ivoirienne. Approche par la place des cultures alimentaires**



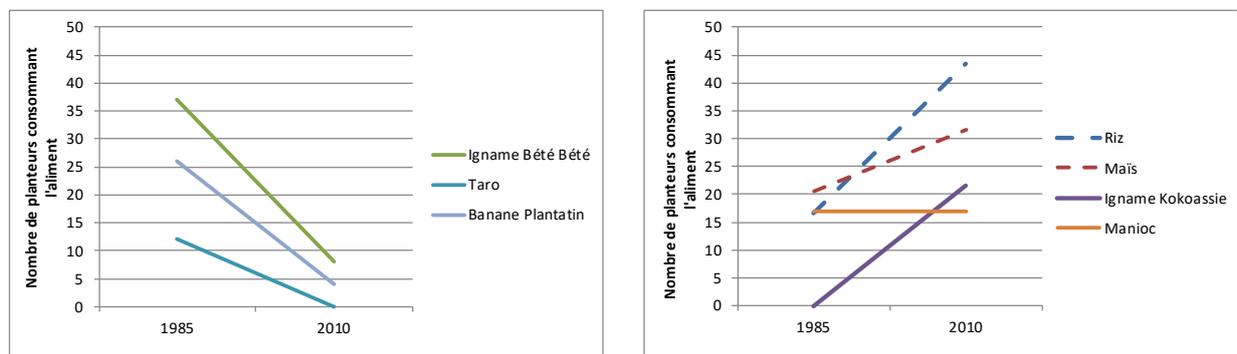
Sources : Ruf 1988, tome 6.

La communauté baoulé connaît les plus grandes transformations. En phase pionnière, leurs bases de production et de consommation alimentaire sont l'igname, principalement l'igname tardive dite bété bété, la banane plantain et le taro, toutes plantes associées aux jeunes cacaoyers plantés tous les ans. Vingt ans plus tard, faute de nouvelles plantations, et sur des terres dégradées sous la menace de sécheresses, ces trois cultures ont beaucoup régressé au champ et donc dans l'assiette. Les Baoulés qui disaient « ne pas être des oiseaux pour manger du riz » s'y sont tous mis, en l'achetant dans les boutiques et en le cultivant dans les bas-fonds. Ils maintiennent une consommation d'igname en insérant de grosses buttes d'igname kokoassié dans les cacaoyères adultes. En 1995, ils nous disaient ne pas aimer le goût et n'y recourir qu'en temps de « famine ». En 2015, elle est plébiscitée pour son goût.

L'essor des bas-fonds de riz et du maïs dans les années 2000-2010 doit beaucoup aux planteurs d'origine burkinabé mais eux aussi connaissent des changements car, dans les premières années de leur arrivée sur les fronts pionniers, au contact des migrants baoulés, alors souvent leurs patrons, ils s'étaient mis à l'igname, à la banane et au taro. Depuis 2000, outre les bas-fonds en riz, ils développent le maïs, en partie en écho à leur tradition alimentaire, mais aussi comme adaptation aux locations de terres (sur une brève période) et à l'opportunité des herbicides, incontournables pour le riz et le maïs.

Quant aux autochtones, ils ne produisent plus le riz qu'ils consomment, se repliant sur la boutique, sur un bout de bas-fonds, et sur les sacs de riz en guise de loyer des bas-fonds que les planteurs d'origine burkinabé leur prennent encore en location, quoique la tendance est plutôt à l'achat des bas-fonds par les Burkinabés.

**Figure 7.3 Transformation des modèles de consommation des planteurs de cacao (1985-2010)**



En résumé de ce long chemin à travers les parcelles de vivriers, les planteurs de cacao sont devenus très souvent des riziculteurs et de grands innovateurs sur les cultures vivrières. Ils s'adaptent au changement écologique (déforestation, sécheresses) et foncier (raréfaction des terres). Leur système alimentaire s'ajuste aux transformations du système de

production mais aussi à la demande des enfants passés par l'école et la ville, devenus friands de riz.

## 7.8 Diversification agricole et non agricole

Selon leurs déclarations, environ un quart des planteurs (y compris leurs épouses) diversifie sur une activité non agricole, telle qu'un petit élevage, et hors exploitation (couture, menuiserie, peinture, vente d'essence, produits phyto, boutique, maquis, kiosque à café, orpaillage, commerce de produits vivriers, poissons, pasteur, etc.).

En y ajoutant les diversifications agricoles, y compris les parcelles spécifiques de vivrier, une bonne moitié des planteurs de cacao fait bien autre chose que du cacao (Tableau 7.9).

**Tableau 7.9 Pourcentages de planteurs diversifiant leurs activités**

Diversification vers activités	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Non agricoles	17 %	26 %	20 %	23 %	31 %	50 %	14 %	32 %	<b>24 %</b>
agricoles et non agricoles	28 %	53 %	51 %	46 %	77 %	85 %	57 %	76 %	<b>52 %</b>

Le phénomène de cumul d'exploitations cacaoyères dans deux régions différentes – une forme de diversification des espaces économiques qui semblait avoir disparu dans les années 1990 (Freud *et al.* 2000) – émerge à nouveau. 17 % des planteurs déclarent une plantation de cacao dans une autre région : le principe de déplacement des foyers de production reste dominant (Tableau 7.10). Ce taux souligne le fonctionnement en réseaux des planteurs de cacao, jouant sur plusieurs espaces économiques et sur plusieurs cultures (notamment l'anacarde en zone de savane ou contact savane-forêt, dans leur village d'origine) (Ruf 2017).

**Tableau 7.10 Phénomène « cumulateurs »**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Ha cacao dans autre région	0,80	0,42	0,90	0,0	0,88	0,0	0,50	0,40	<b>0,54</b>
% cumulateurs	28 %	8 %	23 %	0 %	23 %	0 %	7 %	10 %	<b>17 %</b>

## 7.9 Le déclin de la main-d'œuvre contractuelle

Le recours à la main-d'œuvre contractuelle permanente ou semi-permanente s'affaiblit considérablement ces dernières années. Entre 2000 et 2015, le nombre d'annuels, d'Abusa et finalement d'actifs contractualisés semi-permanents chute d'environ 50 % par rapport à la campagne 2001-2002 (déjà sur le déclin par rapport aux années 1990 : Annuels de 0,3 à 0,1 et Abusa de 0,90 à 0,49 par exploitation (Tableaux 3 et 7.11)).

**Tableau 7.11 Moyenne du nombre d'actifs permanents ou semi-permanents contractualisés par les planteurs**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Annuels	0,02	0,00	0,15	0,0	<b>0,46</b>	0,20	0,21	0,12	0,10
Abusan	0,35	0,21	0,41	0,23	0,54	<b>1,00</b>	<b>2,29</b>	0,42	0,49
Abunu	0,02	0,08	0,08	0,08	0,00	0,05	0,07	0,00	0,04
Total	0,37	0,29	0,64	0,3	<b>1,0</b>	<b>1,25</b>	<b>2,57</b>	0,56	0,63

Ce déclin de la main-d'œuvre contractualisée dans les exploitations cacaoyères matures est un des résultats majeurs de l'étude et il s'explique fort bien par le modèle des cycles du cacao. Les nouveaux immigrants sont attirés par les régions et les micro-régions à fort potentiel productif, où ils peuvent espérer accéder à la terre, à la forêt et rente forêt et devenir planteurs eux-mêmes.

Pendant des décennies, ils trouvent cette combinaison dans les forêts du Sud-Ouest : rente forêt intacte et accès très facile à la terre (faible rente foncière, facile à surmonter). Au cours des années 2000-2010, ils la trouvent encore en partie dans les forêts des aires dites protégées (peu représentées dans cet échantillon à l'exception du parc de la Marahoué à Bouaflé (il a été vu plus haut que le cycle cacao y a été considérablement accéléré puisqu'il est entré dans la phase récession en quelques 15 années)).

Les immigrants retrouvent aussi la rente forêt dans des poches de domaines abandonnés par des cadres proches du régime de Houphouët-Boigny (comme à Oumé) qui font l'objet d'intenses transactions avec les autochtones (Salvan 2015) (Fig 2.3), autochtones (Salvan 2015).

Depuis les années 1990, pour les mêmes raisons, les régions Est et une partie du Centre-Ouest redeviennent attractives. Paradoxalement, ces vieilles régions de cacaoculture peuvent proposer des forêts disponibles aux migrants, d'une part les plantations de café et de cacao abandonnées (y compris, comme à Oumé, quelques domaines abandonnés par

des cadres) mais aussi beaucoup de caféières abandonnées par les planteurs villageois, et d'autre part, les quelques forêts classées moins infiltrées qu'à l'Ouest. Par ailleurs, la proximité avec la frontière du Ghana facilite l'arrivée de travailleurs migrants à bon compte, notamment venant du Togo, depuis les années 2000. Ces deux facteurs contribuent à expliquer le record du nombre de métayers abusés à Agnibilekro.

## 7.10 Retour de l'engrais minéral mais diversification des fertilisants

En Afrique de l'Ouest en général et en Côte d'Ivoire en particulier, la fertilisation des cacaoyers relève bien d'un processus d'innovation relativement récent. C'est seulement à la fin des années 1990 qu'émerge une consommation d'engrais, principalement dans la région de Soubré. L'adoption de l'engrais minéral naît de la préoccupation d'une poignée de planteurs soucieux d'enrayer la mortalité précoce de leurs cacaoyers sur des sols peu favorables (Ruf 2015). En 2003, la consommation d'engrais atteint un sommet à la faveur de la hausse subite du prix du cacao liée à la crainte et à la spéculation du marché vis-à-vis de l'issue des affrontements entre armée et rebelles. Quand la ville de Daloa est reprise par l'armée, le cours du cacao s'écroule et les planteurs se sentent trahis. Ils arrêtent d'acheter de l'engrais. Ensuite, en 2008, une flambée de pourriture brune nuit beaucoup à l'effet de l'engrais : les cabosses gagnées par l'engrais sont perdues par la pourriture.

Les planteurs mettent des années avant de reprendre des achats d'engrais dans le Sud-Ouest et de commencer dans le reste du pays. En 2015, 18 % des planteurs achètent de l'engrais, principalement concentrés dans le Sud-Ouest et ici représentés par le département de San Pedro (Tableau 7.12).

**Tableau 7.12 Pourcentage des planteurs utilisant des fertilisants en 2015**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Engrais minéral	<b>35 %</b>	3 %	7 %	8 %	0 %	15 %	<b>36 %</b>	16 %	<b>18,0 %</b>
Engrais foliaire	1 %	11 %	11 %	15 %	8 %	15 %	9 %	14 %	<b>8,4 %</b>
Engrais organique	15 %	3 %	5 %	15 %	8 %	5 %	9 %	2 %	<b>8,0 %</b>

Sources : enquête auteurs, 2015.

Après l'engrais minéral, après l'effondrement du prix du cacao et surtout à partir de 2008, année de la hausse subite du coût des engrais, émergent l'engrais foliaire et les engrais organiques, principalement la fiente de poulet.

Les fabricants et distributeurs d'engrais foliaire surfent sur deux avantages, d'une part, la visibilité immédiate de l'engrais foliaire sur la masse foliaire et, d'autre part, la facilité de transport. Ils savent mobiliser des jeunes, y compris des fils de planteurs, circulant en motos de campements en campements avec quelques bidons prêts à être vendus sur place. Toutefois vers 2018-2019, les planteurs semblent redécouvrir la non-rémanence des foliaires, leur effet s'estompant très vite, et semblent s'en éloigner vers 2020.

La fiente de poulet vient principalement des élevages développés dans la région d'Agnibelikro, générant de véritables filières vers le reste du pays, en particulier vers le Sud-Ouest. Les principaux créateurs et acteurs de ces filières sont des fils de planteurs burkinabé. Il s'agit là d'un processus d'innovation majeur, totalement construit par le milieu rural, sans aucune intervention, de politiques publiques ou d'initiatives privées (Ruf *et al.*, 2015).

Ces taux d'adoption, en 2015, peuvent paraître encore relativement modestes. Une des explications est la pratique dominante consistant à appliquer le fertilisant, en particulier l'engrais minéral mais aussi la fiente, une année sur trois seulement, par crainte d'un effet négatif d'applications répétées (applications pas forcément justifiées, sauf par quelques risques de verse de vieux cacaoyers surchargés de cabosses).

Pour l'instant, l'engrais chimique reste prédominant mais les sources de fertilisants se diversifient. Par exemple, à San Pedro, nous voyons une filière s'organiser pour livrer les planteurs en sacs de téguments de fèves, que des commerçants vont chercher dans les cours des usines au port (Ruf 2015). Dans plusieurs villages proches de San Pedro, en 2019-2020, c'est le fertilisant le plus plébiscité, supplantant l'engrais chimique et la fiente.

En résumé, les planteurs de cacao de la période 2000-2020, du moins ceux du Sud-Ouest du pays, innovent de multiples façons dans le domaine de la fertilisation, modifiant profondément leurs systèmes de production par rapport aux années 1970-1990, quasiment sans engrais. Après des décennies de consommation de rente forêt, ils sont obligés de venir à des formes de fertilisants divers. Plusieurs cycles d'innovation se succèdent et se chevauchent : cycle de l'engrais chimique puis de la fiente de poulet, du fumier de mouton et, plus récemment, boom des téguments de fèves dans les villages proches de San Pedro.

---

## **7.11 Consolidation des pesticides, émergence des fongicides, boom des herbicides**

---

Contrairement à l'engrais dont ils estiment pouvoir et même devoir se passer durant un ou deux ans en cas de chute du prix du cacao, les trois quarts des planteurs utilisent les pesticides chaque année, considérant ces derniers comme incontournables pour maîtriser les dégâts des mirides, principaux ennemis du cacaoyer en Afrique de l'Ouest pendant longtemps. Ce pourcentage est plutôt en augmentation sur le long terme. Même en zone infestée par le *swollen shoot*, au moins au début, les planteurs connaissant encore peu la maladie virale tentent de la contenir à coups de pesticides, avant de baisser les bras.

Outre la pression des insectes, la diminution du prix des insecticides est certainement un facteur décisif de leur consommation en augmentation. Par ailleurs, en dépit des discours supposés promouvoir des traitements insecticides raisonnés, par les conseils prodigués et l'éventuel crédit à l'achat, la certification portant les standards dits durables et, plus globalement, le système exportateur/certification/coopérative ont eu pour effet d'augmenter la consommation de pesticides et d'engrais au cours des années 2010 (section 7.12).

Les fongicides semblent se développer, ce qui serait cohérent avec la fréquence croissante d'infestations de pourriture brune, notamment depuis 2008, cette année charnière pour l'infestation par cette maladie, mais nous émettons aussi l'hypothèse de possible confusion de certains planteurs sur la nature du produit « fongicide ».

En revanche, nul doute que les planteurs s'emparent des herbicides, quasi inconnus dans les années 1990. Même si le produit est néfaste pour la santé, son usage relève d'un processus d'adoption/innovation très rapide. Nous obtenons ici le taux de 42 % des planteurs déclarant utiliser couramment l'herbicide. Dans la mesure où la certification tente d'interdire l'herbicide pour des raisons de santé des hommes, des plantes, des animaux et des sols, nous émettons l'hypothèse que l'usage est sous-déclaré. Plutôt que 43 %, c'est probablement plus de 50 % des planteurs qui l'utilisent sur le cacao et sur le riz (Tableau 7.13). Plus récemment, lors des programmes d'éradication du *swollen shoot* de l'ANADER, distribuant des herbicides aux cacaoculteurs pour les aider dans la replantation, bien des planteurs reconnaissent avoir utilisé des herbicides dans les rizières.

**Tableau 7.13 Taux d'adoption des insecticides, fongicides et herbicides en 2015**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Insecticide	95 %	<b>50 %</b>	52 %	100	100 %	65 %	<b>91 %</b>	78 %	<b>76,1 %</b>
Fongicide	14 %	5 %	5 %	<b>54 %</b>	<b>62 %</b>	<b>50 %</b>	<b>92 %</b>	<b>68 %</b>	<b>29,9 %</b>
Herbicide	49 %	<b>45 %</b>	49 %	31 %	8 %	50 %	14 %	42 %	<b>43,2 %</b>

Sources : enquête auteurs, 2015.

En résumé, le planteur de cacao de Côte d'Ivoire est devenu un consommateur majeur de pesticides et d'herbicides (dans ses cacaoyères, dans ses éventuelles plantations d'hévéas et dans ses rizières de bas-fonds), en passe d'augmenter sa consommation de fongicides. Aucun élément concret ne vient l'étayer mais cette progression ne semble pas favorable à l'environnement et à la santé humaine.<sup>12</sup>

<sup>12</sup> Sans aucune preuve, mais en guise de témoignage, dans les années 2000, un collègue ayant travaillé dans la recherche cacaoyère au Togo évoquait un nombre de cancers élevé parmi les agents affectés aux traitements fongicides des plantations.

## 7.12 Poussée des « coopératives » et boom des standards « durables »

*« La coopérative m'a donné hier une prime de 50 000 F mais m'a dit de déclarer 100 000 F aux auditeurs qui viennent la semaine prochaine ».*

Planteur de la région d'Abengourou, décembre 2019.

*"Certification is a waste of money".*

*"Stop the circus, and the millions spent on meetings and consultants and reports that say the same thing because they are a waste of money".*

Derek Chambers, "trader" chez SUCDEN, mars 2019, cité par Confectionerynews.

Les décennies 2000-2010 sont celles de la poussée des coopératives, sous l'effet de stimulus extérieurs. Au cours des années 2000, des subventions et des avantages fiscaux ont aidé des cadres et des gros planteurs à créer des coopératives. Pendant la décennie 2000, marquée par les troubles politico-militaires, de nombreux pisteurs et traitants installés en zone de contact entre forces loyalistes et rebelles ont fait également fortune en exportant le cacao *via* le Burkina Faso et le Togo (en s'appropriant une partie de la taxe qui échappait au gouvernement) et convertissent leur affaire en coopérative à la première occasion. Au tournant des années 2000-2010, les coopératives se créent, en partie pour bénéficier des primes de la certification, en partie à l'instigation des multinationales du cacao qui déclarent vouloir soutenir les planteurs mais cherchent aussi logiquement à sécuriser leurs approvisionnements.

L'enquête de 2015 donne un taux de 37 % de planteurs adhérant à des coopératives et 28 % de certification. Ce pourcentage était déjà sous-estimé en 2015 dans la mesure où des villages entiers ignorent encore que leur pisteur est devenu une coopérative, et encore moins certifiée.

**Tableau 7.14 Pourcentage de planteurs membres d'une coopérative et adhérant à un programme de certification**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Coopérative	10 %	32 %	34 %	92 %	85 %	95 %	71 %	32 %	<b>37 %</b>
Certifiée	7 %	34 %	21 %	69 %	62 %	50 %	50 %	38 %	<b>28 %</b>

Sources : enquête auteurs, 2015.

Sur le principe, ce mouvement d'organisation en coopératives et d'appui de l'industrie par la certification pouvait paraître positif mais dans son application, les effets négatifs sont nombreux et finissent par révéler des dysfonctionnements structurels.

D'une part, un grand nombre de coopératives sont donc de simples auto-conversions d'affaires commerciales familiales et privées en coopératives dont les équipes dirigeantes sont très proches du fondateur et « PCA », le « président du conseil d'administration ». Les bureaux où le directeur, le trésorier, voire « l'administrateur de groupe » (en principe l'œil de l'exportateur dans la coopérative) sont frères, fils ou filles, cousins du PCA, sont très fréquents (Ruf *et al.* 2019). Ces équipes dirigeantes de « coopératives » ne sont pas nécessairement enclines à défendre les intérêts de leurs membres producteurs. Les primes sont donc en partie captées par ces équipes dirigeantes de coopératives et très mal redistribuées aux membres. Quant aux enseignements supposés des champs-école et aux impacts sur les rendements et les revenus, ils sont très discutables et de peu d'intérêt pour les planteurs (Ruf et N'dao 2013, Hadley 2016, Uribe-Leitz et Ruf 2015, 2019, Ruf *et al.* 2017, Bouessel 2017). La seule exception est sans doute l'accès facilité aux intrants, d'abord aux pesticides – ce qui est contraire au discours de la certification sur une utilisation soi-disant plus raisonnée des pesticides – puis aux engrais, *via* le crédit, lesquels (engrais) sont utiles mais non sans danger pour la « durabilité » si le crédit accroît la demande des planteurs et donc leurs risques.

Le système industrie/certification/coopérative ne défend pas plus l'environnement et les forêts. « J'ai un camion de ramassage et 7 pisteurs dans 7 villages qui vont chercher le cacao ; pour le cacao du parc de la Marahoué, je n'en achète pas officiellement mais si on me livre directement au magasin, je ne regarde pas d'où ça vient ». Cette citation vient d'un commerçant privé mais les coopératives appliquent exactement la même politique et la certification et l'agro-industrie sont pour l'instant incapables de tracer les origines de cacao.

Pour l'instant, la traçabilité mise en avant par l'industrie est un mythe. Elle s'arrête aux coopératives. En amont, en remontant vers les planteurs et les plantations, l'industrie du cacao ignore tout ou veut tout ignorer. Les fichiers de planteurs avec des productions et des montants de primes relèvent d'habiles manipulations de la part de la majorité des coopératives. Le planteur mécontent de sa coopérative livre une partie à l'extérieur, éventuellement à un pisteur prêt à le payer comptant. Du coup, la direction de la coopérative s'accorde avec un réseau de pisteurs pour aller chercher du cacao à l'extérieur pour le reconvertir en certifié et doit l'attribuer à ses membres et se créer des revenus au passage, en partageant avec les pisteurs. Ces derniers améliorent leurs marges en truquant les balances de 10 %. Finalement, la certification engendre un énorme système de tricherie d'où le planteur semble définitivement perdant.

Sauf à devoir réagir aux pressions des écologistes et défenseurs de la forêt comme Mightyearth, le système industrie/certification n'a d'ailleurs pas d'intérêt objectif à la traçabilité, puisqu'elle court le risque de se priver de 40 % de l'offre nationale de cacao. Les exportateurs choisissent eux-mêmes leur cabinets d'audit. Il est très facile pour la coopérative d'orienter l'agent du cabinet d'audit vers des planteurs « préparés » pour l'audit. Le planteur tiré au sort sur une liste est toujours « très loin », « derrière la rivière », et l'auditeur n'a pas le temps de vérifier le bien-fondé. Il se rabat sur le planteur que lui propose la coopérative.

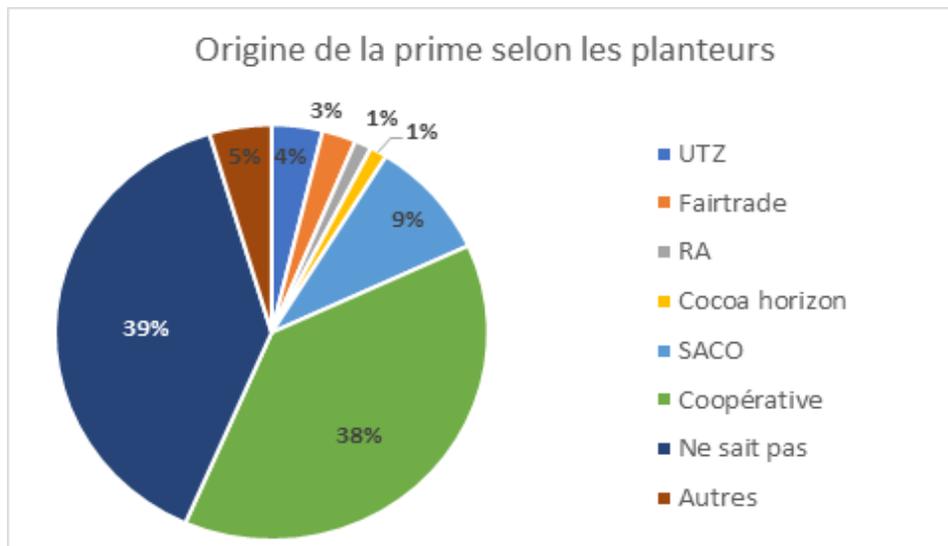


**Photo 7.3** Le développement des coopératives et des certifications : des innovations sociales des décennies 2000-2010, exogènes aux planteurs, aux impacts discutables pour les planteurs

### Encadré 7.2 Méconnaissance des certifications par les planteurs certifiés

Dans une enquête sur la certification conduite en 2017 pour l'Union européenne, nous avons conclu : « Au moins 40% des planteurs ne comprennent pas grand-chose à la certification dont ils ne connaissent pas le terme générique et encore moins les noms de Rainforest Alliance, Utz et Fairtrade. Ils savent tout juste qu'ils sont plus ou moins dans un « projet » et qu'ils ont théoriquement quelques règles à respecter et une prime à espérer ». Nous utilisons l'expression « au moins 40% » car nous n'avons pas échappé à un biais classique lié à une trop bonne connaissance du milieu par les enquêteurs. Nous nous sommes aperçus en cours d'étude que les enquêteurs citaient et décrivaient les actions de la certification jusqu'à ce que les planteurs se sentent persuadés de connaître quelque chose de la certification. » (Ruf *et al.* 2018).

Dans une enquête conduite en 2019 par Alex Guillet sur 237 planteurs, principalement sur d'autres sujets, n'abordant qu'à la marge la question de la certification, donc avec moins de risques de biais par les enquêteurs, on retrouve effectivement un manque d'information délivrée aux planteurs encore plus « effrayante » : parmi les planteurs ayant touché une prime, 39% des planteurs ne savent pas d'où vient la prime, mais s'y ajoutent 38% qui croient que cela vient de la coopérative et 8-9% qui la perçoivent venant de l'exportateur. Seulement 13% perçoivent un label Utz, RA ou Fairtrade. Cette expression des planteurs révèle bien quelque chose de l'ordre de la rétention et du contrôle d'information des planteurs par les coopératives sans que cela préoccupe beaucoup les exportateurs et l'industrie du chocolat en général, ni les directions des agences de certification en Europe.



*Sources :*  
Alex Guillet, données d'enquête 2019, non publiées (237 planteurs).

*Nous remercions vivement Alex Guillet pour la communication de ce graphique.*

Le planteur de cacao de Côte d'Ivoire est donc « en voie de certification » mais il n'en est lui-même pas toujours informé (Encadré 7.2) et ne sait pas exactement ce que ça devrait lui apporter, a plus ou moins conscience de se faire manipuler, même s'il est fortement incité par le système à réciter un bilan très positif, sous peine de représailles. En revanche, la certification est donc une bonne affaire pour les directions de coopératives, les cabinets d'audit et avant tout pour les agences de certification. Le système peut sans doute évoluer plus positivement pour les planteurs mais en libérant des flux de trésorerie sur des critères incontrôlables, la certification devient inévitablement le foyer de tricheries structurelles. Comme il s'agit d'intérêts financiers importants, très loin des vocables « transparence » ou « traçabilité » affichés par les acteurs, la recherche scientifique a beaucoup de mal à entrer dans la boîte noire. Les enquêtes relèveraient d'audits financiers, juridiques et policiers. Mais même des grands noms du négoce international dénoncent les aberrations de ces « standards durables » (Chambers 2019). Admettons que le planteur ait quelque chose à gagner à un débat entre des pistes d'amélioration et la dissolution de ces standards...

---

### **7.13 Niveaux de vie : téléphones, boom sur les motos et les pulvérisateurs**

---

*"In West Africa, cocoa farmers are not poor because they grow cocoa, they grow cocoa because they are poor".*

Derek Chambers, mars 2019.

Bien des rapports et discours portent sur la faible rentabilité du cacao et la pauvreté des planteurs. De fait, la baisse structurelle des prix du cacao, des surfaces et des rendements conduit indéniablement à rendre le cacao de moins en moins attractif. Et pourtant il continue à attirer puisque le pays dépasse le seuil de 2 000 000 tonnes de production annuelle. Même s'il exprime le point de vue des négociants, Derek Chambers n'a pas tort. En valeur relative, la pauvreté en Afrique de l'Ouest maintient l'attractivité du cacao comme espérance de vie meilleure.

Un des facteurs est sans doute la composante déflationniste sur plusieurs biens matériels. Les planteurs et même les manœuvres possèdent tous des téléphones portables (Photo 7.4), lesquels jouent un grand rôle dans la conduite de l'exploitation, de la commande d'engrais au pilotage à distance d'un fils ou d'un manœuvre. Les motos constituent également un des meilleurs exemples (Photos 7.5 et 7.6). Au cours de la décennie 2000, à la fois sous l'effet de l'arrivée des motos chinoises et de frontières poreuses, le prix des motos est globalement divisé par quatre. En 2000, la proportion de planteurs possédant une moto était encore proche de zéro. En 2015, on passe à 30 % (Tableau 7.15).

**Photo 7.4** Téléphones cellulaires mis à la recharge par les planteurs et métayers les jours de marché dans le bourg local (privés d'électricité et de bons panneaux solaires dans leurs campements mais connectés en permanence avec leurs téléphones)



**Photo 7.5** Motos en large diffusion à partir de la fin des années 2000, facteurs de progrès majeurs pour le déplacement des planteurs et des familles et le transport de leurs produits



**Photo 7.6** Les motos d'origine chinoise, aux prix cassés, devenant accessibles aux planteurs de cacao et à leurs fils, créant des emplois tels que motos-taxi (San Pedro 2013)

**Tableau 7.15 Pourcentage de planteurs équipés en matériel d'exploitation et transport**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Moto	<b>45 %</b>	13 %	11 %	15 %	<b>38 %</b>	50 %	<b>50 %</b>	18 %	<b>29 %</b>
Vélo	71 %	18 %	36 %	62 %	23 %	65 %	79 %	24 %	<b>47 %</b>
Atomiseur	18 %	3 %	8 %	0 %	15 %	0 %	21 %	16 %	<b>12 %</b>
Pulvérisateur	65 %	21 %	26 %	31 %	38 %	65 %	79 %	46 %	<b>46 %</b>

Sources : enquête auteurs, 2015.

Un autre indicateur intéressant est le taux de propriété d'un pulvérisateur à main, de près de 50 %. C'est aussi beaucoup plus qu'en 2000. Plusieurs facteurs l'expliquent. L'appareil est d'abord bien moins cher qu'un atomiseur à moteur, et il peut intéresser quelques planteurs pour les traitements pesticides. On a vu aussi l'intérêt d'un traitement moins sonore, plus discret dans le contexte de plantations cachées dans les forêts classées. Mais cette adoption massive de pulvérisateurs s'explique principalement par le boom des herbicides. C'est bien le pulvérisateur à main qui permet de traiter les cacaoyères et les rizières aux herbicides.

Pour en revenir sur l'explication d'un niveau de vie qui ne s'est pas tant dégradé au cours des années 2010, une rapide comparaison du pouvoir d'achat du planteur de cacao en Côte d'Ivoire, dans le temps (2009 et 2019) et entre 3 grands pays producteurs, est très éclairante (Tableau 7.16).

**Tableau 7.16 Comparaison des pouvoirs d'achat des planteurs de cacao en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Indonésie (2009 et 2019)**

	Pouvoir d'achat d'une tonne de cacao		
	kg de riz	Sac de 50 kg d'engrais	moto de 100-125 cc
<b>2009</b>			
Côte d'Ivoire	1100	19	0,18
Ghana	1500	71	0,34
Indonésie	4200	125	1,25
<b>2019</b>			
Côte d'Ivoire	1941	50	1,5
Ghana	1257	67	1,9
Indonésie	3000	216	1,7

En 2009, le pouvoir d'achat des planteurs en Côte d'Ivoire était laminé par une taxation très élevée, tant à l'export du cacao qu'à l'import de facteurs de production et de biens d'équipement. Ils subissaient également la poussée du cours international des engrais sans aucune aide. Il était considérablement inférieur à ceux des planteurs du Ghana et d'Indonésie.

En 2019, le paysage s'est largement amélioré grâce à une taxation du cacao un peu moins élevée et une baisse significative à l'import, y compris des motos grâce aux importations de Chine (et des passages « facilités » aux frontières du Burlina Faso et du Ghana).

---

#### 7.14 Des motos aux rendements cacao

---

En définitive, que dit l'enquête sur les rendements cacao ? D'une façon générale nous restons très prudents sur les chiffres issus de déclarations sur les productions, par enquête à un seul passage. Pour de multiples raisons (oublis, prudence...), les planteurs sous-estiment généralement leur production dans une enquête à un seul passage et/ou peuvent surestimer les surfaces réellement en production. Il y a aussi l'âge des plantations qui intervient, avec finalement une forte proportion de cacaoyères encore jeunes. Le rendement moyen en 2015 a certainement baissé par rapport à celui de 2000, mais le seuil obtenu ici, autour de 430 kg/ha, est probablement sous-estimé.

**Tableau 7.17 Rendements cacao**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
2014-2015	<b>622</b>	314	334	229	<b>619</b>	361	<b>595</b>	281	<b>432</b>
2013-2014	578	432	345	258	568	356	584	265	<b>431</b>

Sources : enquête auteurs, 2015.

En valeur relative d'un site à l'autre, les chiffres sont intéressants. Ce n'est probablement pas un hasard si les 3 régions ayant les moyennes les plus élevées, ici autour de 600 kg/ha, sont celles qui ont le taux de propriété le plus fort en motos.

---

#### 7.15 Bouleversements dans les modalités d'accès à la terre : héritage et « planter-partager »

---

Le mode d'accès à la terre est probablement un des domaines qui connaît les plus fortes évolutions. L'accès à la terre par « achat », du moins contre le simple paiement d'une somme, (souvent complété de quelques cadeaux en nature, pagnes, casiers de vin...) est en train de disparaître : de l'ordre de 70 % en 2000, il tombe à 28 % en 2015 (Tableau 7.18). L'achat ne reste dominant qu'à San Pedro où le front pionnier démarre en 1984, paradoxalement en grande partie aux dépens d'une forêt classée. Il a été vu plus haut que le chef d'un « village » autochtone bakwe avait vendu toute la forêt classée à des centaines d'immigrants burkinabé, entre 1984 et 1995 (section 5).

Le premier mode d'accès à la terre est désormais l'héritage de plantations et de terres (52 %). Hors forêts classées, plus de la moitié des surfaces en cacao sont gérées par des héritiers ou gestionnaires de la deuxième génération après le décès du créateur ou après son retour au village d'origine. L'héritier/gestionnaire peut avoir l'autonomie de décision ou au contraire rester sous contrôle, soit du père ou de l'oncle encore vivant, soit de la famille.

L'achat arrive encore au second rang des modes d'accès à la terre (28 %) principalement du fait de San Pedro, région encore pionnière au tournant des années 1980-1990.

Le troisième poste est le contrat de « planter-partager » (« P&P », 12 % en moyenne mais 20 à 30 % dans 3 sites). Il peut s'établir entre planteurs immigrants mais pour l'essentiel, il s'agit de contrats entre l'autochtone cédant la terre et l'immigrant la prenant en s'engageant à restituer 50 % de la surface, défrichée puis plantée, au moment où la plantation entre en production. Ce type de contrat se développe en Côte d'Ivoire à partir des années 2000 (Colin et Ruf 2012).

**Tableau 7.18 Répartition des superficies acquises selon le mode d'accès au statut de planteur**

	Sud-Ouest	Centre-Ouest			Centre-Est	Est			Ensemble
	San Pedro	Bouaflé	Oumé	Divo	Akoupé	Abengourou	Agnibilekro	Maféré	
Héritage	40 %	52 %	40 %	<b>80 %</b>	<b>88 %</b>	62 %	67 %	52 %	50 %
P&P	1 %	6 %	<b>21 %</b>	13 %	2 %	7 %	<b>23 %</b>	<b>29 %</b>	12 %
Achat	<b>57 %</b>	21 %	22 %	6 %	8 %	21 %	0 %	8 %	28 %
Abusan	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	4 %	1 %
"location"	0 %	5 %	0 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	1 %
Garantie, autre	2 %	<b>16 %</b>	<b>17 %</b>	1 %	0 %	<b>11 %</b>	<b>10 %</b>	<b>7 %</b>	8 %
Total	100 %	100 %	100 %	100	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources : enquête auteurs, 2015.

Nous faisons l'hypothèse que ce contrat de « planter-partager » pourrait bien contribuer à améliorer la « durabilité » des cacaoyères, soit par amélioration de l'entretien des vieilles plantations, soit par replantation, afin de s'adapter aux règles du contrat : si le partage de la plantation dure le temps de la vie de la cacaoyère. Il peut y avoir incitation pour des migrants âgés à planter/replanter en fin de vie, notamment pour protéger la génération suivante.

Les « mises en garantie de plantations » équivalent à des formes de locations du patrimoine cacaoyers, d'une durée variable, de 1 à 7 ans, constituent un autre mode d'accès à la terre en essor. Il reste à évaluer dans quelle proportion le contrat se termine à la date prévue, avec

retour de la plantation à son propriétaire, ou au contraire se renouvelle plusieurs fois pour se transformer en vente (à peine) déguisée. 3 ou 4 cas sur l'échantillon montrent que si la durée de la mise en garantie dépasse 5 ans, le preneur investit pour réhabiliter la plantation et augmenter les rendements, améliorant ainsi nettement son retour sur investissement.

Les cas de « location » de terre, à Bouaflé, sont anecdotiques mais révélateurs des processus de colonisation des aires protégées: il s'agit d'une forme de « loyer » ou de « taxe » de 25.000 F CFA payées par les migrants aux chefs Mossi et Gouro. En quelque sorte, il s'agit de la création d'un droit informel par les chefs de communauté. Là aussi, le poids réel de ces « locations » est sans doute supérieur à 5 %. Peu de planteurs reconnaissent ouvertement de tels arrangements. Par ailleurs, les flux ne s'arrêtent probablement pas aux chefs de communautés, lesquels doivent inévitablement partager avec des individus placés dans les institutions publiques. Des procédures similaires ont été repérées dans la forêt de la Bossématié près d'Abengourou.

## **8. Les planteurs de cacao en 2019-2020**

Pour terminer cette étude, nous aborderons de façon plus qualitative cinq à six évolutions récentes qui n'apparaissaient pas encore suffisamment dans l'enquête de 2015, plus visibles depuis :

- le changement climatique s'exprimant avec la sécheresse de 2015-2016,
- les enjeux fonciers autour de la tentative de certains autochtones de reprendre des terres, souvent pour les revendre, notamment pour satisfaire la demande en terres de nouveaux acteurs de l'économie de plantation, à savoir les cadres et les urbains. Jusqu'à récemment, ils se concentraient sur l'hévéa et, dans une moindre mesure, le palmier mais les gens venus de la ville viennent aussi au cacao.

En réponse à ces 2 risques, sécheresses et conflits fonciers, sans oublier la chute du prix du cacao et du caoutchouc, les innovations montent en puissance. Nous en retiendrons ici quatre :

- l'orpaillage, relevant à la fois de l'innovation locale, paysanne et de montages quasi industriels avec des entrepreneurs de diverses nationalités, devient une activité majeure, qui va compter de plus en plus dans le monde des planteurs de cacao.
- l'adoption de l'herbicide dans les cacaoyères et les rizières. Nous en avons déjà parlé à maintes reprises dans la présente étude. Son émergence dans les décennies 2000-2010 est un des changements techniques majeurs pour le planteur de cacao. Ce changement est pourtant très peu documenté.

- l'adoption de l'anacardier et l'association anacardier/cacaoyer, donc à la fois comme support de diversification et toute récente innovation agroforestière pour la relance du cacaoyer.
- les activités des femmes et l'essor du maraîchage. La question « Qui sont les planteurs de cacao ? » devrait inclure la question « Qui sont les femmes de planteurs de cacao ? », insuffisamment traitée dans ce document. Elles travaillent beaucoup dans le cacao sans être vraiment rémunérées, font du commerce, occasionnellement cherchent un peu d'or, mais surtout elles développent les cultures vivrières comme le manioc et le maraîchage.

Les démonstrations sont encore incomplètes et ces évolutions sont présentées ici comme des invitations prioritaires pour la poursuite des recherches.

---

## 8.1 Le changement climatique

---

Le changement climatique et notamment les sécheresses récurrentes génèrent plusieurs problèmes en cacaoculture.

### 8.1.1 Dégâts et mortalité des plantations adultes

L'effet le plus immédiat est la perte du feuillage induisant une part de mortalité dans les plantations matures (Photo 8.1).



**Photo 8.1.** Effets de la sécheresse de 2015-2016 sur les cacaoyers adultes

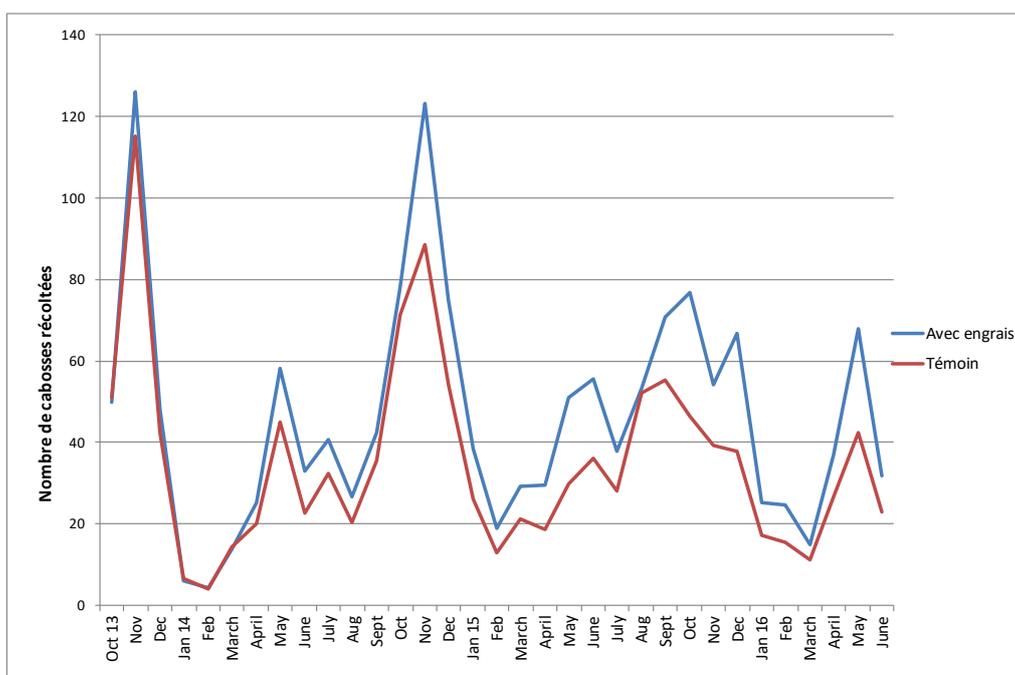
### 8.1.2 Baisse des rendements en cacao

Les plantations adultes subissent des baisses de rendement :

- en cas de sécheresse, aux effets souvent accentués par les attaques de mirides et *swollen shoot*,
- en cas d'excès de pluviométrie ou d'alternance pluies/soleil, entraînant la pourriture brune des cabosses.

Lors d'essais de fertilisation de plantations conduits entre fin 2013 et début 2016 sur 70 plantations, les effets de la sécheresse de 2015-2016 sur la production sont très visibles. C'est aussi la campagne où l'effet correctif de l'engrais est le plus visible (Fig. 8.1).

**Figure 8.1** Nombre de cabosses récoltées mensuellement dans 70 carrés de 20 cacaoyers, d'octobre 2013 à juin 2016 dans 7 sites de l'Ouest de la Côte d'Ivoire



**Tableau 8.1** Moyennes du nombre de cabosses récoltées annuellement à Gueyo sur 20 cacaoyers avec engrais et 20 cacaoyers témoins

	20 cacaoyers sans engrais	20 cacaoyers avec 2 applications NPK 0-15-15/an
2013-2014	234	238
2014-2015	362 (+55%)	428 (+80%)
2015-2016	206 (-43 %)	301 (-30%)

Sources : suivi de plantations auteur, 2013-2016. Projet IDH/CCC.

### 8.1.3 La replantation cacaoyère : de l'investissement à la loterie

Un blocage à la replantation, avec des taux de mortalité très élevés des jeunes plants. En 2015-2016, lors d'essais de replantation de jeunes plants à Duekué, nous obtenons 20 % de mortalité à 7 mois et près de 80 % à un an. Les 6 premiers mois, les plants recevant de l'engrais résistent mieux (Photos 8.1.2 à 8.1.5) mais à partir de février, les taux de mortalité avec engrais rejoignent ceux des témoins. Les essais sont perdus... et concluants. Sur des jachères, avec un régime de pluies aléatoire, la replantation de cacaoyers en plein soleil relève de la loterie.

**Photos 8.2 à 8.5 Plants de cacao avec et sans engrais (Duékué, décembre 2015)**

**Témoins SANS Engrais**



**AVEC Engrais**



---

## 8.2 Enjeux fonciers et accaparement des terres

---

Le temps, la démographie, le changement de générations jouent structurellement en faveur des migrants, aux dépens des autochtones, de moins en moins nombreux au sein de la population des planteurs. Le « tutorat », ce lien personnel fort créé entre l'autochtone qui cède la forêt à « l'étranger » (étranger au village, à la région), cette reconnaissance du second s'exprimant en petits cadeaux en fin d'année et à l'occasion de problèmes du « tuteur » s'estompe progressivement. Certes, au passage des générations, la stratégie des autochtones consiste en apparence à tenter de maintenir cette relation historique du tutorat, autrement dit à maintenir une petite rente foncière. Comme pour la génération précédente, le fils du tuteur essaie encore d'obtenir quelque chose du fils de « l'étranger » en cas de problème et de fin d'année. Mais cette tentative est condamnée par le temps, l'évolution du rapport démographique, la dissolution des liens personnels (Encadré 8.1)

### Encadré 8.1 De la relation de tutorat à sa dissolution

#### **La phase pionnière et le tutorat à la première génération**

Mon père a cédé des parcelles de forêt à environ 30 personnes dont 27 venues du Burkina Faso et 3 Baoulés.

Ces étrangers ont pris en moyenne 5 ha de forêt par personne. Mon père a ainsi cédé 150 ha de forêt entre 1983 et 1995.

Au début, en 1983, le « prix » demandé était de 30 000 F/ha, soit 150 000 F pour les 5 ha + 25 000 F pour le déplacement de mon père. Le « coût d'entrée » pour 5 ha de forêts était donc théoriquement de 175 000 FCFA.

Mais ces nouveaux venus burkinabés n'ayant pas les moyens au départ, mon père acceptait des cessions à crédit et un paiement étalé sur 5 ans. Aussi dans les années 1980, mon père était adulé par les Burkinabé, qui payaient non seulement 1 ha chaque année, mais venaient lui rendre visite et apportaient poulets, igname et riz.

A l'époque, enfants, nous fêtions du 22 décembre au 5 janvier avec 30 jolis coqs ! Et en cas de funérailles, chaque Burkinabé contribuait à hauteur de 2 000 à 5 000 FCFA.

#### **La dissolution progressive du tutorat à la deuxième génération**

Au fur et à mesure qu'ils tendaient vers la fin du paiement de leur forêt, leurs visites s'estompaient et nous devions au contraire leur courir après.

Depuis que ces Burkinabé ont fini de payer leur forêt, moins de la moitié continue d'offrir des présents à leur tuteur. Cette tendance s'accroît avec le décès des premiers migrants burkinabé ou après leur retour au Burkina Faso. Les fils qui ont pris la place de leurs parents ne respectent plus le principe. Les quelques rares fils qui respectent encore un peu le tuteur sont ceux qui étaient venus avec leurs parents pionniers et qui ont peu connu le tuteur de leur père. Ainsi, chez nous, quand mon frère va voir les 27 Burkinabé, il revient au mieux avec 5 poulets au lieu des 27 à 30 à l'ancienne époque.

Quant aux Baoulés, ils payaient plus souvent comptant leur parcelle de forêt, avec la stratégie de construire leur maison dans leur parcelle, loin du village autochtone, une façon d'éviter les contacts avec l'autochtone avec qui les relations de tutorat étaient déjà plus tendues dès le départ.

Au total, aujourd'hui, il y a même des autochtones qui ne gagnent plus un seul poulet ! Plus on passe à la deuxième génération, plus la relation de tutorat disparaît. D'ici 5 ans, elle ne sera plus qu'un vieux souvenir.

*Sources : interview A. Galo, fils de planteur Bakwé dans la région de Gabiadji (San Pedro).*

En interaction avec cette évolution « endogène », il ne peut échapper également à l'observateur que le facteur politique contribue à l'affaiblissement des autochtones et du tutorat. Finalement, les différentes stratégies de la deuxième génération semblent contribuer elles-mêmes à la fin du tutorat.

Tout d'abord le développement du contrat de « planter-partager », même très incomplet, formalise les relations entre cédant et preneur, inévitablement aux dépens du tutorat.

Par ailleurs, quand les besoins financiers urgents amènent la nouvelle génération autochtone à remettre en cause l'usage et le droit sur la terre de la deuxième génération « d'étrangers », c'est en général pour revendre cette terre à d'autres migrants. Le phénomène semble surtout concentré sur le Centre-Ouest, où les autochtones bété sont moins marginalisés démographiquement (probablement 15-20 % de la population de planteurs comparés aux 1-2 % de Bakwé et Kroumen dans le Sud-Ouest).

La première technique des autochtones bété est de réclamer les jachères, considérées comme non mises en valeur, donc sortante du droit d'usage cédé par leurs parents [d'où la stratégie en retour des migrants, consistant à planter des cacaoyers, hévéas et anacardiens aussi vite que possible, avec le danger que cela représente à terme pour la sécurité alimentaire (Ruf 2016, Konan 2019)]. Les cibles privilégiées sont les bas-fonds, lesquels ne faisaient pas l'objet de « petits papiers » lors de la transaction foncière, car ils n'intéressaient pas la première génération de planteurs baoulé, focalisée sur le cacao. Pour les cultures vivrières, c'était l'igname, le macabo, et le bananier associé aux jeunes cacaoyers. Comme évoqué plus haut, ils se disaient « ne pas être des oiseaux pour manger du riz ». Aujourd'hui, alors que les enfants appartenant à la troisième génération, scolarisée, leur réclament du riz, la deuxième génération voit une partie des bas-fonds leur échapper, repris par les autochtones pour les revendre aux cadres ou aux Burkinabé.

La seconde technique consiste à faire mesurer les plantations et s'ils existent encore, comparer aux « petits papiers » signés par la génération précédente, alors que les cessions étaient rarement mesurées. Les autochtones récupèrent alors la différence, presque toujours positive. Ils revendent terres et plantations à de nouveaux immigrants, déjà planteurs dans une autre région, ou artisans de la ville voisine, gendarmes, enseignants, cadres de sociétés d'hévéas ou palmiers à huile, hommes politiques.

En 2019, ce type de conflit a été observé sur 5 villages et campements, parmi 12 répartis d'est en Ouest, dont 4 dans la région Centre-Ouest où les autochtones se réclament de l'appartenance à l'ethnie bété, entre Issia et Daloa. Dans les villages où se produisent ces formes de « renégociation » de la terre, environ 10 % des planteurs immigrants sont concernés (9 cas identifiés pour 90 planteurs immigrants). Les surfaces acquises et le choix de la culture varient selon le statut de l'acheteur. Le gendarme ou l'artisan carreleur achètent 3-4 ha aux autochtones bété pour conserver ou planter des cacaoyers. L'homme politique, en l'occurrence le maire d'une ville voisine, récupère ainsi 45 ha de bas-fonds en cours de plantation en palmiers à huile. Dans tous les cas, ces stratégies autochtones sonnent le glas de la relation de tutorat.

Dans un cas, la pression foncière des autochtones prend une forme particulière dans un groupe de villages, près de Buyo, mais sous la dépendance d'autochtones d'Issia, liée au « *golden rush* » en œuvre en Afrique de l'Ouest. Ils ont attribué à une société d'orpailleurs chinois des terres occupées par des plantations de Baoulé. Dans un des sites, près de Daloa, plusieurs campements à majorité baoulé sont menacés de déguerpissement par les autochtones sur des centaines d'hectares. Les premiers soupçonnent les seconds de projet de cession à une société d'orpaillage.

---

### 8.3 L'orpaillage

---

A divers degrés d'activité, l'orpaillage « informel » est présent dans la moitié de 15 villages brièvement étudiés sur ce point. Cela va de l'activité artisanale de femmes et de fils de planteurs à des machines introduites par des asiatiques, *a priori* chinois, travaillant dans les fleuves, transformant les bas-fonds en immenses chantiers, quasi industriels, dans des ambiances « *far-west* » (Photo 8.6) (2 cas observés sur les 15 villages), en passant par des locations de bas-fonds à des petits groupes de Malinke y creusant des galeries.

**Photo 8.6 Bas-fonds transformé en immense chantier d'orpaillage, près de la frontière du Ghana**



Lorsqu'il s'agit d'orpaillage artisanal, quelques familles de planteurs peuvent en tirer des revenus occasionnels dont une partie est susceptible d'être réinvestie dans une plantation de cacao ou d'hévéas. Mais dans l'ensemble, les revenus s'échappent de la zone d'extraction et les communautés de planteurs subissent et subiront les coûts de la dégradation environnementale et de l'insécurité alimentaire (Kouadio *et al.*, 2018). Il en résulte aussi des tensions sur le marché du travail. Un manoeuvre peut gagner 10 000 FCFA par jour dans l'orpaillage, à comparer à une journée encore payée récemment 1 500 à 2 000 FCFA dans le cacao.

**Photo 8.7 Type de machinerie utilisée pour l'extraction de l'or**



---

#### **8.4 Des tensions sur le marché du travail à l'herbicide**

---

La contribution de l'orpaillage et l'arrivée ou le retour des cadres dans l'agriculture contribuent à la tension sur le marché du travail :

*« Dans la plantation de palmiers à huile du maire ; la journée est payée à 2 500 FCFA. Tous les élèves sont là-bas. »*

*« Avec l'or, les « enfants » peuvent gagner 1 million en un jour. En abus dans le cacao, au mieux 300 000 FCFA par an. »*

(Planteur baoulé de la région d'Issia, mai 2019).

Cette concurrence participe à l'adoption des herbicides économisant la main-d'œuvre, incontournable dans les rizières de bas-fonds, facteur essentiel de leur expansion, et aussi facteur déterminant de beaucoup de replantations cacaoyères. Les enquêtes dans la région de Divo ont parfaitement révélé deux grands moyens pour obtenir des jeunes cacaoyères plein soleil en 4 ans, en réduisant le risque de mortalité (du type de la photo 8.8) : i) bénéficier d'une belle forêt apportant la « rente forêt nécessaire » (plutôt le cas d'autochtones) ii) appliquer des herbicides pendant deux ans, si le planteur ne dispose que d'une jachère dégradée, envahie de mauvaises herbes annuelles (plutôt une innovation de planteurs d'origine burkinabé).

**Photo 8.8 Replantation cacaoyère plein soleil à Divo**



---

## **8.5 La transition anacardière**

---

A l'image du cacao dans les années 1970, la Côte d'Ivoire est devenue premier producteur mondial de noix de cajou dans les années 2000, par le dynamisme de ses planteurs. L'Etat n'est quasiment pas intervenu sauf pour taxer le produit à l'export. Encore au moment où nous écrivons les dernières lignes de cette étude, en janvier 2020, les planteurs d'anacardiers se plaignent que la noix de cajou est payée 400 FCFA/kg en Côte d'Ivoire, et l'équivalent de 700 à 800 FCFA/kg au Ghana voisin.

Pendant plusieurs années, ce boom de l'anacarde se produit en zone de savane. Cela ne veut pas dire qu'il ne concernait pas les planteurs de cacao. Au contraire, dès la fin des années 1990, nous voyons quelques planteurs d'origine du Nord de la Côte d'Ivoire retourner dans leur village d'origine, ou envoyer leurs fils, pour planter de l'anacarde, à la fois pour

diversifier les revenus et pour affirmer un droit sur la terre dans le village d'origine. Les planteurs immigrants commencent à ouvrir un second espace économique.

Au début des années 2000 dans la région au Nord de Bouaflé, zone de contact forêt-savane, avec une pluviométrie à la limite de l'écotype du cacaoyer, l'anacardier commence à faire partie des paysages.

Il prospère surtout à l'Est, dans le pays abron/koulango, à la frontière avec le Ghana, et plutôt une zone de contact avec la savane. Les planteurs de cacao à San Pedro originaires de Bondoukou ou de Tanda envoient leurs épouses créer des plantations d'anacarde au village d'origine (Ruf 2017).

Sauf exception, c'est après la sécheresse de 2015 et notamment dans les zones touchées par le *swollen shoot* que l'anacardier « descend » vers le Sud, au cœur des zones cacaoyères, à Vavoua, Daloa, Bouaflé, Bonon et l'ex-parc de la Marahoué (Ruf 2018, Koffi 2019, Zanh 2019). Plus récemment encore, l'anacardier est largement adopté dans les zones dévastées par le *swollen shoot* de Bayota, à 20 km au Sud de Sinfra.

**Tableau 8.2 Adoption de l'anacardier par les planteurs de cacao. Situation en 2019**

Régions	Département/Sous-préfectures (nombre de planteurs interrogés et ethnies)	% planteurs adoptant l'anacarde
Est	Bondoukou (30 Abrons)	90 %
Centre-Est	Agboville (30 Attié, Sénoufo, Burkinabé)	0 %
Centre-Ouest	Issia (15 Baoulé)	70 %
	Daloa (30 Baoulé et Burkinabé)	30 %
	Bonon (30 Baoulé et Burkinabé)	90 %
	Bayota (30 Baoulé et Burkinabé)	50 %
Duekué	Duékoué (20 Guéré, Sénoufo, Burkinabé)	60 %
Sud-Ouest	Soubré (40 Burkinabé et Baoulé)	2 % (essais de planteurs)
	San Pedro (60 Burkinabé et Baoulé)	0 %

L'adoption récente et très rapide de l'anacarde par les planteurs de cacao dans plusieurs régions, en particulier le Centre-Ouest, reste encore modérée pour chaque planteur : de 0,5 à 1 ha en moyenne. Elle répond à quatre objectifs :

**économique** : diversification et remontée des revenus à la faveur de la hausse du prix de la noix de cajou jusqu'en 2018. Depuis l'effondrement du prix, cet objectif évolue vers une anticipation de prix plus élevé dans un contexte de culture sans intrants ni capital requis.

**écologique** : résistance à la sécheresse et relative facilité de replantation sur des sols dégradés et dans des conditions de pluviométrie désormais à la limite de l'écotype cacaoyer.

**social** : opportunité de marqueur de la terre, affirmation d'un droit pour réduire les risques de reprise de terres pouvant être considérées par les autochtones comme libérables et libérées après mortalité des cacaoyers.

**global, durable, cacaoyer** : le phénomène le plus intéressant est qu'une majorité de planteurs du Centre-Ouest adoptant l'anacardier dans des jachères et surtout dans d'anciennes cacaoyères dévastées par la sécheresse et le *swollen shoot* replantent les cacaoyers sous les anacardiens. Cet arbre devient le support d'une nouvelle stratégie villageoise de replantation cacaoyère. Les planteurs semblent avoir raison : sous anacardiens, les jeunes plants de cacao réussissent beaucoup mieux. Les taux de mortalité chutent, même dans les parcelles ravagées par le *swollen shoot* (encadré 8.2). Une fois de plus, les planteurs pourraient bien avoir quelques années d'avance sur la vulgarisation publique et privée. Les planteurs s'affirment comme les meilleurs innovateurs face à leurs problèmes, loin devant les institutions, les compagnies privées et les agences de certification ne faisant aucun cas des connaissances des planteurs.

Dans la région de Soubré, malgré la progression du *swollen shoot*, l'adoption de l'anacarde est encore balbutiante, tentée par une poignée de planteurs, et sans réussite démontrée. En revanche, nous avons identifié une stratégie similaire avec l'hévéa, encore balbutiante : avec cet arbre, quelques planteurs visent à recréer une ambiance « forestière » favorable et associent ensuite des cacaoyers.

Même lorsqu'ils diversifient, les planteurs de cacao ne renoncent pas facilement au cacao, y restent attachés et cherchent leurs propres solutions pour surmonter le problème de replantation (longtemps ignoré par l'industrie et les standards dits durables).

**Encadré 8.2 Adoption des anacardiens dans la région de Vavoua  
Association/replantation cacaoyère après *swollen shoot* : une innovation paysanne majeure**

Dans la région de Vavoua, au contact forêt-savane, la plantation d'anacardiens commence bien avant l'arrivée de la maladie *swollen shoot*. C'est d'abord la solution trouvée par quelques planteurs innovateurs pour réussir la replantation d'une culture sur des jachères formées par le coton (fort présent dans la région dans les années 1980-1990), par des cultures vivrières et par les caféières abandonnées. Les prix du coton et du café n'intéressaient plus les planteurs et la replantation cacaoyère échouait.

Plus récemment, quand la maladie du *swollen shoot* commence à décimer les cacaoyères adultes et vieillissantes de la région, la replantation de cacaoyers échoue tout autant. Quelques planteurs ont alors cette belle idée de dupliquer la technique de plantation de l'anacardier dans les jachères créées par mortalité des cacaoyers avant de tenter la replantation de cacao.

La photo 8.9 montre ce qu'il reste d'une cacaoyère dévastée par le *swollen shoot* alors que le propriétaire la replante en anacardiers et bananiers avant de passer à l'étape cacao. En attendant les premiers revenus de l'anacarde, il peut financer sa replantation par la vente des régimes de banane.

La photo 8.10 montre un jeune plant d'anacardier planté sous des cacaoyers matures, en production mais déjà diagnostiqués par le planteur comme porteurs du *swollen shoot*. Pour lui, il ne faut pas attendre que les cacaoyers meurent pour planter l'anacardier.

Pourquoi l'anacardier diminue la mortalité des jeunes plants de cacao à la replantation ? C'est une innovation paysanne et à notre connaissance, elle n'a pas été encore étudiée par la recherche. Cette innovation faisait d'ailleurs l'objet de réprobations de la part de l'agence nationale, l'ANADER, déconseillant cette association pendant plusieurs années, jusqu'à se rendre compte que les planteurs avaient raison (le fait que la structure nationale de conseil agricole reconnaisse avoir eu tort et reconnaisse un savoir paysan, une innovation paysanne, est d'ailleurs nouveau et encourageant).

L'environnement ombragé donne probablement de meilleures chances de survie au jeune plant de cacao. Mais certains planteurs de Vavoua avancent une autre raison : les racines de l'anacardier (et du caféier) sont très dures et résistent aux insectes dans le sol, lesquels - toujours selon eux - véhiculent la maladie (alors que les racines des cacaoyers seraient « tendres »).

La question de la pertinence de cette explication paysanne est laissée ici aux chercheurs entomologistes mais pour l'instant, selon les planteurs villageois, la seule solution pour réussir la replantation cacaoyère après attaque du *swollen shoot* est d'associer des anacardiers (ou des caféiers) en culture relais : apparemment une belle innovation agroforestière paysanne.

**Photo 8.9 Anacardiers et bananiers plantés dans une cacaoyère décimée par le *swollen shoot*, en attente de replantation de cacao**



**Photo 8.10** Jeune anacardier planté dans une cacaoyère adulte diagnostiquée en début d'attaque par le *swollen shoot*



---

## 8.6. Femmes et maraîchage

---

Dans la région de Sinfra, dans un village dévasté par le *swollen shoot*, nous avons été surpris d'observer la densité des activités de récolte et de transformation du manioc en attieké et placali. Avec 6 à 7 chantiers de transformation et un moulin transporté à brouette d'un chantier à l'autre, l'économie cacaoyère sinistrée par le *swollen shoot* semblait abandonner toute la place à l'économie du manioc dirigée par les femmes.

Dans la région d'Issia, lors d'une discussion avec un groupe de planteurs baoulés, nous avons été surpris à quel point les femmes développent des cultures de maraîchage en relative autonomie, en plus de leur contribution au travail dans les cacaoyères et de leurs tâches ménagères. Les maris planteurs ignorent les décisions de leurs femmes concernant le vivrier et le maraîchage et tentent de deviner les montants des revenus, mais ils n'en ont aucune

idée précise. Il y a au moins deux centres de décision dans le ménage de planteurs (et plus si plusieurs co-épouses...).

Les données de revenus collectées dans trois villages sur la campagne 2017-2018, alors que le prix du cacao était au plus bas, fixé à 700 FCFA/kg, payé parfois moins en petite traite (mois d'avril à août), montrent clairement que les cultures vivrières, principalement produites et générées par les femmes contribuent non seulement à l'auto-consommation et à la sécurité alimentaire de la famille mais aussi aux revenus, notamment dans les régions de très faibles revenus cacao (Tableau 8.3).

**Tableau 8.3 Revenu moyen par famille (60 observations)**

Village	Ville proche	Revenu net moyen par ménage (FCFA)			
		Cacao	Caoutchouc	Café	Vivriers (femmes)
Affienou	Maféré	1 790 000	0	89 000	96 000
Gossea	Daloa	997 000	19 320	14 440	110 000
Koffikro	Issia	650 000	51 400	49 400	365 000

Sources : enquêtes CIRAD/SADRCI et J. Konan 2019.

En effet, c'est dans le petit campement de Koffikro, où les rendements et les revenus cacao sont tombés au plus bas, sous l'effet du vieillissement des parcelles, d'un entretien déclinant et de la maladie du *swollen shoot* que les revenus sont proportionnellement les plus diversifiés, et notamment en produits vivriers vendus par les femmes. Les planteurs de Koffikro se sont également tous lancés dans l'anacardier mais les arbres ne sont pas encore en production en 2018.

Lorsque le planteur de cacao voit ses revenus cacao décliner, il y a une forte probabilité de voir grandir le rôle et le pouvoir économique de sa ou ses femmes si elles peuvent participer aux frais relatifs à l'alimentation (poisson, sauce), aux achats d'habits, voire aux frais de scolarisation des enfants. C'est globalement le cas dans les familles baoulés.

## 9. Conclusion

Cette étude contribue à révéler les évolutions profondes « du » planteur de cacao en Côte d'Ivoire en comparaison de son parent de 2000 (fronts pionniers exclus). Il n'est guère plus vieux, son âge se stabilise à 45 ans. Il est aussi essentiellement issu d'une famille d'immigrants mais de moins en moins immigrant lui-même puisque de plus en plus de la deuxième ou la troisième génération de planteurs. Sa charge de famille est forte (8 ou 9 personnes à nourrir et à entretenir). Son mode d'accès au foncier s'est donc transformé

avec une domination des héritages de plantations et l'essor des contrats de « planter-partager », sans oublier des « mises/prises en garantie » (mais les preneurs sont plutôt de nouveaux acteurs dans la production, ceux qui disposent de revenus réguliers : enseignants, infirmiers, pisteurs/présidents de coopératives, etc). Sa surface agricole et sa superficie en cacao diminuent par rapport à celles de ses parents mais son patrimoine et ses activités sont plus diversifiés (moins de café mais apparition de l'hévéa, de palmiers dans certaines régions, et anacardiens en cours de « descente » vers le Sud, un peu d'élevage, activités non agricoles). Sa production vivrière a généralement diminué mais rarement disparu. Au contraire, elle se transforme avec la colonisation des bas-fonds en riz, le manioc et le développement du maraîchage par les femmes. Entre février et avril, nombre de « planteurs de cacao » ne mettent plus un pied dans le champ de cacao et sont avant tout dans leurs rizières ou leurs champs de tubercules. C'est une des clés de leur résilience. Il arrive de plus en plus souvent qu'ils aient deux voire trois espaces économiques, au point d'être absents de temps à autre sur la plantation de cacao. Le téléphone cellulaire et les « TIC » ont favorisé cette évolution. Même s'il est absent, mais surtout s'il reste présent sur la plantation, son recours à la main-d'œuvre sans lien familial, contractuelle permanente ou semi-permanente (abusa, annuels) a considérablement diminué. Il doit plus compter sur un fils, un cousin, mais doit créer une forme de rémunération. En revanche, son adoption d'intrants chimiques augmente mais ne suffit pas toujours à compenser le vieillissement et la mortalité des cacaoyers, liée aux effets de la déforestation et du changement climatique. De même, la replantation cacaoyère reste un problème, même si les planteurs ont identifié trois grands moyens de surmonter les difficultés : solutions de type agroforestier avec l'anacardier et parfois le caféier et l'hévéa ; solutions de fertilisants organiques (fumier de mouton, téguments de fèves), mais aussi intrants chimiques, engrais et surtout herbicides.

Parmi les intrants chimiques, au-delà du poids croissant des pesticides, suivi de celui des engrais, déjà relativement bien documenté, apparaît en effet celui des herbicides, plus récent, moins connu mais jouant désormais un rôle incontournable dans un contexte de pénurie de travail, notamment en faveur de la replantation. C'est un exemple parfait de la méconnaissance des problèmes des planteurs par les labels de cacao dits durables qui interdisent les herbicides. Il s'agit certainement de les limiter par des usages les plus raisonnés possibles mais en l'état des connaissances, ils sont devenus des facteurs incontournables de la replantation.

Les planteurs multiplient leurs propres expériences d'intrants biologiques, principalement les fumures animales et les résidus de récolte, mais leur essor butte sur l'insuffisance des élevages. Les planteurs en prennent acte et ils sont nombreux à développer des petits élevages, notamment de moutons (évolution également bien repérée par E. Sanial 2019).

Le planteur a des raisons objectives de s'inquiéter du changement climatique, dont il a conscience depuis plusieurs années, et de plus en plus de la maladie du *swollen shoot*. Il est souvent membre d'une « coopérative », assez souvent « certifiée », mais il ne le sait pas toujours, ou du moins ignore une grande partie de ses droits, tout en ayant conscience de

l'existence de manipulations. En revanche, il ne se rend pas forcément compte à quel point la certification ou ce qu'il appelle « projet » est une machine à collecter des informations sur lui.

Dans l'ensemble, le planteur reste un « agriculteur familial » encore peu concurrencé par les cadres « *gentlemen farmers* », lesquels arrivaient vers 2000 avec l'option palmier ou hévéa, dont ils se sont quelque peu découragés avec la chute du prix en 2012, mais le danger de conflits fonciers avec les cadres émerge.

Mais bien sûr, ce planteur moyen n'existe pas, traduisant des mouvements contraires entre une forme de « fin de cycle baoulé » (déclin déjà initié par la première génération de ces premiers immigrants, avec des réactions d'une partie de la deuxième et de la troisième génération), une montée en puissance de planteurs d'origine burkinabée, même si certains sont à leur tour rattrapés par l'âge (comme très bien vu par Balac 2010), l'arrivée d'immigrants de nouvelles origines comme les Togolais, entamant de nouveaux cycles cacao, notamment avec le contrat innovant de « planter-partager », et enfin des tentatives de réaction diverses de la nouvelle génération d'autochtones.

Au risque de caricaturer, le planteur de cacao en Côte d'Ivoire est désormais majoritairement d'origine étrangère, et principalement burkinabé.

Dans une certaine mesure, le rôle d'ascenseur social joué par le cacao, avec le nouvel immigrant commençant comme simple aide familial ou tâcheron, avant d'obtenir un contrat d'abusa puis finalement accédant au statut de planteur fonctionne encore, et c'est probablement encore le grand moteur de la filière.

Mais les producteurs de cacao restent plongés dans un environnement incertain, avec de faibles revenus, une relative pénurie de travail, un environnement encore dominé par la trilogie « autochtone/allochtone/allogène », avec des risques de conflits fonciers et d'instrumentalisation en périodes électorales, aussi menacés par du « *land grabbing* », moins de la part de multinationales que de cadres nationaux.

Pour reprendre explicitement la question du titre, le planteur n'est pas toujours celui que le conseiller conseille ou enregistre dans ses bases de données. Le planteur de la première génération, éventuellement reparti au village d'origine, peut continuer à intervenir dans les décisions tandis qu'un planteur de la deuxième génération s'affirmant « planteur » ou « héritier » serait plutôt « gestionnaire ». En ajoutant les multiples arrangements tels que le « planter-partager » et la mise en garantie, la notion de « planteur » se complexifie.

Pour la suite des recherches, la place des héritiers/gestionnaires prépondérante mais aux statuts variables sera un des processus à analyser et à quantifier dans les années qui viennent, notamment sur leur liberté de décision de gestion de l'exploitation. En corollaire,

tous les types de planteurs « absentéistes » (depuis le vieux Burkinabé créateur de sa plantation, reparti s'occuper de sa famille, d'un magasin ou d'un élevage au pays, jusqu'à l'héritier enseignant ou médecin à Abidjan, en passant par le « cumulateur » qui ne peut pas être sur deux ou trois exploitations à la fois) mériteraient une étude spécifique. Par définition, la majorité d'entre eux n'est pas appréhendée dans une enquête à un seul passage (y compris dans notre étude de 2015 à la base de la section 7).

Les planteurs gardent une certaine confiance dans le cacao. C'est évidemment le cas dans les zones où subsistent quelques réserves foncières et forestières, à commencer par les forêts classées et les poches de forêts secondaires. Ils connaissent le cacaoyer, savent que le marché est solide, « qu'il y aura toujours un prix et un acheteur pour le cacao ». Sa distribution de récoltes et de revenus est moins favorable que pour l'hévéa et le palmier mais plus large que pour le caféier et l'anacardier. Mais grâce à leurs innovations, les planteurs semblent garder ou reprendre confiance.

A propos de confiance, en termes de méthodes et de programmes de recherche, la meilleure méthodologie consiste à créer la confiance avec les planteurs, dans la longue durée, et de mettre en place des panels de planteurs ou plutôt de ménages avec lesquels nous pouvons travailler avec précision.

En 2020, nous ne disposons pas encore de données collectées sur un large échantillon. Le changement écologique et social va presque plus vite que ne peut l'appréhender la recherche. Les risques environnementaux et économiques augmentent avec la récurrence des sécheresses, la progression du *swollen shoot*, la concurrence de l'orpaillage, voire avec les dysfonctionnements du système industrie/certification/coopératives. La confiance dans le cacao peut se diversifier selon les régions.

Dans une région comme Duekué, plusieurs planteurs pensent à la disparition du cacao entre 2025 et 2030. Ce serait alors l'application du modèle des cycles du cacao. L'hévéa devrait donc continuer à progresser malgré des prix tombés au plus bas. Mais en même temps qu'il progresse, quelques planteurs abattent les hévéas, ou bien s'en servent comme ombrage, comme les anacardiens, pour replanter des cacaoyers.

Dans le Centre-Ouest (au Nord de Gagnoa, Daloa, Bonon, Bouaflé, Vavoua), l'anacardier a une place à part, prometteuse. Au départ conçu comme un outil de diversification ou même une reconversion dans les zones devenues trop sèches pour le cacaoyer, il est actuellement le grand espoir des planteurs pour recréer un environnement « post-forestier » plus favorable aux jeunes cacaoyers replantés sous les anacardiens.

Les planteurs du Sud-Ouest commencent quelques tous premiers essais avec les anacardiens mais semblent plus compter sur la plantation sous cacaoyers, les fertilisants minéraux et organiques, les traitements et la réintroduction d'arbres. Au moment où se termine ce document, les multinationales du cacao se lancent dans de grands

programmes de distribution de plants, lesquels pourraient correspondre cette fois aux besoins des planteurs, mais l'évaluation reste à faire.

L'avenir dira si ces innovations paysannes vont contribuer à générer une transition du modèle des cycles du cacao prévoyant une récession et à inventer la « durabilité du cacao ». Il faudra alors se rappeler que ces innovations sont fondamentalement paysannes, aujourd'hui méconnues des états-majors des structures de conseil publiques et privées.

A propos de la conservation ou de l'introduction d'arbres dans les cacaoyères, autre champ d'innovation paysanne peu traité ici (sauf le cas de l'anacardier), nous renvoyons volontiers à la thèse magistrale d'Elsa Sanial soulignant un « paradoxe agroforestier en Côte d'Ivoire : « d'une part, des producteurs adoptent sans encadrement des pratiques agroforestières variées et, d'autre part, les projets promouvant des systèmes agroforestiers *top-down* rencontrent des difficultés à trouver l'adhésion des producteurs » (Sanial 2019, p. 273). Ce paradoxe joliment exprimé illustre merveilleusement l'innovation « replantation anacardier/cacaoyer » mais n'est pas spécifiquement agroforestier. Nous avons notamment insisté sur les innovations paysannes opérationnelles sur le recépage, la fertilisation organique (fiente de poulet, fumier de mouton, porc et bœufs, téguments de fèves, son de riz, épluchures de manioc et igname), lesquelles vont jouer et jouent déjà un rôle clé dans la reconstruction post-forestière de la cacaoculture, avec dix ans d'avance sur tout ce que peuvent « envisager » l'industrie et les agences de vulgarisation. Sauf exception, sauf « coup de chance », les projets publics et privés passent par – ou s'arrêtent à – de nombreux échecs car ils ignorent les besoins et les connaissances des producteurs, sans parler des contraintes de logistique depuis un « centre de décision » éloigné. En revanche, par définition, une innovation paysanne cherche à résoudre localement un problème de paysan. Les planteurs de cacao de Côte d'Ivoire sont globalement des innovateurs et souvent à la base de tout système d'innovation.

S'il fallait identifier une innovation extérieure qui change la vie des planteurs et de leurs fils, nous l'attribuerions à l'industrie chinoise avec ses tricycles. A côté des motos-taxi, ils ont envahi les campagnes ces trois dernières années, rendant d'énormes services pour le transport des produits (cacao frais, manioc du champ au village ou au marché le plus proche) et des personnes, créant au passage des emplois pour les jeunes. Au moment où nous terminons ce document, nous espérons que la pandémie du Covid-19 ne laminera pas cette économie (dont les emplois liés au transport villageois) et, au-delà, l'économie de plantation familiale.



## Références

**Addo N.O. (1974)**

Some employment and labour conditions on Ghana's cocoa farms. In : Kotey R.A., Okali C., Rourke B.F., Lagon, Institute of Statistical, social and Economic Research, 204-218.

**Aguilar P., D. Paulin, Y. Keho, G. Nkamleu, A. Raillard, O. Deheuvels et P. Petithuguenin (2005)**

"L'évolution des vergers de cacaoyers en Côte d'Ivoire entre 1995 et 2002", Proceedings of the 14th International Cocoa Research Conference: towards a sustainable cocoa economy - what strategies to this end? Accra, Ghana, 2003, Cocoa Producers' Alliance, Lagos, [CD-ROM]: 1167-1175.

**Balac R. (1998)**

Gens de terres, gens de réseaux : mécanismes de production et lien social. Pour une nouvelle mise en perspective de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire, Paris, Institut d'Études Politiques, Thèse de doctorat d'économie, mention démographie économique, 276 p.

**Balineau G., S. Bernath and V. Pahuatini (2016)**

*Cocoa farmers' agricultural practices and livelihoods in Côte d'Ivoire*. Technical Report, Paris, AFD.

**Barima Y.S.S, I. Bamba, Y.C. Sangne et K.B. Kpangui (2018)**

Conflicts, dynamiques des paysages et sécurité alimentaire en Afrique Subsaharienne, *Tropicultura*, 36 (2).

**Bateman M.J., A. Meeraus, D.M. Newberry, W.A. Okyere and G.T. O'Mara (1990)**

Ghana's Cocoa Pricing Policy. Working Papers. Agricultural Policies. Washington (DC) : The World bank.

**Ben Houassa K. (2011)**

Adoption and Levels of Demand of Fertilizer in Cocoa Farming in Côte d'Ivoire: Does Risk Aversion Matter? CSAE Conference- Economic Development in Africa, St Catherine's College, Oxford.

**BNETD, ETC-Tera, Rongead 2016**

Analyse qualitative des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts en Côte d'Ivoire. Programme ONU-REDD, Abidjan, 141 p.

**Bouessel C. (2017)**

« La fraude à la certification envahit la filière cacao ». *Jeune Afrique*, 22 janvier 2017, Edition Côte d'Ivoire et Burkina SIFIJA édition.

**Brou T.Y. (1997)**

Analyse et dynamique de la pluviométrie en milieu forestier ivoirien : recherche de corrélations entre les variables climatiques et les variables liées aux activités anthropiques. Thèse de Doctorat 3ème cycle, Abidjan, 210 p.

**Brou T.Y. (2005)**

Climat, mutations socio-économiques et paysages en Côte d'Ivoire. Mémoire de HFR, Université de Lille, 332 p.

**Bymolt R., A. Laven and M. Tyzler (2018)**

Demystifying the Cocoa Sector in Ghana and Côte d'Ivoire, The Royal Tropical Institute (KIT): Amsterdam, The Netherlands.

**Clarence-Smith W.G., (ed.) (1996)**

Cocoa pioneer fronts since 1800: the role of smallholders, planters and merchants. MacMillan Press, Houndmills, 247 p.

**Chaléard J.L. (1996)**

Temps des villes, temps des vivres: l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire. Karthala, Paris.

**Chambers D. (2019)**

Certification is a waste of money.

<https://www.confectionerynews.com/Article/2019/03/07/Senior-trader-tells-cocoa-merchants-prices-are-too-low->

**Chauveau J.-P. (1995b)**

« Land Pressure, Farm household life cycles and economic crisis in a cocoa farming village (Côte d'Ivoire) », in : Ruf, F. & Siswoputanto, P.S. (eds.) *Cocoa Cycles. The Economics of Cocoa Supply*. Woodhead Publishing. Cambridge : 107-123

**Chauveau J.-P. (2006)**

How does an institution evolve? Land, politics, intergenerational relations and the institution of the tutorat amongst autochtones and immigrants (Gban region, Côte d'Ivoire). In : Kuba, R., Lentz, C. (Eds.), *Land and the politics of belonging in West Africa*. Boston, Brill, pp. 213-240.

**Chauveau J.-P. (2009)**

La loi de 1998 sur le domaine rural dans l'histoire des politiques foncières en Côte d'Ivoire. Une économie politique des transferts de droits entre « autochtones » et « étrangers » en zone forestière. In Colin J.-Ph., P.-Y. Le Meur, E. Léonard, in Les politiques d'enregistrement des droits foncières. Du cadre légal aux pratiques locales, J. Ph. Colin, P.-Y. Le Meur, E. Léonard (eds.). Paris : Karthala : 105-140.

**Chauveau J.-P. and J.-Ph. Colin (2010)**

Customary transfers and land sales in Côte d'Ivoire. Revisiting the embeddedness issue, Africa 80(1) : 81-103.

**Chauveau J.-P. and E. Léonard (1996)**

Côte d'Ivoire pioneer fronts: historical and political determinants of the spread of cocoa cultivation. In: Clarence-Smith WG (ed) Cocoa pioneer fronts since 1800: the role of smallholders, planters and merchants. Macmillan, London, pp 176-194

**Colin J.-Ph. (1990a)**

La mutation d'une économie de plantation en basse Côte d'Ivoire. Paris, ORSTOM, 284 pp. plus annexes

**Colin J.-Ph. (1990b)**

La dynamique des systèmes productifs agricoles en basse Côte d'Ivoire. In: Dynamique des systèmes agraires. La dimension économique. Orstom, CNRS, Paris, pp 165-190

**Colin J.-Ph., 2008**

Etude sur la location et les ventes de terre rurales en Côte d'Ivoire. Rapport I. Diagnostic des pratiques. République de Côte d'Ivoire - Ministère de l'agriculture / Délégation européenne.

**Colin J.-Ph. et F. Ruf (2011)**

Une économie de plantation en devenir. L'essor des contrats de planter-partager comme innovation institutionnelle dans les rapports entre autochtones et étrangers en Côte d'Ivoire. Revue tiers- monde, (207): 169-187

**De La Vaissiere P. (1982)**

Evolution structurelle 1965-1975 de l'économie de plantation en Côte-d'Ivoire : croissance sans changements techniques ? Économie rurale. n° 47-148 : 102-110. doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1982.2.2849> [https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1982\\_num\\_147\\_1\\_2849](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1982_num_147_1_2849)

**Dozon J.P. (1975)**

La problématique rizicole dans la région de Gagnoa. Abidjan, SODERIZ-ORSTOM, 154 p.

**ENGREF (1988)**

Parc national de la Marahoue. Étude préalable à un aménagement du parc et de sa zone périphérique. ENGREF, Montpellier, 114 p.

**Emery T. (2019)**

Étude des enjeux sociaux et environnementaux liés aux systèmes agroforestiers de la province de San Cristobal en République Dominicaine. Mémoire de Mastère spécialisé Forêt Nature et Société Management à l'international. Agroparitech, Paris.

**Fountain A. (2015)**

« Cocoa Barometer 2015.pdf ». [www.cocoa-barometer.org](http://www.cocoa-barometer.org).

**Fountain A. and F. Huetz-Adams (2018)**

« 2018 Cocoa Barometer 180420.pdf ». [www.cocoa-barometer.org](http://www.cocoa-barometer.org).

**Gastellu J.M. (1980)**

Une économie du trésor : les grands planteurs du Moronou. Tome I : Fastes Agni, Abidjan, ORSTOM, 83 p.

**Hadley P. (2016)**

Mapping Cocoa Productivity: Mapping Cocoa Productivity Project. ICCO. World Cocoa Conference, Bavaro, The Dominican republic 22-25<sup>th</sup> May 2016. <http://www.icco.org/about-us/icco-news/318-1-300-participants-address-sector-issues-at-the-third-world-cocoa-conference.html>

**Hanak Freud E., P. Petithuguenin et J. Richard (2000)**

Les champs du cacao. Un défi de compétitivité Afrique-Asie, Karthala-Cirad, Paris, 210 p.

**ICCO (2014)**

Rapport de la conférence mondiale sur le cacao 2014. Amsterdam, 9-13 juin 2014. 17 p.

**ICCO (2018)**

Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics. Cocoa Year 2017/18. XLIV (1).

**Ingram V., Y. Waarts, L. Ge, S. van Vugt, L. Wegner, L. Puister-Jansen, F. Ruf and R. Tanoh (2014)**

The IDH Cocoa Productivity and Quality Programme (CPQP) in Côte d'Ivoire; Impact Assessment Framework and Baseline. Annex 6. LEI Wageningen UR (University & Research centre) Report 2014-016. Wageningen UR: Wageningen.

**Koffi G.R.Y, K. Kouassi, Y.S.S. Barima, K.B. Kpangui et J.P. Assi-Kaudjhis (2018)**  
Pratique cacaoyère, délitement de l'accès au foncier et sécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Dania.  
*Tropicultura* 2018 ; 36, 380-391

**Koffi S.Y. et K.R. Ouara (2020)**  
Les facteurs de l'adoption de l'anacarde dans le bassin cotonnier de Côte d'Ivoire.

**Koffi G.R.Y. (2019)**  
Economie de plantation et sécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Dania (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire). Thèse de doctorat, Mention Géographie humaine, Université Allassane Ouattara, 479 p.

**Lassaily-Jacob V. (1989)**  
Aménagements hydrauliques et droits fonciers : le cas des "déguerpis" de Kossou (Côte d'Ivoire). In : Antheaume Benoît (ed.), Blanc-Pamard C. (ed.), Chaléard J.L. (ed.), Dubresson Alain (ed.), Lassaily-Jacob V. (ed.), Marchal Jean-Yves (ed.), Pillet-Schwartz A.M. (ed.), Pourtier R. (ed.), Raison Jean-Pierre (ed.), Sevin Olivier (ed.), Pinton F. (coord.) Tropiques : lieux et liens : florilège offert à Paul Pelissier et Gilles Sautter. Paris : ORSTOM, 138-139. (Didactiques). ISBN 2-7099-0936-7

**Laven A., R. Bymolt, M. Tyszler, C.V. Steijni, F. Hütz-Adams and F. Ruf (2017)**  
The importance of cocoa in a diversified farm. International Symposium on Cocoa Research (ISCR), Lima, Peru, 13-17 Nov 2017, 13 p.  
[https://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/doc\\_download/2984-abstracts-compressed.html](https://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/doc_download/2984-abstracts-compressed.html)

**Léna P. (1979)**  
Transformation de l'Espace Rural Dans le Front Pionnier du Sud-Ouest Ivoirien. Thèse de doctorat. Géographie, Paris X, p. 345.

**Léonard E. (1997)**  
La reproduction de la société agraire dans la région de Sassandra. In: Guillaume A, Ibo J, Koffi NG (eds) Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra. Orstom, pp 137-160

**Léonard E. and M. Oswald (1996)**  
Une Agriculture Forestière Sans Forêt. Changements Agro-Écologiques et Innovations Paysannes en Côte d'Ivoire. *Nature, Sciences, Sociétés* 4(3): 202-216

**Léonard E. and P. Vimard (eds) (2005)**  
Crises et recomposition d'une agriculture pionnière en Côte d'Ivoire. Dynamique démographique et changements économiques dans le bas-Sassandra. IRD-Karthala, Paris, 368 pp

**Leplaideur A. et F. Ruf (1981)**  
Quelques éléments sur l'évolution historique des économies de plantation en zone forestière africaine (A few elements of the historical evolution of plantation economies in Africa). *Cahiers du CIRES* (30): 26-38.  
<https://www.researchgate.net/publication/46520380>

**Losch B. (1995)**  
Cocoa Production In Cameroon: A Comparative Analysis with the experience of Cote d'Ivoire. In: Ruf F. and Siswoputranto P.S., eds; Cocoa Cycles. The Economics of Cocoa Supply. Woodhead Publishing. Cambridge. pp. 161-176.

**Losch B., S. Mesplé-Somps, J.-P. Chauveau, B. Contamin (2003)**  
« Le processus de libéralisation et la crise ivoirienne. Une mise en perspective à partir du cas des filières agricoles », ministère Affaires étrangères, Paris. 23 p.

**Mykell G. (1989)**  
Cocoa and Chaos in Ghana. NewYork : Paragon House.

**Naï Naï, S., E. Cheyns and F. Ruf (2000)**  
Adoption du palmier à huile en Côte d'Ivoire (The adoption of oil Palm in Côte d'Ivoire). *OCL* (7), 2: 155-165.  
<https://www.researchgate.net/publication/274178871>

**Rouch J. (1956)**  
Migrations au Ghana. In: Journal de la Société des Africanistes, tome 26. pp. 33-196; doi :  
<https://doi.org/10.3406/jafr.1956.1941>  
[https://www.persee.fr/doc/jafr\\_0037-9166\\_1956\\_num\\_26\\_1\\_1941](https://www.persee.fr/doc/jafr_0037-9166_1956_num_26_1_1941)

**Ruf F. (1981)**  
Le déterminisme des prix sur les systèmes de production en économie de plantation ivoirienne. Vers un rééquilibrage des prix du café et du cacao. *Cahiers du CIRES* (28-29): 35-52.  
<https://www.researchgate.net/publication/270050941>

**Ruf F. (1982a)**  
La contribution des femmes à la production alimentaire. Entre les rizières et les cacaoyères, les femmes préfèrent la ville. In: Colloque du CIRES "Les cultures vivrières, élément stratégique du développement agricole ivoirien", Abidjan, COTE D'IVOIRE, 11-15 mai, p. 127-150.

**Ruf F. (1982b)**

Ma forêt est finie. Où planter l'igname ? In : Colloque du CIRES "Les cultures vivrières, élément stratégique du développement agricole ivoirien", Abidjan, COTE D'IVOIRE, 11-15 mai, p. 152-170.

**Ruf F. (1985)**

Politiques économiques et développement agricole. Quelques points de repère dans les pays africains producteurs de cacao. In: Cirad-Mesru, eds. Etats, développement, paysans. Actes du colloque d'Economie rurale, Montpellier, septembre 1985. Montpellier, Cirad : 14-27. <https://www.researchgate.net/publication/305082765>

**Ruf F. (1987)**

La fonction de la Recherche-Développement dans un projet agricole. L'exemple du Centre-Ouest ivoirien. In: ORSTOM, collection "Colloques et séminaires", Le Développement rural: comprendre pour agir. ORSTOM, Paris: 107-131.

**Ruf F. (1988)**

Stratification sociale en économie de plantation ivoirienne -. Thèse de Doctorat, Université Paris X, Géographie, Paris, 6 vol, 1393 p.

**Ruf F. (1989)**

Un modèle de l'agriculture des zones tropicales humides? Eléments pour sa construction à partir du cas ivoirien et première confrontation à l'expérience malaisienne. Quels problèmes. Quelles solutions? Le cas du cacao. Montpellier : CIRAD-DSA, 10 p.

**Ruf F. (1991)**

Les crises cacaoyères. La malédiction des âges d'or? *Cahiers d'Etudes Africaines* (31) : 121-2. <https://www.researchgate.net/publication/275852464>

**Ruf F. (1993)**

Adoption et abandon du cacaoyer: cycles d'innovations et ajustements. In Chauveau JP and Yung JM (eds) "Innovations et sociétés. Quelles agricultures, quelles sociétés? », Vol 2 « Les diversités de l'innovation » CIRAD, INRA, ORSTOM . Montpellier : 337-346.

**Ruf F. (1995a)**

Booms et crises du cacao. Les vertiges de l'or brun. Karthala, Paris, 459 p. <https://www.researchgate.net/publication/295010922>

**Ruf F. (1995b)**

De l'économie familiale de plantation à l'économie familiale de replantation. In: Pichot, J., Sibelet N., and J.J. Lacoeylle (eds). Fertilité du milieu et stratégies paysannes sous les tropiques humides. Actes du séminaire, 13-17 nov. 1996, CIRAD, Montpellier, 451-463. <https://www.researchgate.net/publication/281784240>

**Ruf, F. (2001)**

*Tree crops as Deforestation and Reafforestation agents: the case of cocoa in Côte d'Ivoire and Sulawesi*. In: A. Angelsen and D. Kaimowitz (eds), Agricultural technologies and Tropical Deforestation. CABI Publishing, Oxon: 291-315. <https://www.researchgate.net/publication/296786252>

**Ruf F. (2002)**

Changes in labour and non-labour inputs in Côte d'Ivoire cocoa farms. 1997-2001. What impact on cocoa supply? CIRAD, Report for Dreyfus. Montpellier, 75 p. <https://www.researchgate.net/publication/299456687>

**Ruf, F. (2009)**

Libéralisations, cycles politiques et cycles du cacao. Le décalage Côte d'Ivoire - Ghana. *Cahiers de l'Agriculture*. 18 (4) : 343-349. <https://www.researchgate.net/publication/290031216>

**Ruf F. (2013)**

Agriculture contractuelle et boom des plantations villageoises d'hévéas en Côte d'Ivoire. *Cahiers de l'Agriculture*. 22 (1) : 46-53. <https://www.researchgate.net/publication/278195899>

**Ruf F. (2014)**

Aging of Cocoa farmers...for four centuries. A model and its potential bifurcations. World Cocoa Conference. ICCO, Amsterdam, 9-13 June, 2014. doi: 10.13140/RG.2.2.25228.31364 <https://www.researchgate.net/publication/315379009>

**Ruf F. (2015a)**

La fertilisation des cacaoyères en Côte d'Ivoire, 35 ans d'innovations villageoises. *Agriculture, Environnement et Sociétés*. 5 (2) : 65-74 [http://www.agronomie.asso.fr/filadmin/user\\_upload/Revue\\_AES/AES\\_vol5\\_n2\\_dec2015/AES\\_vol5\\_n2\\_pdf/AES\\_vol5\\_n2\\_11\\_Ruf.pdf](http://www.agronomie.asso.fr/filadmin/user_upload/Revue_AES/AES_vol5_n2_dec2015/AES_vol5_n2_pdf/AES_vol5_n2_11_Ruf.pdf) <https://www.researchgate.net/publication/308399996>

**Ruf F. (2015b)**

Diversification of cocoa farms in Côte d'Ivoire: complementarity of and competition from rubber rent. In Ruf F and G Schroth, 2015. *Economics and Ecology of Diversification. The case of Tropical Tree crops*. Quae and Springer, (2):41-86.

**Ruf F. (2016a)**

« Une femme en Côte d'Ivoire, une femme au Burkina Faso ». Changement écologique et social autour du cacao... et de l'anacarde », *EchoGéo* [En ligne], 37 | 2016, mis en ligne le 06 octobre 2016.

<http://echogeo.revues.org/14696>  
<https://www.researchgate.net/publication/309168578>

**Ruf F. (2016b)**

Replantation cacaoyère et engrais en Côte d'Ivoire. Quand le changement climatique s'invite dans nos essais. Rapport à AFD, CIRAD, Montpellier, 19 p.

**Ruf F. (2018)**

Crises politico-militaires et climatiques en Côte d'Ivoire. Du cacao à l'anacarde, de la rente forêt à la fumure animale.

*Tropicultura*.

36 (2) : 281-298

<https://www.researchgate.net/publication/328729275>

**Ruf F. (2019)**

Le boom de l'anacarde en Côte d'Ivoire : transition écologique et sociale des systèmes coton et cacao, *Cahiers de l'Agriculture* (à paraître)

**Rusman A., R. de Adelhart****Toorop, J. de Boer and A. de****Groot Ruiz (2018)**

"Cocoa Farmer Income The household income of cocoa farmers in Côte d'Ivoire and strategies for improvement", Amsterdam, True Price/Fairtrade.

**Salvan M. (2015)**

La production cacaoyère ivoirienne au Centre-Ouest et à l'Est : entre modèle des cycles du cacao et changements, quelles dynamiques à Oumé et à Maféré ? Mémoire d'ingénieur agronome, Supagro et CIRAD, Montpellier, 102 p.

**Sanial E. (2015)**

A la recherche de l'ombre: analyse du retour des arbres associés dans les plantations de cacao ivoiriennes Mémoire de Master 2 géographie, Université Jean Moulin Lyon 3, p. 211.

**Sanial E. (2018)**

L'appropriation de l'arbre, un nouveau front pour la cacaoculture ivoirienne ? Contraintes techniques, environnementales et foncières. Cahiers agricultures, 27.

**Sanial E. and F. Ruf (2018)**

Is kola Tree the Enemy of Cocoa? A Critical Analysis of Agroforestry Recommendations made to Ivorian Cocoa Farmers. *Human Ecology*. (46): 159-170.

Published on line, 5 March, 2018.

[doi.org/10.1007/s10745-018-9975-0](https://doi.org/10.1007/s10745-018-9975-0)

<http://rdcu.be/loU6>

<https://www.researchgate.net/publication/323558754>

**Schwartz A. (1979)**

« Colonisation agricole spontanée et émergence de nouveaux milieux sociaux dans le Sud-Ouest ivoirien : l'exemple du canton Bakwé de la sous-préfecture de Soubré », *Cahiers Orstom*, vol. 16, n° 1-2, p. 83-101

<http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:04192>

(consulté en juillet 2019)

**Uribe Leitz E., F. Ruf and****K. Burger (2015)**

The business case for UTZ certification from the perspective of cocoa farmers in Côte d'Ivoire and Ghana. CIRAD, Montpellier

**Uribe Leitz E. and F. Ruf (2019)**

Cocoa Certification in West-Africa: The Need for Change. In: Schmidt M., Giovannucci D., Palekhov, D. and Hansmann B. (Eds.) *Sustainable Global Value Chains. Natural Resource Management in Transition*, Vol. 2. Springer-Verlag, Berlin Heidelberg. In Press

**Zanh G.G., K.B. Kpangui,****Y.S.S. Barima and J. Bogaert****(2020)**

Migration and agricultural practices on the periphery of a protected forest in Côte d'Ivoire: case of the Haut-Sassandra classified forest. *Sustainability* 2019, 11, 6378; doi:

10.3390/su11226378



#### **What is AFD ?**

The Agence Française de Développement (AFD) Group is a public entity which finances, supports and expedites transitions toward a more just and sustainable world. As a French overseas aid platform for sustainable development and investment, we and our partners create shared solutions, with and for the people of the global South.

Active in more than 4,000 projects in the French overseas departments and some 115 countries, our teams strive to promote health, education and gender equality, and are working to protect our common resources – peace, education, health, biodiversity and a stable climate.

It's our way of honoring the commitment France and the French people have made to fulfill the Sustainable Development Goals.

Towards a world in common.

**Publication Director** Rémy Rioux  
**Editor-in-Chief** Thomas Mélonio

**Legal deposit** 2nd quarter 2020

**ISSN** 2492 - 2846 © AFD

**Graphic design** MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

**Layout** Denise Perrin, AFD

Printed by the AFD reprography service

To browse our publications:

<https://www.afd.fr/en/ressources-accueil>